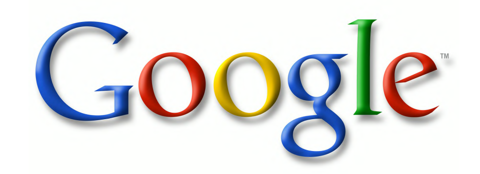
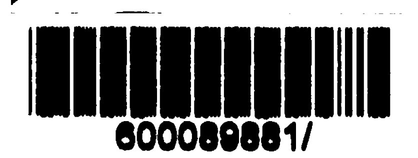

Google




600089881/



HISTOIRE ET GLOSSAIRE

DE

DEUX PRÉFIXES

DANS LES PATOIS,

LE VIEUX FRANÇAIS ET LE FRANÇAIS

PAR

Éd. LE HÉRICHER

Deuxième édition



PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

1883

HISTOIRE ET GLOSSAIRE

DE DEUX PRÉFIXES

langue populaire ou du patois. Cette unité, à l'aide d'un long, mais charmant travail, il la trouve, il la saisit avec bonheur. La foi dans son analyse se développe et grandit avec l'étude, et, pour paraphraser un mot célèbre, si un peu de philologie éloigne de la philologie, beaucoup de philologie y ramène. Cette science positive, que notre temps peut opposer avec gloire à l'interprétation primesautière et fantaisiste de nos pères, s'appuie sur une double base : la permutation des lettres et le sens des mots, en d'autres termes sur la loi du moindre effort pour l'appareil vocal et sur l'idée, à la plus grande satisfaction de l'esprit. Comme les procédés de l'esprit, en fait de langage, ne sont pas au fond, très-nombreux, la multitude des faits peut se ramener à un petit nombre de principes et de radicaux.

Par exemple, c'est un fait universel que le sens en mal donné aux mots par certains préfixes ou certains suffixes, issus du langage primitif, représentent le geste et l'intonation de la haine et du mépris. Ce sont les particules prépositives. Laissant de côté les suffixes, qui sont le plus souvent, non pas des mots, mais des formes générales qu'on appelle paragogiques, comme *paillasse* par rapport à *paille*, et en ne s'attachant qu'aux préfixes, on peut dire qu'ils représentent des mots, d'abord distincts, puis agglutinés, incorporés, fondus dans le radical qu'ils modifient profondément. Tels sont en grec δυς et καλος, en latin *malè*, en français *mau*, en anglais *mock;* tel est un élément presque inaperçu jusqu'ici, qui se rencontre dans un très-grand nombre de mots de la langue française, soit actuelle, soit du moyen âge, soit des patois. Il y a donc assez de faits pour asseoir une théorie. C'est de cet élément que nous voulons essayer l'histoire.

Il serait étrange que cette particule péjorative, d'origine celtique ou celto-germanique, eût persisté en français et se fût éteinte dans l'armoricain et chez une race d'une pertinacité bien reconnue. Mais il n'en est rien. Le *gwal*, dans son sens de faux, de mauvais, d'inférieur, figure encore en tête de plus de vingt composés bretons. Si ce préfixe est si commun dans la langue générale bretonne, on comprend qu'il l'est au moins autant dans les dialectes ou patois appartenant à cette langue. Dans ces composés, ce mot n'est pas agglutiné; c'est un adjectif préfixe, et il se détache comme nos mots français, *faux* et *mauvais*. Mais il s'agglutine et s'incorpore sous les formes *gav*, *gau*, *go*, *gar*, toutes variantes assimilées à *gwal* dans le dictionnaire de la Villemarqué et Legonidec. Il est vrai que si ce dictionnaire prend ce suffixe comme péjoratif, c'est comme représentant *kos*, « vieux »; mais ni pour le sens ni pour la forme, cette opinion ne peut se soutenir. Nous citerons quelques exemples des variantes du péjoratif *gwal*.

En breton *gorrek* signifie « lent »; c'est la contruction de *gao-redek* « mauvaise, fausse course »; *gaokol* est le « collier de cheval », litt. le « faux-col » ou « collier »; *goulerchi* veut dire « tarder », de *lerchi* « suivre », litt. « mal suivre »; *gaopraer* est le mercenaire, c'est-à-dire l'ouvrier inférieur, un mot qui paraît renfermer le latin *operarius*. Nous avons même dans notre langue un mot qui est du pur breton, *godinot* « petit homme »; c'est *gao-den* « faux homme, homme inférieur ». On a traduit le nom local breton *gavrinnis* par « presqu'île », litt. *gwal-innis* « fausse île ». C'est de l'armoricain *goapat* « se moquer », qu'on a tiré le français « gouaper ». (*Histoire*

philosophique du français, p. 134, par Édélestand du Méril). Le normand *gaumine* « mauvaise mine », le provençal *gamigno*, désignant la « mauvis » (litt. mauvais visage), c'est-à-dire aussi la mauvaise mine, sont du pur celtique, étant composés de *gao* (*gwal*) « mauvais » et de « mine », qui est le breton *min*, le kymri *mein*, l'anglais *mien*. Pour ce savant philologue, *gabare* et *galerne* ont probablement une origine celtique, et il cite l'armoricain *gobar* « gabarre », litt. « espèce médiocre » de *bar,* le mot celtique, pour « boîte, berceau », et il rapproche galerne de l'irlandais *gal*. L'anglais *evil*, *ill*, est sorti du saxon *igwal* « mauvais », ce qui fait de *gwal* un vocable celto-germanique, de commune et antique origine. Le *gal* breton est quelquefois placé en suffixe; nous ne citerons qu'un mot, qui est populaire : c'est *cagal* que le P. de Rostrenen définit « crotte d'une personne constipée », litt. « mauvais caca ». On reconnaît ici dans le radical le breton *cachet*, le congénère du latin *cacare*.

Que l'emploi de cet adjectif, comme préfixe, remonte à une époque ancienne, c'est ce qui est établi par sa nature même; mais cette preuve est appuyée par une observation d'un philologue breton, M. Maurier, à propos de l'étymologie assez difficile d'un mot armoricain, *goemon* (voir ce mot), qui est pour nous *gouez-mon* « sauvage engrais ». C'est que dès le XIIIe siècle l'adjectif précédait le substantif, ce qui est le contraire depuis le XVe, et aujourd'hui les adjectifs bretons suivent le substantif. (Voir *Mémoires de l'Académie de Brest*). Pendant que quelques mots celtiques pénétraient dans le français, un grand nombre de vocables latins s'infiltraient dans l'armoricain. On a dit : « Grattez l'anglais, vous trouverez le français »; on en

peut dire autant du breton en général, et en quelque proportion même du basque ou euskuara. Nous avons cité nous-même (*Revue de linguistique,* t. VIII), des mots latins infiltrés dans le breton qui n'ont pas pénétré en français : *cand,* blanc (*candidus*) ; *car,* ami (*carus*) ; *cum,* doux (*comis*) ; *ient,* fils (*gens*) ; *scoet,* bouclier (*scutum*), etc.

C'est surtout le besoin de parler vite, d'exprimer rapidement les idées, qui fait la sélection, car l'idéal du langage, c'est d'égaler la rapidité de la pensée. L'ellipse et l'apocope règnent partout dans les langues, et surtout dans les dialectes patois où se forme la langue littéraire. « Propre comme un sou neuf » est une excellente expression qui a été réduite à « propre comme un sou ». Du temps de Corneille, on disait « ce qui apprêta beaucoup à rire », c'est-à-dire « disposa » ; on dit aujourd'hui « prêter à rire ». Les deux locutions actuelles sont absurdes, mais elles sont comprises ; elles sont courtes, et cette briéveté les fait passer. Mais l'essence même des langues, au fond riches de peu de radicaux, c'est l'analogie, la ressemblance vague, générale, superficielle. Presque tous les mots sont des comparaisons : *arista* est la « barbe rude de l'épi de blé » ; il y a quelque chose de semblable dans le poisson : ce quelque chose s'appellera l'*arête.* Le mot grec *lichen* veut dire « dartre » ; alors une végétation qui se montre sur la pierre ou le bois comme une gale sera un *lichen.* Comme on va du connu à l'inconnu, du général au particulier, le fait naturel et utile est le point de départ : le grain forme « granit » ; le cuir forme « cuirasse » ; le fer devient « fer à cheval » ; le *fels* (pierre) devient « falaise », etc. Le *gwal* « mauvais absolument »

prend le sens de « mauvais relativement », c'est-à-dire de « petit, faux, inférieur ».

C'est la langue populaire, c'est-à-dire la vieille langue, celle qui est la plus voisine des origines et des radicaux, c'est celle-là qui est la source féconde de l'étymologie. Le grand mérite, la vraie originalité du dictionnaire de Littré, c'est d'avoir introduit les patois dans l'histoire des mots, car Richardson et Johnson avaient par des citations fait l'histoire des mots dans la langue, c'est-à-dire jalonné leurs diverses transformations. Le peuple ne crée pas, si ce n'est par l'onomatopée ; mais il dérive et ne se refuse jamais aucun des termes dont il a besoin. Aussi l'immense richesse des langues populaires se ramène à un nombre relativement faible de radicaux. Dès lors s'impose au philologue l'obligation de grouper les mots par familles : il fait alors de la philologie vivante, animée, où le mot est traité comme un organisme, à la manière de l'histoire naturelle.

Mais pour comprendre et interpréter la langue du peuple, il faut vivre avec lui et saisir ses mots sur le vif. Si MM. Hippeau et Littré s'étaient trouvés dans cette situation, ils n'auraient pas donné pour étymologie à « chassie », le premier « fromage des yeux, du latin *caseus* », le second le mot latin *cæcacia* (latin *cæcatio*). Ils eussent été frappés de l'expression réaliste du peuple, qui appelle cela « la chiasse », et qui dit « chiasseux » ce que le français dit « chassieux ». Il n'y a qu'à transposer une lettre.

On ne crée pas de mots : on les dérive, ou l'on imite les bruits et les formes de la nature. Ch. Nodier a consacré un chapitre de sa *Linguistique* à prouver qu'il est impossible à l'homme de créer un mot. Il était de l'avis

de l'empereur Claude, qui disait que, tout souverain du monde qu'il était, il n'avait pas ce pouvoir. Auguste en avait *fait*, mais c'étaient des dérivés. Nous-même, dans un travail inséré dans les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, nous avons essayé d'établir qu'il n'y a pas de terme de pure fantaisie. Nous avons essayé en particulier d'étymologiser le nom de « chefs » et de « coursiers » de la *Chanson* de Roland. Nous pourrions multiplier les exemples.

On s'imagine que l'auteur de la comédie de Pathelin a inventé ce mot, et que Molière a trouvé celui de Tartufe. J'en trouve l'étymologie dans le *Traité d'hygiène* du docteur George : « Les truffes croissent sans rien faire paraître au dehors; aussi les Italiens leur ont donné le nom de *tartuffe* (qui se déguise, qui se cache). » Nous avons entendu prétendre que le terme *Abracadabra* est un mot « en l'air ». Mais cette expression est orientale et religieuse, et on connaît le sens des parties qui la composent. Est-ce que *superlificoquentieux*, lui aussi, ne semble pas tout d'abord comme étant de fantaisie pure? Or, c'est un mot très-fort dans sa longueur, mais bien formé d'éléments latins, de *super*, puis de *mirificus*, enfin d'un suffixe, *mirificœntior*, en un mot de *supermirificocentior*, en ajoutant que les Latins prononçaient le *c* comme notre *k*. En outre, *superlifique* a déjà un certain âge, d'après ce titre d'un curieux livre : *Chanson folastre et prologue tant superlifique de comédiens françois*, 1612 ». Beaucoup de mots qui ont une apparence fantaisiste plongent dans l'onomatopée, depuis le *taratantara* d'Ennius jusqu'au *tariatara* de Coquillart, et au *tarare* de Molière, et au *turlututu* du peuple. On ne conçoit pas, pour le mot qui fait l'essence de notre

travail, qu'un philologue comme Littré, étymologisant *colimaçon*, pour le peuple *calimaçon*, ait dit que la première syllabe pourrait bien ne rien signifier. C'est aussi pour n'avoir pas suffisamment interprété le principe d'intussusception que ce même étymologiste s'est trouvé évidemment embarrassé devant « *pleutre, plautre* », qu'il fallait chercher, comme « poltron » et « paillard », dans le radical *palea* « paille », sans craindre l'épigramme sur la recher che de l'aiguille dans une botte de foin.

Beaucoup de jurons populaires se présentent aussi avec un air de spontanéité fantaisiste. Cet élément fort curieux des langues se produit sous l'influence de la crainte religieuse, ou de la colère et de la menace : et revêt souvent la forme de l'euphémisme, *sapristi* et *diantre* pour « sacristi » et « diable », *sac-à-papier* pour « sacre », sont peut-être les spécimens les plus communs. Il en est un qui se rattache au *superlifique* précédent ; c'est le terme comique *saperlipopette*, comique en ce qu'il s'annonce comme effrayant et aboutit au gentil, au gracieux. Mais comment a été formé ce juron? N'est-ce pas notre *superlifico* réduit à *superlipo* et terminé en un gracieux diminutif? C'est la même chose que « nom d'un petit bonhomme » pour « nom de Dieu ». La source première de ce genre de mot est dans une manière de menacer les enfants sans les effrayer tout à fait.

En étudiant l'histoire de notre péjoratif celto-germanique, *gwal* en armoricain, *igwall* en saxon (en anglais *evil* et *ill*), nous trouvons en lui la clé qui ouvre un très-grand nombre de mots français. En outre, il a le charme d'une haute antiquité. Il aide à reconstruire la langue celtique, un travail qui se fait aujourd'hui par la

terminologie topographique, par les citations celtiques des auteurs latins, par les vies des saints et par l'étude des idiomes bretons, gallois, gaéliques et irlandais. Notre péjoratif peut bien être le contemporain de ces noms de lieux qui couvrent encore le vieux sol de la Gaule, des *bré, dune, puy, cambe, crenne, ambe, tor, condé, ver, avon, ker, more, dour, carn, noe, fère, brive,* etc., tous ces termes graphiques que nous avons essayé d'interpréter et de classer dans nos *Étymologies familiales des noms de lieux de la France,* spécialement de la Manche. Le *gwal* celtique forme aussi une riche famille : ce tronc s'est épanoui en un grand nombre de rameaux dont les principaux, famille secondaire, à leur tour, sont *gal, gali, gau, gar, ger,* etc., comme on le verra dans notre histoire de ce préfixe. Un tronc latin, *malè,* s'est aussi ramifié en familles semblables, telles que celle de *mal,* de *mar,* de *mau,* de *mè,* et même de *mali.*

Une langue ressemble donc à une forêt dont on peut compter les troncs, mais dont les branches sont innombrables. Les familles de mots se forment, comme les arbres, par un développement dû à une force intérieure qui s'appelle la vie, par intussusception. Comme les espèces végétales et animales, elles aussi nous présentent la lutte pour la vie et la sélection. La sélection, c'est le fait de la langue nationale se dégageant de l'immense vocabulaire des patois. La lutte pour l'existence est attestée par la mort de certains mots et la survivance de mots rivaux, mieux doués pour la vie. Horace avait aperçu cette mortalité et cette survivance; mais il n'expliquait ce double fait que par le *sic voluit usus.* Mais au-dessus de l'usage, qui n'est pas chose aveugle, il y a des raisons qui le diri-

gent et l'expliquent. Si, malgré sa condamnation par un corps savant, le terme *actualité* jouit d'une vie intense, s'il a toutes les qualités d'un terme nécessaire et français, ce n'est pas parce que l'usage l'a adopté ; mais l'usage l'a sanctionné parce qu'il a toutes les qualités d'un mot normal.

Les langues savantes sont pauvres avec un grand nombre de racines ; les langues populaires sont riches, bien qu'elles n'aient qu'un petit nombre de radicaux. Le peuple fait toujours le mot dont il a besoin, et comme ce mot est presque toujours nécessaire ou utile, il s'impose de lui-même dans la langue nationale. Pour cette espèce de gomme qui découle des yeux, il ne va pas chercher un mot latin qui signifie « fromage », ni un mot allemand qui veut dire « fromage des yeux » ; il demande le terme à un radical bien connu, et *chiasse* est fait avec sa forme péjorative et le français adopte, « chassie », à l'aide d'une légère métathèse.

On pourrait aller plus loin encore et prétendre que les sciences, moins la chimie, pourraient trouver presque tous leurs termes dans la langue commune et la langue populaire. La nomenclature botanique, par exemple, n'est, en général, que le terme populaire mis en latin. Ce n'est pas le marin qui aurait pris *hamac* à un idiome indien, quand il avait le *branle*. Ce n'est pas le peuple qui serait allé demander à l'anglais ce terme de course, *steeple-chase*, quand il avait *course au clocher*. On veut aujourd'hui lui imposer *ticket*, un revenant français défiguré ; mais dans *billet* il a tout ce qu'il lui faut.

Je voudrais maintenant, en sortant des considérations générales, entrer plus avant dans le cœur de mon sujet.

Depuis le temps où j'exposai ma théorie de *gwal*, le préfixe péjoratif, à la Sorbonne, cette idée a fait quelque progrès. M. Littré, la plus haute autorité philologique de notre temps, celui qui a élevé à l'honneur de notre langue son plus beau monument, referait la partie étymologique, « le seul côté, dit M. Scherer, qui ne satisfasse peut-être pas aux exigences de la science actuelle », et il ne dirait plus aujourd'hui que le préfixe *co* de « colimaçon » (populaire *calimaçon*), ne signifie probablement rien. En effet, le caractère péjoratif que, dans son dictionnaire, il avait soupçonné dans le préfixe *ca*, sans savoir quel mot il représente, il le constate partout dans le supplément. Il reconnaît l'existence d'une particule de dépréciation dans *cal*, *cali*, *car*; *cari*; mais il n'arrive pas à la forme première, génératrice, tout en reconnaissant qu'elle est renfermée dans la forme *gau*. Or, sous cette particule, il veut bien mettre mon nom et me faire un honneur de découverte que je ne puis accepter que dans une certaine mesure.

« *Gau*, préfixe péjoratif qui, suivant M. Le Héricher, signifie « faux, mauvais », et se rattache au breton *gwal*, lequel est un terme péjoratif. On peut ajouter à l'intéressante communication de M. Le Héricher que *gau* mérite d'être rapproché du préfixe péjoratif *ca* et *cal*. » M. Littré va même, et avec raison, jusqu'à introduire dans cette catégorie *cali* et *gali*. Évidemment, le latin *malè* se transforme en *mau*, *mé* et *mali* (*maliterne*, par exemple), mais il ne peut se résoudre en *gal*, *gau*, *gar* et *gali*. M. Littré cite ensuite les mots de mon patois natal qui m'ont mis sur la voie de mon préfixe et de ma théorie, c'est-à-dire *gau-quêne* ou *gau-chêne*, « l'érable », litt. le « faux-chêne »,

puis *gau-frêne*, *l'obier*, le *viburnum opulus*, litt. le « faux frêne », et enfin *gau-vèche* ou *gau-vesce*, la « vesce sauvage », la *vicia cracca* et *vicia sepium*, litt. la « fausse vesce ». Dans l'Avranchin, ce dernier végétal porte un nom qui paraît bien renfermer notre péjoratif : c'est *gau-set*, où il n'est pas difficile de reconnaître les deux éléments *gau* et *ers* (*ervum*) réunis par une lettre euphonique, pour éviter l'hiatus. Mais M. Littré ne va pas jusqu'à l'origine de ce préfixe et n'a pas connu son origine celtique.

Un philologue distingué, M. Hippeau, a, lui aussi, dans son *Glossaire* du vieux français, présenté le préfixe *ca* avec un sens de dépréciation. Grandgagnage a aussi reconnu cette signification comme inhérente à la particule *gar*. M. Darmesteter l'a aussi constatée. M. Jaubert, qui a abondamment collectionné les mots des patois du centre de la France, n'a aperçu ni le sens général, ni même l'origine de notre préfixe. Cependant il citait dans une note l'interprétation de Du Chevalet sur son étymologie, et dans cette note celui-ci citait, bien avant moi, la racine, l'armoricain *gwal* « mauvais, faux », et moi-même je découvrais cette note deux ans après que j'avais lu ma théorie et présenté mon *gwal* aux séances de la Sorbonne, en 1876.

Il n'y a pas d'homme de pensée et d'études qui n'ait rencontré ce moment désagréable où il découvre tout à coup que ce qui lui avait fait crier l'*eureka* avait déjà un auteur. On est tenté de crier : « au voleur ! » lorsqu'on ne tarde pas à avoir l'air de l'être soi-même. Oui, c'est une mésaventure pour vous, individu ; mais ce n'en est pas une pour l'idée. Elle n'avait qu'un défenseur ; maintenant elle en a deux. On a dit d'ailleurs que le véritable père d'une idée n'est pas celui qui la trouve, mais que c'est celui

qui la prouve; le premier n'est que le grand-père. Sous le bénéfice de ce point de vue, j'apporte à notre thèse un ensemble considérable de faits, de preuves, de développements qui constituent sa vie et sa force. Le plan de l'auteur est d'abord d'étudier le *gwal* péjoratif dans sa langue première, qui se parle encore sur le sol français, puis de distribuer par autant de chapitres chacune de ses métamorphoses, en s'appuyant sur la permutation comparée des lettres dans trois séries de dialectes, le vieux français, le patois et la langue nationale.

Il faut d'abord montrer le *gwal* accolé à des termes celtiques et offrant dès lors des mots d'antique origine, comme le *godenot* du français, et le *gamigno* provençal, et le *gaumine* normand. Puis ce radical est tellement établi dans les habitudes de la langue française, qu'il se réunit à des mots de toute origine et forme des hybrides. La péjoration et l'hybridité se montrent bien dans les exemples suivants : *gausec* « mal sec »; *gauplumé* « mal plumé, mal peigné, ébouriffé »; *gaudiver* (normand) « à moitié ivre »; *gaucourt* « lourd et trapu »; *gaupinet* (*malè inguinatus*), et dans les trois mots botaniques normands : *gauchêne* « le faux chêne ou l'érable »; *gauvesce* et *gauvèche* « la fausse vesce »; *gaufrêne* « le faux frêne ou la viorne ». Ajoutons *gabuser* « mal user »; *gamâfrer* « bâfrer »; *galtouser* « mal touser » ou « mal tondre », etc. Notre glossaire compte plus d'une centaine de mots de cette catégorie.

Notre interprétation introduit un nouvel élément celtique dans la langue française, qui compte un certain nombre de ces éléments. L'influence des idiomes celtiques sur notre langue a été plus considérable qu'on ne l'a

admis jusqu'ici. Pour retrouver ces idiomes, il y a des sources excellentes : les langues celtiques encore existantes, les auteurs latins, Pline spécialement, qui nous ont transmis des termes gaulois; les vies de saints de la Gaule et les termes graphiques de la topographie de la France et des contrées de même origine. Nous avons essayé de marquer cette influence dans un mémoire porté aux réunions de la Sorbonne de cette année (1881) sous ce titre : « Du changement de genre en français des noms latins masculin en *or : dolor, calor, labor, amor, etc.* » Nous trouvons trois causes à cette permutation du genre : une cause phonétique, une cause philosophique, une cause historique. Nous ne parlerons que de cette dernière, de celle qui intéresse la linguistique celtique.

Les Romains, disions-nous, apportaient leurs substantifs masculins en *or*, à signification abstraite, chez un peuple dont les synonymes étaient féminins : *Gallia victa victorem cepit*, et les mères tout naturellement les féminisèrent à leurs enfants gallo-latins. Le passage d'un genre à un autre s'imposait donc à double titre; en effet, toutes ces idées revêtaient le genre féminin, comme on peut le voir d'après leurs synonymes armoricains.

Frigor, la froidure = *ienen*, fém.
Candor, la blancheur = *gwender*, fém.
Rubor, la rougeur = *ruzder*, fém.
Calor, la chaleur = *tomder*, fém.
Dulcor, la douceur = *kunvelez*, fém.
Color, la couleur = *livadurez*, fém.
Grandor, la grandeur = *brazder*, fém.
Pavor, la peur = *aoun*, fém.
Dolor, la douleur = *anken*, fém.
Amor, l'amour = *karantez*, fém.

Clamor, la clameur = *galvaden*, fém.
Valor, la valeur (prix) = *talvadeguez*, fém., etc.

Si ces noms sont restés masculins en italien et en espagnol, ils sont devenus masculins en provençal, qui est aussi du latin greffé sur du celtique. Les Romains eurent-ils de la peine à subir ce changement de genre? Non, car ils y étaient préparés par tout un vaste vocabulaire d'expressions abstraites. En effet, la catégorie en *or* forme une exception dans l'ensemble de la langue latine, où la généralité des termes abstraits est du féminin. Comparez en effet la classe si nombreuse en *us*, *utis*, comme *juventus;* celle en *ia*, comme *pigritia;* celle en *as*, *atis*, comme *paupertas;* celle en *entia*, comme *prudentia*, et d'autres encore. La grande majorité des idées abstraites reposait donc au fond de l'esprit latin dans le moule de la féminalité : c'était la base, la forme, l'habitude, et tous les autres noms abstraits devaient à la longue venir se fondre dans ce vaste creuset. L'invasion germanique au Ve siècle vint confirmer cette disposition à féminiser les noms en *or*, puisque, d'après la loi générale, les synonymes allemands sont aussi féminins. Nous citerons : *warme*, chaleur; *kalte*, froidure; *weisse*, blancheur; *rothe*, rougeur; *dichte*, épaisseur; *liebe*, amour; *arbeit*, labeur; *errhe* et *warde* honneur; *furchte*, peur, etc.

Et l'emploi du *s* ou son absence dans les sujets et régimes du vieux français vient-il uniquement du latin? Non, car la déclinaison celtique était en *os* au nominatif singulier et en *on* à l'accusatif; elle était en *oi* au nominatif pluriel et en *us* à l'accusatif. Il y a eu là au moins une curieuse rencontre, sans doute la rencontre de deux

langues longtemps séparées, mais sœurs par l'origine, comme le grec l'était pour le latin. Cependant la déclinaison celtique peut réclamer la plus grande part d'influence, puisqu'elle précédait le latin sur le sol gaulois et qu'elle fut enseignée par les Gauloises, puisque les Romains n'avaient pas amené de femmes. Ce qui prouve encore la prédominance du celtique en ce cas, c'est que le vieux français disait la *veie* « la voie » et les *veies*. Où donc aurait-il pris cette forme plurielle, puisque la première déclinaison latine n'a pas de *s* au nominatif? Ce ne pouvait être que dans la première déclinaison gauloise, où le nominatif pluriel est en *as*. Ne peut-on pas voir aussi l'accusatif gaulois en *on* dans les pronoms français « mon, ton, son »? Du moins *meon* est dans un des plus anciens textes que nous connaissions, dans le *Serment de Strasbourg*.

La grammaire persiste; le glossaire change. Ce qui arrivera à l'anglais, qui est resté saxon par la grammaire, et qui est français par le glossaire, se produisit au contact du gaulois et du latin. Aussi l'armoricain est il en grande partie du latin déguisé, par communauté d'origine peut-être, mais aussi par emprunt, car plusieurs mots sont germaniques. On peut en juger par ces mots pris au hasard : *bag* « bateau », le français « barge »; *breach* « bras », le vieux français *brach; koant* « joli », le latin, *comptus*, le français « coint »; *daouzek* « douze »; *broust* « hallier », le vieux français *brousse,* d'où le français « broussaille »; *kofr* « le ventre », en normand « le coffre » et « la *coffraille* »; *skoul* « milan », le vieux français *escoufle*; *paotr* « valet », le français « pâtre »; *strive* « querelle », le normand *estriver* « quereller », l'anglais

strife; laere « voleur », le vieux français *lerre* « larron »; *rech* « triste, chagrin », le vieux français *rechin*, le français « réchigné »; *kaor* « chou », le vieux français *col*, « du latin » *caulis*; *faoen* « hêtre », le français populaire *fao* « fou », du latin *fagus*; *coulm* « pigeon », le vieux français *coulon*, *coulombe*; *lez* « hanche », le vieux français *lez* « côté », du latin *latus*; *gavre* « chèvre », le vieux français *capre*, et ce mot universel *sac'h* « sac »; *gwalen* « verge », le français « gaule », du latin *caulis*; *saoz*, anglais, le vieux français *saon*; le saxon *kraouen* « noix », le français « gravois », comme on dit le caillou de certains fruits, etc.

Il y a là des mots d'origine commune sans doute; par exemple il serait difficile de décider si le mot français *aube* « blanc » vient d'*albus* ou de *alb*, que Servius (*Ad Æneid.*, IV) cite comme celtique. Il a disparu de l'armoricain, et il est en train de disparaître en français; mais le *gwenn* « blanc » et *kann* du breton est le frère ou le fils du latin *canus*. Le breton a conservé des mots latins plus fidèlement que le français, et les étymologistes y trouveraient de bonnes origines. Ainsi il y a un mot breton qui peut nous mettre sur la voie d'une étymologie difficile, celle du français « omelette », que le peuple prononce *aumelette*, forme significative, comme la plupart des formes populaires. M. Littré la résout par le latin *animella*, diminutif d'*anima*, ce qui est peu probable dès le premier abord. Le breton nous offre *alumen* « omelette », qui est évidemment le latin *albumen* « blanc d'œuf », qui mène d'emblée à *aumen* et au diminutif *aumenette*. Du reste, si l'on préférait la voie latine, on arriverait au même résultat : *albumen*, en vieux français *albun* et *aubun*, diminutif

aubunette. Or, *b* se change bien en *m*, témoin « corme » de *sorbus*, « samedi » de *sabbathi dies*.

Dans ces échanges entre les langues, c'est à la science philologique à discerner l'emprunteur et le créancier. Pour notre péjoratif *gwall*, c'est bien le français qui est l'emprunteur; mais il est le prêteur dans un autre péjoratif, usité dans les langues populaires, spécialement en normand, où *failli* « chétif, méchant, mauvais », est toujours préfixe : *failli-chien* « injure », *failli-gas* « gars chétif ». C'est le vieux français *failli*, resté dans « défaillance »; encore en Normandie « je siis failli » signifie « je suis en défaillance, en état de faiblesse, de maladie ». Il a passé en breton, où, par exemple, *fall-braz* a le même sens.

Si l'on objectait que notre péjoratif celtique *gwal*, préfixé à des termes de famille différente, engendre des hybrides, élément assez rare dans les langues, on pourrait répondre que ces mots habituels, courts, nécessaires, s'agglutinent d'eux-mêmes, par l'effet de l'usage et du besoin. D'ailleurs, cette hybridation se rencontre avec des préfixes latins unis à des mots germaniques. Ainsi le préfixe péjoratif *malè*, qui subit les mêmes changements à peu près que *gwal*, s'unit fréquemment à des termes étrangers. Les exemples en sont nombreux dans le vieux français : *malbaillir* « mal donner »; or, *baillie*, « juridiction du bailli », est d'origine germanique; *malestrousse;* or, « trousse, bagage», est aussi germanique; *malvoisdie*, de *voisdie* « sagesse », offre le saxon *wisdom* ou mieux *wise-dom* « état du sage »; *malgari* « infidèle, mécréant », litt. « mal sauvé, damné »; or, *garir* n'est nullement latin; *maudéhait* « déplaisir »; or, *haire* ou *haiter* « plaire », ne l'est pas non plus; c'est du haut allemand; *méhaigner* ou *mal-haigner*

« maltraiter », de l'allemand *haing; maubec* « mauvaise langue »; or, Suétone nous apprend que *bec (rostrum avium)* est de langue gauloise.

On fait de même de nos jours, et on n'hésite pas à dire *dérailler*, qui cependant est composé d'un préfixe latin et de *rail*, mot anglais. Ainsi l'anglais, prenant le *mis* dépréciateur, qui est le *mes* français, du latin *minus* (vieux français *meins*), le prépose à des termes saxons : *misgive*, par exemple, « inspirer du soupçon », et à une foule d'autres. Du reste, le mot le plus usité en Angleterre, *gentleman*, est un hybride.

C'est par une citation de celui qui fut mon maître et mon ami, Edelestand du Méril, que je clorai ces développements sur un vocable celtique et sur l'influence du gaulois dans notre langue, en l'empruntant à son *Essai philosophique sur l'histoire de la langue française* : « L'étude de nos patois fournit de curieux renseignements sur l'influence celtique.... Ils ont conservé un bien plus grand nombre de racines celtiques que la langue élégante, et on reconnaît leur existence en armoricain et dans les patois assez éloignés les uns des autres pour n'avoir pu se les communiquer. »

II.

Il est un autre préfixe qui n'a pas encore été résolu. Littré, que nous prenons pour la plus haute expression de la philologie française, et qui a produit sa plus grande œuvre, reconnaît à *ba...*, à *bé...*, *bar..*, *bes...*, *bis* un sens de dépréciation. A l'article *Bis*, il essaie de pénétrer dans

la racine de ce préfixe; il rejette, avec toute raison, l'allemand *mis*, qui se trouve, dit-il, dans « mésestimer »; c'est toutefois le latin *minus*, par le vieux français *meins*.

Ensuite il rencontre le bas-breton *besk* « de travers » (qui est dans le français populaire *biscacoin*); mais il n'est pas non plus content de cette expression.

Enfin il en arrive, à travers une longue dissertation, à accepter le latin *bis*, en s'appuyant sur ce qu'il appelle le sens péjoratif de l'espagnol *bisojo*. Mais d'abord l'espagnol *bisojo* (*bis oculus*), comme le français *bigle*, son exact équivalent, n'est point en soi un péjoratif : il constate un fait, une double vue, et pas autre chose. Ensuite *bis* peut-il, par des transformations normales, expliquer *bar* et *ba?* En d'autres termes, la voyelle *i* s'est-elle jamais transformée en *a?* Littré ne l'aurait pas prétendu, et le philologue qui a le mieux étudié les permutations de nos lettres, Burguy, n'a jamais rencontré une si forte métamorphose. Il faut donc chercher ailleurs la source de ces préfixes.

Deux préfixes péjoratifs se présentent, l'un celtique, l'autre latin, le *gwal* armoricain, dont nous avons exposé le système, mais qui est irréductible en *bar, ba, bès, be*, quoique lui aussi ait des métamorphoses analogues, à peu près en même nombre, c'est-à-dire *gal, gar, ga, ger* pour une série, et *cal, car, ca, cre* pour la seconde.

Le péjoratif latin *malè* ne peut pas davantage être assimilé à *bar, ba, bes, bè*. Toute la question repose ici sur la consonne initiale. Or, jamais le *m* ne s'est changé en *b*. Si la combinaison *ml* et *mr* intercale quelquefois un *b* euphonique, c'est un cas qui n'est nullement le nôtre. Ainsi donc, *gwal* étant rejeté, *malè* étant écarté, il faut chercher ailleurs.

Le latin possède un préfixe qui marque achèvement, augmentation, qui est un vrai superlatif : c'est le mot *per,* dont il est bien inutile de citer des exemples. Il a passé en français dans un nombre considérable de termes sous sa forme d'origine : « perdre, perclus, pernicieux ». Aux premiers jours de notre langue il a encore sa forme latine, comme dans « *per dreit* » du *Serment de 842.* Il ne l'a plus dans le *cantique de saint Eulalie : par soune clemencia* « par sa clémence ». Ensuite il est resté *par*, comme dans « parfaire, parbattre, parachever », et dans tant de mots que l'on peut dire que c'est sa forme française. Jusqu'ici, pas de difficulté.

Mais peut-on admettre que *p* se soit changé en *b,* c'est-à-dire que *par* soit devenu *bar ?* On peut hésiter, quand un philologue comme Littré n'a pas admis cette permutation. Cependant on ne manque pas de faits pour la constater.

Le changement de *p* en *b*, comme le remarque Burguy (*Grammaire de la langue d'oil*, 131), se faisait déjà en latin, *poplicola,* plus tard *publicola*. En français cette substitution est fréquente dans l'intérieur des mots : *apicula* « abeille », *duplus* « double », *cæpula* « ciboule ». On la trouve aussi très-souvent au commencement : « babouche » du persan *papoch ;* « boulanger » de *polentarius*, de *polenta* « farine » ; « bride », de l'ancien haut allemand *pritil* (Littré), en anglais *bridle ;* « balandre », de l'italien *palandra* (Littré) ; « brugnon », (pour *brunion*) ; du latin *prunus* (Littré) ; « balandran », de l'italien *palandrana* (Littré). La conversion réciproque, c'est-à-dire de *b* en *p,* n'est pas moins fréquente : de l'indien *batatas* vient le français « patate » ; de l'arabe *bathec* vient le français « pas-

tèque », selon de Candolle (*Géog. botanique*); de l'arabe *babbagu* vient le français « papegai », par l'espagnol *papagayo*, selon Littré. En breton le *petun* se dit *butun*. Raynouard tire le français « bombance » du latin *pompa*. « Prusse » vient de « Borusse ». L'Allemand change « vin de Bordeaux » en « vin de *porto* ». Si « balourd » se dit en italien *balordo*, il se dit *palordo* en espagnol. On appelle également « *brunelle* » et « *prunelle* » une plante de la famille des labiées. Ce que nous appelons « boudin », les Anglais le nomment *pudding*. Cet échange est d'ailleurs fondé sur la nature commune de *p* et *b*, qui appartiennent à la classe des labiales.

Le passage de *bar* à *ber* n'offre aucune difficulté; c'est la règle, et Littré n'hésite pas à les assimiler : « *ber*, préfixe équivalant à *bar*, dit-il, et ayant un sens péjoratif. » Pour péjoratif nous nous inscrivons en faux.

Il n'est pas moins affirmatif pour assimiler *bar* et *ber* à *bès* et à *bis*; mais cette assertion a besoin de preuves.

Pour l'adoucissement de *r* en *s*, on peut citer le latin, où *dorsum* s'adoucissait en *dossum*, d'où *dorsuarius*, « bête de somme », devenant *dossuarius*. Je citerai encore le patois jersiais, où « mère » se dit *mèse*, « père » *pèse*. Ainsi, selon Burguy, dans le patois picard « la lettre *r* se change souvent en *s* » (*Grammaire de la langue d'oil*, I, 10). Le contraire a lieu quelquefois, par exemple dans « orfraie », du latin *ossifraga*; « Marseille », de *Massilia*; *vaslet* devenant « varlet ». Pour le *r* changé en *s*, c'est, d'après la loi du moindre effort, un principe qui est encore plus réalisé par la lettre *z*; le zézaiement, c'est le moindre effort par excellence; c'est l'indolence de l'appareil vocal.

Quant au changement de *e* en *i*, de *bès* en *bis*, on peut citer *brevis*, qui est devenu « brief », *benè* « bien », *febris* « fièvre », *pedis* « pied », etc. Ce dernier cas est rare; mais un des faits les plus remarquables est l'évolution du latin *pectus*, en normand *pect* et *pet*, en provençal *peit*, et en français *pis* « le sein, la mamelle des animaux ».

En s'intitulant histoire, ce traité de deux préfixes justifie ce titre en exposant les transformations séculaires des mots, leurs évolutions, et par conséquent leur histoire, depuis le radical et le barbarisme primitif jusqu'à la forme actuelle. En effet, comme le dit Ed. du Méril, le premier mot français fut un barbarisme.

Il ne sera pas difficile, avec des dégradations insensibles, naturelles et normales, de classer les vocables français qui se préfixent par *gwal* et ses transformations, en commentant, pour le sens et la forme, une classe considérable de mots tirés du français, du vieux français et des patois. La plupart ont échappé à l'interprétation du plus savant et du plus pénétrant des philologues de notre pays, et tous à l'analyse non moins fine de Scheler.

GLOSSAIRE

CHAPITRE PREMIER

GWAL *pur*.

Nous ne connaissons que deux ou trois mots qui semblent renfermer le *gwal* à l'état de pureté : c'est le péjoratif *gouailler*, avec la variante *goualeur* et le terme *goualette*.

GOUAILLER et mieux GOUALER, puisque la langue populaire emploie *goualeur* et *goualeuse*, chanteur et chanteuse des rues : Rossini fut *goualeur* à Bologne ; Rachel fut *goualeuse* à Paris. Ces mots renferment un sens dépréciateur, le premier celui de railler grossièrement, et le second celui de chanter faux, criailler, brailler, et paraissent être la forme française du *gwal* armoricain. Pour nous, ce ne sont donc pas des onomatopées : c'est crier *gwal*, mauvais, faux, comme « chanter pouille » c'est crier *pouilleux !* Littré déclare gouailler « d'origine inconnue », mais il ne mentionne pas *goualeur* et *goualeuse*, formes qui supposent *goualer*.

GOUALETTE, terme d'origine bretonne, comme goëland. Il désigne la mouette tachetée, c'est-à-dire la fausse mouette, par rapport à l'espèce commune qui est blanche. Littré rapproche avec raison *goualette* de goëland, dont l'étymologie n'est pas sûre encore et qui, comme *goëmon* (v. ce mot), a bien l'air d'être préfixé par *go* ou *gau*, qui est l'équivalent de *gwal*.

FAIM-GALLE en norm., d'où le fr. fringale, est un mot dans lequel Littré reconnaît notre préfixe : « L'étymologie la plus probable est faim et le bas-breton *gwal*, mauvais ; de la sorte *faim-valle* répond à *male faim*. » En effet, les variantes sont *faim-valle*, et *faim-calle* et *fringale*, où les finales sont des formes de *gwal*.

Garwal, loup-garou, en v. f., du moins dans les lais de Marie de France. Littré le tire de *were-wolf*, homme-loup, par *gerulphus*. Que ce dernier (*garoulf*) ait donné *garou* et *varou*, il n'y a rien là que d'ordinaire; mais *garwal* n'en peut sortir, et malgré les vers de Marie de France, qui a pu appeler normand un mot breton qui pouvait exister à la limite normande :

> Bisclaveret ad nun en bretun,
> Garwal l'apelent li normant,

malgré ces vers (et *bisclaveret* n'est plus breton, ni *garwal* normand), nous croyons à une autre origine, celle par *garwal*, faux homme, homme déguisé en bête. Quant à *gar* (d'origine inconnue à Littré), qui désigne le mâle et qui est resté dans le fr. et le patois *gars*, *garce*, *garçon*, *garcette* et *garcaille*, et dans le fr. *jars*, le mâle de l'oie; il appartient à une famille presque universelle, au *fear* celt., homme, au *vir* latin, au *ber* germanique, au gothique *vair*, à l'irl. *vair*, au gaulois *ver* resté dans Vercingétorix, et dans le titre de dignité *vergobret*.

Halmêchier : *gal* n'a-t-il pas pu devenir *hal* et être le préfixe péjoratif du mot norm. *halmêchier*, quereller, gronder, litt. malmâchier, déchirer salement.

CHAPITRE II

Transformation de GWAL *en* GAL.

Galafre, gourmand, composé de *gal* et d'une finale assez commune, onomatopée d'un manger sale et bruyant : GALIFRE (v. ce mot) en est une variante. Cf. le *Lifre-lofre*, sobriquet des Allemands. Cf. aussi *mafrer*, qui entre dans *galimafrée* et dans *galofre* (*Dict.* de Lacombe), rosse, méchant cheval.

Galanga, un des noms d'un horrible poisson, la baudroie; c'est, avec le péjoratif en plus, le nom d'un autre horrible poisson, la squatine ou *ange* de mer.

Galanga (*Nouveau Dict. d'hist. nat.*), nom de plusieurs laîches ou carex : c'est le péjoratif *gal* et le nom pop. de ces plantes, *languas*.

GALAPENTIN, v. fr., espèce d'épée; mot soupçonné péjoratif et renfermant *gal* et un radical qui est peut-être *appendu*, litt. mal pendu, où l'on entrevoit le v. fr. *pentéis*, pendu.

GALAVART (*Dict.* de Lacombe), un vaurien, un glouton, celui qui *avale* grossièrement.

GALBOCHE (jouer à la), en Basse-Norm. jouer au bouchon, litt. à la gale-bochue (bossue), avec un bouchon en bois renflé au milieu. Cf. le nom pop. *rigalboche* ou *rigolboche*, qui semble vouloir dire *rigolbocheur*, le joyeux (de *rigoler*, s'ébattre, s'amuser) joueur à la *galboche*. La variante est « *quilleboche* », litt. quille bossue. La forme *galboche* s'est contractée en *galoche :* en norm., jouer à la galoche, c'est jouer au bouchon.

GALBRUN, v. fr. souvent cité dans le *Livre des Métiers* d'Estienne Boileau, et interprété en « drap grossier » par son éditeur, Depping, litt. le mauvais drap brun.

GALBURGE, v. fr., tumulte, composé de *gal* et du mot norm. *burguier*, heurter rudement; on dit en norm. d'une femme facile : « burgue-mé, j'tomberai. » De là le fr. grabuge, par la variante du v. fr. *garbuge*. Littré a cherché à ces mots, à la suite de Scheler, une double origine allemande.

GALE (faim), en norm. la boulimie, c'est-à-dire la fausse, la mauvaise faim, seul exemple où *gal* soit employé comme suffixe, comme *gwal* l'est dans *garwal*. Littré admet cette étymologie. Cf. le *cagal* de l'Introduction.

GALEGA, en esp. *gallèga*, plante légumineuse, le *galega officinalis*, dont les noms pop. sont *rue de chèvre*, *faux-indigo*, *indigo bâtard*, avec un caractère péjoratif évident. Quant au radical *lega*, ce pourrait être le *lago* de Pline qui désigne la petite scammonée.

GALFRETIER et GALEFRETIER, évidemment péjoratif; c'est le misérable, le gueux vagabond : « un tas de galefretiers qu'on voit par les rues », lit-on dans la *Harangue* en patois des gens de Sarcelles (1732). Littré explique ce mot par *calfat*, sens trop restreint pour une idée aussi générale; un terme maritime ne se serait pas répandu partout. En outre, il est évident que *calfat* ne ressemble que très-

peu à *galefrétier* et ne rend nullement compte de ce *frétier*, qui est la partie importante et qui n'est plus représenté dans notre langue que par *fretiller*, onomatopée du frisson. Le v. fr. avait *friller*, frissonner, mort aujourd'hui, n'ayant laissé pour fils et héritier que frileux. Ainsi donc le *frétier* ou le *galfrétier* est le misérable, le mauvais gueux, frissonnant de faim et de froid.

GALERNE, vent de nord-ouest, vent froid et humide, orageux, donc vilain vent d'orage, mot composé de *gal*, mauvais, et du bas-bret. *arneu*, temps d'orage, en breton *gwalarn* où *gwal* est dans sa forme originelle. En tirant galerne du celt. *gâl*, Littré ne rend pas compte de *erne*, le mot final.

GALGAL, amas de pierres (funèbres), litt. faux-caillou, ou rocher artificiel; *gal*, en gaëlique, caillou.

GALGALE, mauvais mastic, litt. mauvaise chaux, du l. *calx, calcis*, en it. *calce*, en esp. et port. *cal*. La forme *cal* existe dans le composé *calfreter*, le v. fr., d'où le fr. *calfeutrer*, composé de *calx*, chaux, et de *feltrum*, feutre, mélanger le feutre et la chaux : calfater est le même mot abrégé.

GALHAUBAN : Littré n'a pour ce mot que l'étymologie d'un médiocre philologue, Jal, qui le compose de hauban et de *garlande*, v. fr., guirlande. Que devient *lande ?* Ils ne le disent pas, et l'explication du sens garlande-hauban est par Jal excessivement embrouillée. (V. Littré, *Dict.*, à galhauban). Mais qu'est-ce donc qu'un galhauban ? c'est un faux hauban, témoin sa définition même : « longues cordes qui soutiennent les mâts de hune et de perroquet. » Ce sont donc les petits haubans, les faux haubans, par rapport aux gros, aux vrais haubans qui soutiennent les gros mâts.

GALHÉ (*Dict.* de Lacombe), un goinfre, un pendard, prob. pour *gal-hère*, pauvre hère : or *hère* même seul est un terme de mépris : « cancres, hères et pauvres diables », a dit Lafontaine, et ce mot était usité dès le XVe siècle. « Tu ne ressembles point au nez de quelque hère qui ne boit que de l'eau », dit Olivier Basselin, s'adressant à son nez bourgeonné.

GALHÉPÉ (*Dict.* de Lacombe), un saligaud, un mauvais sujet, terme

évidemment dépréciateur. Il reste à déterminer *hopé* : or *hoper* en v. fr. signifie sauter : *galhoper* serait donc vagabonder.

Galier, mauvais cheval, une rosse, cité dans le *Dict.* de Trévoux, et par extension pauvre hère : « Je vous conduirai où vous voudrez, dit le pillard, si bien que vous ne serez découvert d'aucun de nos galiers et confrères » (*Sat. Ménip.*, II, 261). Sans doute *galier*, contraction de *gal-hère*, pauvre hère, est le même que *galhé*. V. ce mot.

Galir : *gal* semble avoir formé à lui seul un mot, *galir*, salir, qui fournit sans doute la meilleure étymologie du fr. gale, terme pour lequel Littré présente cinq origines, par conséquent n'en présente aucune, ce qui lui a fait dire « détermination incertaine ».

Gallocher v. fr. (Roquefort, *Glossaire*), tracasser, tourmenter, litt. secouer désagréablement, rudement. En norm. *lochier* les fruits d'un arbre, c'est secouer branches et fruits, de même en v. fr. *lochier*, branler, secouer.

Galmat (*Dict.*, de Lacombe), un étourneau, un étourdi.

Galoche, chaussure inférieure au soulier, étant moitié cuir, moitié bois. L'étymologie par *gallicæ*, celle de Pasquier, donnerait *gallices* et *galliches*, ce qui, du reste, est du v. fr. Dans cette large chaussure le pied *loche*, comme on dit en normand, c'est-à-dire ballotte, contrairement au soulier, qui serre le pied. Notre explication aboutit donc à *galocher*, ballotter désagréablement. Cf. le type populaire Balochard.

Galofre, rosse, méchant cheval, d'après le *Dict.* de Lacombe. Cf. *lofre* du sobriquet des Allemands, *Lifre-lofre*, considérés comme grands mangeurs.

Galoubet : pour Littré étymologie inconnue ; c'est prob. faux luth : en v. fr. *lou*, luth, en esp. *loud*, luth, par l'ar. *aoud* ; c'est donc litt. *gal-loud*, faux luth, avec le dim. *gal-loudet*, double péjoratif.

Galpin, que nous ne connaissons qu'en nom propre, sobriquet obscène, le même que Gaupinet, *malè pinnatus* ou *inguinatus*. V. Gaupinet.

Galtouser, en v. fr., tondre grossièrement, du v. fr. et du

norm. *touser*, tondre; prov. : « à brebis tousée Dieu garde le vent ». En Basse-Norm. est commun le nom propre Bitouzé, litt. le bien tondu. Cf. plus loin GAUPLUMÉ, mal plumé, ébouriffé.

GALTOUSER, v. fr., tondre grossièrement, du v. fr. et norm, *touser*, tondre, du l. *tonsus*. Le nom propre Bitousé (bien tondu) est commun en Basse-Normandie.

GALUCHAT, peau de chien de mer, « de certains squales », dit F. Roulin, litt. du faux brochet, d'après le l. *lucius*, en v. fr. *lus*, qui entre dans merluche, litt. brochet de mer, et dans sa forme archaïque, encore normande, de *merlus*. Littré, d'après Bescherelle, faible autorité, tire ce nom de poisson d'un nom d'homme.

GALVADAIRE, vagabond (*Dict. du patois norm.* de Joret), de *galvagari*, mauvais *rôdeur*. V. GALVAUDER.

GALVARDINE, cape contre la pluie, composé de *gal*, faux, petit, et d'un dérivé de *varde*, v. fr. garder, litt. fausse, mauvaise garde. On disait aussi en v. fr. *calvardine* et *gavardine*. Un vêtement du cou s'appelait *warcole*, litt. garde-col.

GALVAUDER, pop. et spécialement en Normandie, courir une besogne, la gâcher, mot, pour Littré, « d'origine inconnue ». Cependant l'expression du Charolais, qu'il cite « travail de *galvache* », ouvrait la voie à l'interprétation, tout en donnant l'étym. du fr. gavache, qu'il n'est plus besoin d'aller chercher dans l'espagnol. Il est certain que galvauder offre un sens péjoratif où le *gal* est pleinement justifié. Il reste à déterminer *vauder*, qui serait le l. *vadere*, satisfaisant pour la forme et pour le sens, puisque son synonyme berrichon, *galvacher*, qui, lui, renfermerait le l. *vagari*, vaguer, signifie vagabonder d'après le *Glossaire* de Jaubert. On ne peut donc tirer *galvauder* et *galvacher* que de deux radicaux différents, *vadere* et *vagari*. En effet, il n'y a pas d'échange entre *d* et *g*. Je n'en connais qu'un exemple approchant : c'est dans le nom de ce type populaire de bêtise, dit également Gribouille et Grigouille : « Sot comme Grigouille, qui se mettait dans l'eau de peur de se mouiller », est un dicton de Normandie.

Dans la première édition nous avons mis dans cette catégorie les Gales-bon temps, les joyeux compagnons, dit aussi Boules-bon

temps, d'après ce livre ; « *Les courvées abbadesques des Beules-bon temps de la haute et basse coquaigne.* » Mais ici *gale* appartient à la famille de GALA, festin, joie ; c'est une forme de *galois*, joyeux : « Je suis bon virois, je suis bon galois », dans une chanson d'Ol. Basselin. De même *goliardous*, litt. les gaillards, troubadours qui se moquaient du beau sexe (*Dict.* de Lacombe).

HALIGOTER, v. fr., rapiécer, un mot que nous introduisons avec doute dans cette catégorie, car nous n'avons pas d'exemples de *c* changé en *h* aspiré : toutefois, un mot du v. fr., encore populaire en Normandie, offre la physionomie de notre péjoratif *gwal*, et aussi il en a bien le sens. C'est *haligoter*, rapiécer, de *haligote*, lambeau, du v. fr. *ligoté*, lien, attache, du l. *ligare*. En terme de police on dit encore *ligoter*, mettre les chaînettes à quelqu'un. La variante est naturellement *haricoter*, qui en norm. signifie faire un petit commerce, comme celui de raccommodeur, mais avec un sens dépréciateur ; de là *haricotier*, maquignon, marchand de petites et mauvaises bêtes, barguineur. Dans l'Avranchin on appelle *marigotier* le petit marchand de fruits à l'arbre, dont la charrette légère est dite *marigotte* ou *maringotte ;* mais *haricotier* peut-il se changer en *marigotier ?*

CHAPITRE III

Transformation de GAL *en* GALI.

C'est par l'intercalation de *e* pour soutenir la prononciation. En prononçant gal-mafrée, gal-pot, gal-borgne, on intercale involontairement un *e* muet : gale-mafrée, gale-pot, gale-borgne ; c'est ainsi qu'une semblable addition aux mots français en *eur*, issus de mots latins masculins en *er*, a été une des trois causes qui les ont féminisés, *caler*, caleure, et aux XIIe et XIIIe siècles *caure*. Mais comme ce renforcement eût été encore trop sourd, l'*i* bref satisfait mieux l'oreille. Nous pourrions citer la transformation assez fréquente de *e* en *ie : brevis*, brief ; *bene*, bien ; *eram* et *erant*, *ière* et *ièrent*, *febris*, fièvre, etc., comme nous l'avons fait dans la première édition, mais nous reconnaissons qu'ici le cas n'est pas

exactement le même. Littré cite une intercalation en *i* : brassicourt, cheval au genou arqué, qu'il explique par bras-court. Les vocables en *gali* ne sont pas nombreux, ayant été absorbés par la forme *cali*, qui est d'ailleurs identique.

C'est à cette classe qu'appartiennent *galimafrée* et *galimatias*, qu'on n'a pu encore expliquer d'une manière satisfaisante ; pour ce dernier on a même inventé la légende de *galli Mathiæ*. C'est Scheler qui a dit avec une vague aperception du vrai : « Nous pensons que *galimatias* doit avoir une origine commune avec *galimafrée*. L'analyse de ces mots reste encore à trouver » (*Dict. d'étymologie franc.*). Oui, ces deux mots ont, quant à leur préfixe, une origine commune, et nous croyons que leur analyse n'est plus à trouver. On les trouvera à leur ordre alphabétique.

Galbanonner (*Gloss.* de Roquefort), nettoyer les vitres, mot soupçonné péjoratif, mais peut-être de *galbanum*.

Galibamboche, nom donné par un écrivain contemporain, M. de Tesson (*Calendrier d'un galant homme*), à Paris, comme capitale de la débauche. Il semble par là que la tradition de *gal* n'est pas encore éteinte.

Galiborgne, *galiborgnon*, mot norm., vilain borgne, le même que caliborgne. (V. le chap. de Cali.)

Galibot, mot de physionomie péjorative, mais dont la finale nous est inconnue, à moins qu'elle ne soit *bot*, v. fr. bateau.

Galimafrée : pour Littré, origine inconnue, de même pour Scheler ; mais celui-ci a entrevu un fragment de la vérité. L'histoire de ce mot est la même que celle de galimatias, de sorte que d'Aubigné les présente comme se confondant : « Vous prenez une galimaphrée pour un galimatias, » (*Fœn.* IV, 17). Tous deux sont sortis du vocabulaire physique, et le premier de la langue culinaire : « Calimafrée ou saulce paresseuse » (*Le Ménagier*, II, 5). Or, galimafrée se compose du péjoratif *gal* renforcé par *i*, et de *mâfrer*, qui est, comme le fr. bâfrer, l'expression d'une *mâcherie* bruyante où le *r* joue un rôle important, comme dans les autres termes de gloutonnerie : *Lifre-lofre*, *galafre*, *galifre*. L'anglais a pris ce mot, qui est écrit *gallimaufry*, mais qui se prononce comme en français.

Galimatias, un mot sur lequel on a forgé une légende que Littré, qui n'affirme rien sur l'origine du terme même, apprécie d'ailleurs très-justement : « On a dit que galimatias venait de ce qu'un avocat, plaidant en latin pour Mathias dans une affaire où il s'agissait d'un coq, s'embrouilla au point de dire *galli Mathias* au lieu de *gallus Matthiæ ;* mais l'anecdote a été inventée pour fournir l'étymologie ». Galimatias est un de ces vocables nombreux qui du vocabulaire physique ont passé dans le vocabulaire moral, un de ces mots populaires énergiques qui se sont introduits dans la langue littéraire. La plus ancienne citation qu'en fait Littré est de Balzac, dans son *Socrate chrétien.* Or, en norm. mâcher se dit *mâquier,* comme en picard *mâquer :* donc un *gâlimaquias* est un sale *maquiâge* ou manducation grossière, et la finale *as* ajoute encore au sens péjoratif.

Galipenne (*Gloss. picard* de Corblet), terre inculte, stérile, sens évidemment péjoratif ; mais qu'est-ce que *penne ?* C'est le v. fr. *penne,* du radical si riche en dérivés *pinn,* pointe, et *penne* a le sens de hauteur, éminence, partie généralement stérile.

Galitran (*Dict.* de Lacombe), un bélître, un pendard, mot composé de *gal* et du l. *latro,* qui est *litre* en fr. dans bélître, issu du l. *balatro.*

Galibamboche, nom forgé par M. de Tesson dans son *Calendrier d'un galant homme* (1868), et appliqué comme sobriquet à Paris, considéré comme un centre de vice et de débauche. Il semble d'après cette citation d'un livre récent que la tradition de *gal, gali,* n'est pas encore perdue.

Galpié, nom propre, litt. mauvais pied.

Galuchet, terme de mépris, dont le radical est inconnu : je trouve ce mot dans le *Figaro,* scène de Gambetta chez la comtesse (1881, août).

Quoiqu'ils soient en dehors de notre théorie, nous croyons pouvoir introduire ici deux mots, d'origine inconnue pour Littré, qui se présentent avec un air de ressemblance dans leur préfixe ; mais *b* ne peut se résoudre en *g.* Ce sont les termes baliveau et baliverne. On peut cependant en essayer l'explication. Les baliveaux sont des arbres réservés pour devenir haute-futaie ; ils sont donc,

par rapport aux grands arbres, arbres de bas-*livel*, de bas niveau, du v. fr. *livel*, niveau, resté en angl., issu du l. *libellus*. La disparition de l'*s* ne fait pas difficulté : cf. balèvre, de basse lèvre; *bahut*, de basse huche; babeurre, de bas beurre; bavolet, de bas-volant, et le v. fr. *baligaud*, fanfaron, maussade, litt. bas nigaud. Pour baliverne, c'est peut-être bas-*rivel*, du v. fr. *rivel* et *revel*, joie, divertissement, resté dans le fr. réveillon. Nous donnons ici une double interprétation nouvelle, qui peut être reçue avec réserve; mais il y a lieu de s'étonner que Littré appelle d'origine inconnue deux termes acquis à l'étymologie française : le fr. bigre, qui est le l. *apiger*, si commun dans la langue du moyen-âge, et le verbe marcher (fouler), du l. *marcus*, marteau, (non plus de *marche*, frontière), ce qui conduit à l'étym. de marc (de fruits), litt. l'objet *marché*, *martelé*.

GALLOCHER (*Gloss.* de Roquefort), tracasser, du norm. *locher* et *lochier*, secouer (lochier un arbre).

GALOCHE, chaussure inférieure : ne peut venir de *gallicæ*, qui donnerait *galliche* : c'est litt. où le pied *loche* désagréablement, en norm. *locher*, ballotter.

GALOU, coquin, fripon, mauvais loup (*Gloss.* de Roquefort).

GALRIGACHE et GALVACHE, espèce de vin : « vin de Rein, de Poitou et de France, *galrigaches* et malvoisies, et autres vins étrangers » (Froissart, liv. II). Mot soupçonné composé de *gal* et d'un radical inconnu.

GAOUTADAT et GAOUTAT (*Gloss.* de Roquefort), soufflet sur la joue, probablement composé de *gal* et d'un radical inconnu.

CHAPITRE IV

Transformation de GAL *en* GAUL, *écrit quelquefois* GOL.
Cf. le français altre, aultre, *autre.*

GAULFARIN, en v. fr. *golfarin*, un terme d'injure, semble signifier mauvais frère. Cf. le v. fr. *frarie*, fraternité, l'ancien cat. *frare*, frère; mais Lacombe donne *frarin*, infortuné, misérable, et Hippeau *frarin*, frère.

Gaulfait, dans le *Dict.* de Lacombe golfé, mal-fait (*gal-fait*), grossier, maladroit.

Gaulfouler, en v. fr., et *gorfouler*, gâter, détruire, litt. fouler salement.

Gaulimas, avec intercalation de *i*, mangeaille, sale mâchure ou *mache*, litt. *gaul-mache ;* or, mâche est le nom d'une salade, la *valerianella olitoria*, la finale *as* comme galimatias.

Gaulmiché et gaudemiché, phallus artificiel, faux phallus, en v. fr. *michon*, petit homme.

Gaulfiche, que le *Dict.* de Trévoux écrit *golfiche*, espèce de coquille, celle des pèlerins Saint-Jacques, renfermant un poisson peu délicat, en norm. *gaufiche* et *gofiche*, litt. faux poisson. Le mot *fiche*, congénère du l. *piscis*, figure dans le patois normand, où il a été sans doute introduit par les Scandinaves. Une charte normande, de Fécamp, nous donne l'étymologie de ce nom qui est écrit *Fiscannun*, c'est-à-dire *fish-gart*, pêcherie ou *fish-ham*, le hameau du poisson : « *Unum fisigardum in Dieppa et apud portum ipsius Dieppæ* » (1030). Cf. *stockfish*, litt. poisson de provision, connu dans une grande partie de la France, surtout dans le Midi, pour la morue et le hareng. En argot *stocfiche* (*stock-fish*) désigne les Anglais. Cf. l'*or-fi*, qui en norm. est un poisson à bec pointu et allongé, dont les arêtes sont bleues quand il est cuit ; c'est une altération de *horn-fish*, litt. poisson à la corne. En Bretagne, c'est l'*aiguillette*, pour *anguillette*, petite anguille. (V. notre *Glossaire norm.*, t. III, aux origines scandinaves, p. 28.)

Gaulporte, par métathèse *glauporte* et facilement cloporte. L'étymologie de ce dernier mot est fort controversée. Mais qu'est-ce que le cloporte pour le peuple ? C'est un petit, un faux porc ; les Normands l'appellent *treie*, une truie ; les Italiens *porceleto ;* les Français le *porcelet Saint-Antoine*. Porte est donc l'altération, d'ailleurs légère, de porc, et la vraie orthographe serait *glauporc*.

CHAPITRE V

Transformation de GAUL *en* GAU *ou en* GO.

Le *l* est étouffé devant une consonne.

GAUAPEUR : ce mot populaire n'est pas dans le *Dict.* de Littré ; on écrit souvent *goapeur,* désignant un gourmand. Il renferme notre péjoratif *gau,* avec une finale inconnue, si elle n'est *hapeur*, v. fr. happeur, celui qui happe. Littré dit très-bien que c'est une onomatopée tirée du bruit d'une bouche qui saisit, qui happe. En effet, *hap* est bien, par exemple, le bruit de la gueule du chien qui *happe*. On dit en proverbe : « Les gauapeurs sont les gros mangeurs. » Gauapeur a aussi le sens de moqueur : c'est sa signification en breton, *goapaat.*

GAUANNE, qu'on écrit *caouanne,* forme qui représente la prononciation populaire *guo* et *cao,* pour *gau* et *cau,* a les caractères péjoratifs, d'abord par son préfixe, puis par sa définition : « Tortue relativement petite de la Méditerranée et de l'Océan ; sa chair ne vaut rien ».

GAUBRÉGEUX, dans Rabelais, ricaneur, litt. celui qui se *gauberge* ou *goberge ;* le v. fr. écrivait *gauberge.*

GAUBERGE, espèce de merlus qui vient de Terre-Neuve, plus dur que le merlu ou merluche, un péjoratif par rapport à ce dernier poisson.

GAUBERGER (se), mieux que goberger, un mot pour lequel Littré n'a qu'une conjecture très-peu probable : nous hasardons *gaulhéberger,* se mal héberger, abuser du logis, de l'hospitalité.

GAUBILLE ou GOBILLE, bille de pierre, litt. fausse bille, par rapport à la bille de marbre ou *marbresse,* ou bien de *gau-oubille,* du v. fr. *oubille*, miette : « Du festin il n'est pas resté une oubille ». En norm. *agaubille* sign. méchant petit meuble, bimbelot.

GAUCIEUX : j'écris ainsi ce mot, quoiqu'on dise *vaucieux* dans le pays où je l'entends, dans l'Avranchin, à cause de l'affinité de *v*

et de *g* ; il ne peut pas se résoudre en *mau-cieux*, mauvais ciel ; *gaucieux* ou *vaucieux* se dit d'un terrain mal assoleillé, à fausse lumière, à mauvais ciel : le revers du sillon qui est dans l'ombre se dit « à vaucieux ».

GAUCHEFER (*Flore de la Manche* de Besnou et *Dict.* de Littré), le *calendula arvensis* ou le petit souci, le souci des vignes, dès lors faux souci, souci inférieur, par rapport au type, le grand souci (*calendula officinalis*) ; mais *chefer ?* ce pourrait être chèvre feuille, si la différence des plantes n'était si grande.

GAUCHÊNE, ou COCHÊNE et COQUÊNE, litt. le faux chêne ; c'est l'érable, *acer campestre*, dont un congénère, le sycomore, est appelé *faux-platane* (*pseudoplatanus*).

GAUCHET, écrit gochet, nom vulgaire d'une coquille, la *natice foudre*, mot soupçonné péjoratif.

GAUCOURT, mot normand, désagréablement court, trop court, en v. fr. *gaucourte*, espèce de robe.

GAUCOURLIS, le bécasseau-gaucourlis (*tringa subarquata*) ; litt. le faux courlis ou *corlis*, et fréquentant aussi les rivages maritimes.

GAUDEBILLEAUX, « mot de Rabelais qui signifie grosses tripes de bœuf gras » (*Dict.* de Trévoux) ; c'est un terme de la langue pop. de Touraine où Rabelais a tant puisé. Sa définition « grosses tripes » indique un péjoratif relativement aux petites tripes du bœuf et aux tripes plus délicates du veau et du mouton. Gaubilleau, sans doute primit. gaul-billeau, nous offre un terme normand : c'est la *beille*, le ventre, les entrailles, qui a passé dans l'anglais, où *belly* a le même sens. Je l'ai rattaché à un mot gaulois, à l'*ambasilla* des *Gloses* d'Abbon (liv. III), dans mon *Glossaire du normand, de l'anglais*, etc., t. II, p. 92. Ce serait donc la grosse beille, la mauvaise ventrée. Quant à l'intercalation de *d* après *l* (gauld-billeau) (v. GAUDELUREAU), cf. le v. f. *vaudeluque* (pour gaudeluque), fanfaron, petit maître (*Gloss.* de Roquefort), où se dessine assez bien le *gau* péjoratif et qui ressemble à gaudelureau.

GAUDEFRIDOUILLE, qu'on écrit *godefridouille*, pour gaul-fridouille, un efféminé, litt. celui qui *fridouille*, onomatopée du frisson. Cf. le prov. *fredelu*, frileux, et le v. fr. *fredeleux*, frileux. Quant à l'in-

tercalation du *d* (gaulde-fridouille), elle est commune après *l* : le lat. *molere* est devenu *mouldre ; valere* donne il *vauldra; volere*, vouloir, donne il *vouldra*. Cette remarque s'applique à plusieurs mots de cette catégorie.

Gaudelureau, qu'on écrit godelureau, familièrement et par dénigrement jeune homme d'une conduite étourdie et présomptueux près des femmes. Gaudelureau pour gau-lureau; en effet, en bourguignon on dit *gaulurèdu* pour un jeune homme libertin, litt. un mauvais luron ou *lurédu*, du v. fr. : « Pour le souper des compagnons lureaux » (P. Faifeu, chap. XIII). Un texte du XVI[e] siècle porte *galureau* : « Il n'y a si méchant fils de laboureur qui ne veuille faire du galureau, porter plumes au chapeau. » (*Nef des fols*, fol. 62). L'étymologie de ce mot par Littré n'a guère de vraisemblance, *godelu* ne pouvant rendre compte de godelureau, dont il ne peut être que l'abrégé. Pour *luron*, Littré le déclare d'origine inconnue ; cependant il avait sous les yeux ce texte du XVI[e] siècle : « Le filz en chantant avant lure, lurete, avant lure, luron. Mon Dieu, que je suis vrai luron. »

Gaudenot, qu'on écrit godenot, est un pur péjoratif breton, de *go, gau*, et *den*, homme, faux homme, petit bonhomme de bois. Pour Littré, étymologie inconnue.

Gaudiveau. Le *Dict.* de Trévoux l'écrit ainsi, maintenant godiveau ; pour Littré « origine inconnue ». C'est un pâté de veau, un hachis de veau, une espèce d'andouillette, litt. gaul-veau, mets inférieur de veau, le *d* intercalé comme dans gaudelureau, gaudebilleau, etc., avec *i* pour *e*, pour appuyer la voix.

Gaudon, que le *Dict.* de Trévoux écrit godon et qu'il définit : « homme fort riche et qui prend ses aises » ; il se prend en mauvaise part, litt. *gau-don*, mauvais maître ou seigneur. Maillard appelle le mauvais riche : « *unus grossus godon qui non curabat nisi de suo ventre* », un gros godon qui n'avait cure que de son ventre. « Les Anglais sont allés devers leur roi godon », mais non pas de *goddam* (Ol. Basselin).

Gaudiver, pour *gaul-iver*, dans l'Avranchin, homme à demi-ivre, d'une faible ou fausse ivresse ; *iver* serait une métathèse de ivre ;

j'en ai rencontré une analogue dans les *Contes de la Haute-Bretagne* de M. Sebillot, du patois de ce pays où on lit : « Ils ressembellent », ils ressemblent.

GAUFRÊNE, en norm. litt. faux-frêne : c'est la viorne lantane *(viburnum lantana)*, que son écorce farineuse fait ressembler au frêne.

GAUGALIN, la poule qui chante comme le coq *(gal)*, litt. la mauvaise *gallina* ou géline ; en v. fr. *galine*, jeune coq, *gallinat*, poulet. C'est donc le faux coq, le mauvais coq, parce que son chant est un signe de malheur.

GAUGELU et GOGUELU (*Dict.* de Trévoux). Selon Borel, « celui qui a double menton et qui est fort gros ». Ce mot, d'après le *Dict.* de Trévoux, signifie un gros réjoui, un rieur ridicule, litt. mauvaise goule ou gueule.

GAUGRAIN, litt. le mauvais grain, celui qui est arrêté à la filière.

GAULAVÉ (Avranchin), mal, à demi-lavé.

GAULIARD, mot qui ne reçoit pas d'étymologie de Littré, qui, l'appelle rave blanche ; mais le *Dict.* de Trévoux dit rave brune, cendrée : or, *liard* en v. fr. désigne le gris pommelé ; c'est litt. le faux liard, la sale couleur grise.

GAULIMAS, mangeaille, sale mâchure ou mâche, pour *gaul-mas* ou gaul-mâche. Or mâche est le nom d'une salade, la *valerianella olitoria*. Ici la finale *as*, comme dans GAULIMAS et GALIMATIAS.

GAULORER, normand, ronfler grossièrement, de *lorer*, ronfler ; par contraction on dit aussi *glaurer* ou *glorer*.

GAULORÉ, dans l'Avranchin, désigne un manger grossier, fait de pain ou de farine dans du lait caillé : *loré*, en v. fr. lait caillé.

GAUMICHON, espèce de bourbe ou gâteau aux pommes, litt. fausse miche ou *michon* ; en v. fr. *michon*, très-petit homme trapu, gros comme une miche.

GAUMINE, mariage à la *gaumine*, celui qui était contracté par les protestants en présence du curé, mais malgré lui et sans aucune

bénédiction. On voit d'ici la mauvaise mine du curé. Littré cite ce mot sans en donner l'étymologie.

GAUMART et CACHIBOU : la bursère des Antilles, avec son nom ignoble de *bois à cochon,* s'appelle encore *gaumart* et *cachibou,* termes de physionomie péjorative, mais à radicaux inconnus.

GAUPE, femme malpropre et désagréable, en prov. *gaupas,* une vieille laide. Ici Littré cite plusieurs étymologies, sans conclure sur ce mot qui renferme *gau.* Une étymologie allemande est à peu près certaine : c'est le vieil all. *wolp,* louve, prostituée : dès lors c'est gau-wolp, contracté en *gaulp.*

GAUPILLER, GAUSSEPILLER et GOUSSEPILLER, identiques au fr. houspiller et gaspiller, et tous se résolvent en gaul-piller, c'est-à-dire piller grossièrement.

GAUPINET, v. fr. et norm., faible, fainéant, mot péjoratif et obscène, en lat. *malè inguinatus.*

GAUPITRER, pétrir d'une manière sale.

GAUPLAT (Avranches), litt. mal plat, se dit d'un arbre mal aplani, puis par suite d'un tronc mal arrondi.

GAUPLUMÉ, v. fr. et norm., mal peigné, mal emplumé.

GAUQUELICOT, coq, au lieu de coquelicot, plante, distinct de *coquelicot,* oiseau, désigné dans ce texte : « un coquelicoq tout droit sur ses pieds », et qui est l'onomatopée de son cri *coquericot !* On peut dire *gauquelicot* et *coquelicot,* comme on dit *gauquêne* et *coquêne* pour l'érable. Gau est le péjoratif *gal :* reste *quelicot.* Dans les recettes de Marcellus Empiricus, le « *papaver sylvestre* » est dit en gaulois *colocatonos ;* or ce mot peut se réduire en *gal* péjoratif, plus *catonos,* et avec la terminaison diminutive celtique, *catonic* ou *quetonic,* qui égale *quetelic.* On obtient donc *gau-quetelic,* par contraction *gauguelic,* et avec la finale diminutive fr. en ot, *gauquelicot,* litt. le faux pavot. Les Grimm retrouvent le *colocatonos* dans l'irl. *codlaincan,* pavot. Toutes ces transformations d'un mot qui vient de si loin n'ont rien d'étonnant.

GAURHUMER (se), se donner un mauvais rhume ; le privatif « *se dégorhumer* », très-usité à Avranches, signifie se débarrasser la gorge d'un mauvais rhume, en crachant.

Gausec, mal sec, en patois normand.

Gauset, dans l'Avranchin, signifie un lierre qui s'accroche aux blés et qui leur est contraire : c'est tantôt la *viria craeca*, tantôt l'*ervum hirsutum*, en fr. l'ers. La gesse est une plante très-voisine de celles-ci. Or, *gausé* peut représenter *gau-gesse*, litt. la fausse gesse.

Gautimas (*Dict.* de Lacombe), mot prov., une grosse joue, un joufflu, mot de sens péjoratif dont le radical nous est inconnu.

Gautué, mot norm., litt. faux-tué, mal-tué : un animal *gautué*.

Gautuflat (*Dict.* de Lacombe), grosse joue, joufflu, jette à l'esprit *gau-soufflé*, boursouflé.

On remarquera qu'en normand les péjoratifs en *gau* sont associés à des mots très-clairs, et qu'il ne peut y avoir d'incertitude sur le sens et la composition de la plupart d'entre eux : *gautué*, mal tué ; *gauquêne*, faux chêne ; *gaufrêne*, faux frêne ; *gauvèche*, fausse vesce ; *gauplumé*, *gaugrain*, *gaucourt*.

Comme *g* s'échange avec *v*, *gau* et *vau* sont identiques. On peut donc rattacher à la classe de ce chapitre *vaudeluque* (semblable à godelureau), petit maître, en v. fr., ensuite *vau-put*, litt. vilain, infâme, puant, celui qui commet un péché contre nature, ensuite va-vasseur par gal-vasseur, le vavasseur, c'est-à-dire le petit vassal.

Ce n'est pas l'œil, c'est l'oreille qui est le juge en fait d'étymologie : aussi l'orthographe *gau* ou *go* est même chose pour l'oreille. Aussi les mots français gobille, godefridouille, godelureau, godenot, goapeur, godiveau, goberger, goguenard, goguelu, pourraient peut-être s'écrire par *gau*, et cette orthographe serait plus étymologique.

Le mot breton goemon, pour Littré « d'origine inconnue », signifiant l'épave, le varech, la saleté que la mer jette sur son rivage, ce que l'on appelle dans l'Avranchin le *jaffa* de la mer, ce mot a un sens péjoratif ; mais il ne contient pas notre préfixe. M. Maurier (*Mém. de l'Acad. de Brest*) l'explique par « *gouez mon* », sauvage engrais, en faisant remarquer que ce mot pourrait remonter à une haute antiquité, car aujourd'hui les adjectifs bretons suivent le substantif, et c'était le contraire du XIIIe au XVe siècle.

GOELAND a aussi une physionomie péjorative ; cependant il peut venir du breton *goellen*, gémir, ce qui est assez d'accord avec le cri de l'oiseau. De là le fr. *goëlette*, fém. de goëland, espèce de navire léger. D'autres noms de navires sont tirés de noms d'oiseaux : la frégate, de la *frégate*, le plus rapide des êtres ailés ; la corvette, de la *corvette* ou *covette*, nom normand de la femelle du corbeau.

Un mot de même physionomie est *gogane*, un des noms de la fritillaire ou couronne impériale ; mais ce doit être une altération de son nom de gorgone, formé d'après le grand nombre de ses têtes.

CHAPITRE VI

Transformation de GAL *en* GA.

GAL perd son *l* devant une consonne.

GABARRE, embarcation inférieure à la barque et à la barge, puisqu'elle est plate et qu'elle sert à décharger les barges ; c'est un lourd bateau sur les rivières. Le fr. barque et barge est d'origine celtique : *barc* en gaël., *bark* en bas-breton. En préfixant le péjoratif *gal*, on obtiendrait *ga-barge*, fausse ou mauvaise barge ; mais *barre* est aussi d'origine celtique : c'est *bar* en kymri, branche, et par extension barre, poutre, et la poutre est l'objet prédominant dans le bateau plat. Le breton offre la même composition : *gaober*, litt. mauvaise barque ou barre. Pour gabarre, Littré écrit : « origine inconnue. »

GABIOURNE, mot soupçonné péjoratif, qui dans le Piémont désigne la pie-grièche. (V. *Nouv. Dict. d'hist. nat.*)

GABORD, le bordage de la quille, c'est-à-dire le faux bord, le petit bord, relativement au bordage proprement dit. Les Anglais disent *garboard* dans le même sens, un mot qui a mieux conservé la forme du péjoratif. Il est bien probable que *garbord* ou *galbord* a été le mot fr. primitif.

GABORIN, dans l'Avranchin, vieux, misérable mobilier, vieilles

hardes : le sens péjoratif est ici bien évident, mais nous ignorons le radical *borin*, à moins que ce ne soit le v. fr. *bouras*, grosse étoffe de poil.

GABOUILLA, en prov., brasser l'eau, la troubler avec un bâton d'après le *Dict.* de Lacombe, litt. brouiller salement, fouiller grossièrement. Cette forme suppose le fr. gabouiller.

GABURON, terme de marine, pièce de bois qu'on applique à un mât pour le fortifier : c'est donc un faux mât, un terme de dépréciation. Le v. fr. *buron*, cabane, est-il le radical ?

GABUSER, tromper (*Dict.* de Lacombe), litt. mal user, abuser, ou *gal*-abuser.

GADOLIER (*Dict. du patois norm.* de Joret), garnement, mauvais sujet, radical inconnu.

GADOUE « origine inconnue », dit Littré : c'est litt. la sale boue, la boue inférieure ; toutefois le passage de *b* à *d* n'est pas ordinaire. Pour nous *gal*-boue, d'où gadoue n'est pas un hybride, puisqu'on reconnaît que le fr. boue est le kymri *baw*, boue, exactement le norm. *baue*, boue.

GAFOUILLER et CAFOUILLER, fouiller salement, et aussi CHAFOUILLER.

GAGUI, une grosse réjouie, grossièrement *gaie* ou *gal-gaie*. Pour Littré, origine inconnue. Le *Dict.* de Trévoux donne la forme fém. « une bonne grosse gaguie. »

GAHET était, avec *cagot* (v. ce mot, ou vilain Goth) et *cacous*, mauvais cuisinier, du v. fr. *cous*, cuisinier, ou plutôt *caqueux*, le nom des peuplades abhorrées : litt. mal *hait*, dégoûtant, du v. fr. *haiter*, plaire.

GALIFRE (*Gloss.* de Roquefort), grand mangeur : *lifre*, onomatopée d'un manger bruyant, qui entre dans le sobriquet des Allemands, *Lifre-lofre*, gourmand.

GAMAFRER, v. fr., blesser, c'est-à-dire *mâfrer* ou mâchurer d'une manière sale et grossière : c'est une réduction de *galimafrer*, resté dans galimafrée. V. ce mot.

GALUER et ÉGALUER, en norm. éblouir, litt. mal luire ; la finale

lue se trouve dans le fr. péjoratif berlue v. ce mot ; elle est voisine du v. fr. *lum*, lumière, du l. *lumen*.

Galurin, nom présumé péjoratif que Besnon, dans sa *Flore de la Manche*, donne à la mâcre (*trapa nutans*), pop. *corne du diable* et châtaigne d'eau. Le radical nous échappe, à moins que ce ne soit le v. fr. *norrin*, nourriture. Donc *ganourrin* serait la mauvaise nourriture, châtaigne inférieure.

Galanga, mot soupçonné péjoratif, d'après sa physionomie et d'après l'affreux poisson qu'il dénomme, la baudroie lophie. Quant à *galanga*, plante ou le *maranta*, bien qu'abrégé en *languas* (*nouv. Dict. d'hist. nat.*) il n'est pas pop. ni péjoratif : c'est le. v. fr. *garingal*, de l'arabe *chaland*, d'après Littré, sans doute prononcé *Kalang*.

Gamandrée, la germandrée. « Prends gamandrée cueillie au moys de may » (XVIe siècle, *Secrets d'Alexis*, Piémontois). Cette forme suppose *garmandrée* et nous montre l'affinité de *gar* et de *ger* qui a prévalu. Nous ne voulons tirer de là que cet échange, car l'étymologie, longtemps douteuse jusqu'ici, est l'italien *chamadria*, tiré du nom latino-grec *chamædrys*, litt. chêne à terre, petit chêne.

Gamandier, litt. faux amandier ; c'est une espèce de châtaigne dans le Dauphiné, d'après le grand *Dict. d'histoire naturelle*.

Garingal et galange, espèce d'épice (*Gloss.* de Roquefort) mot soupçonné péjoratif.

Gamaheucher, terme obscène, avec le sens général de grossièreté, de saleté.

Gamare, petit étang près de Narbonne, litt. la petite, la mauvaise mare.

Gamegno (*Dict.* de Lacombe) en prov., désigne un oiseau inférieur, grive ou alouette de troisième grandeur, litt. mauvaise mine, *megno*, comme la mauvis (mauvais visage) ; le fr. mine est le bret. *min*, visage, le kymri *mein*, le norm. *meine*.

Gamille, nom pop. de la ficaire renoncule, peut-être litt. camomille, ce dernier mot devant se contracter en *camille* ; il ne serait pas dès lors péjoratif. Pour les plantes, le peuple admet de vagues et lointaines analogies.

Gamin, pour Littré « d'origine inconnue ». Ce mot rentre d'au-

tant mieux dans notre théorie que l'on trouve *galminus* dans un ancien lexique cité par Ed. du Meril dans son *Hist. philos. du fr.*, litt. mal-miné, de mauvaise mine, comme le prov. *gamegno*. Son synonyme moderne, *gavroche*, a un air péjoratif, mais son interprétation nous échappe.

GAMION, le même que CAMION. V. ce mot.

GAPILLON, vers l'embouchure du Rhône, d'après Pfeiffer, dans sa *Légende territ. de France*, a le sens de marécage. Il cite *palun*, marais, forme du v. fr. *palud* et *palu*; dès lors on obtient *ga-palun*, mauvais marais. Je trouve aussi que GAPILLON désigne le jonc de la Camargue : c'est dès lors la mauvaise paille, le *ga-paillon*.

GASPAROT, espèce de hareng qu'on sale pour l'hiver et qui est moins bon que le hareng ordinaire; sens péjoratif, litt. mauvais *spare*, du l. *sparus*.

GAVAUCHE, terme de marine, désordre. Ce terme, évidemment péjoratif, est une forme de *gavalcher*; on dit dans le Charolais « un travail de galvache. » V. GALVAUDER.

CHAPITRE VII

Transformation de GAL *en* GAR *et en* GUER. — C'est l'échange commun entre les deux liquides *l* et *r*.

GARBOUILLER, v. fr. brouiller grossièrement : de là le v. fr. *garbouillement* et *garbouil*. Garbouiller se métathèse en *grabouiller* : « Un peu de grabouil entre mesdames de Belin et de Bressy » (*Satire Ménippée*). Ces mots sont distincts de *gargouiller*, onomatopée d'un bruit guttural. Cf. le personnage pop. appelé Grigouille et Gribouille, « celui qui se mettait dans l'eau de peur de se mouiller », et le fr. gribouiller et gribouillage, qui sont une forme adoucie de grabouiller.

GARBOTEAU, poisson, la chevanne ou meunier, du v. fr. *boteau*, pommeau d'épée, chose en botte, arrondie : ainsi garboteau serait le vilain, le faux pommeau, d'après sa grosse tête, indiquée par son synonyme chevanne, du v. fr. *chève*, chef, tête.

Gardon, qui semble offrir le *gar* péjoratif, n'est introduit ici que pour proposer une étymologie, Littré l'ayant déclaré « d'origine inconnue. » Il semble appartenir au *guard* scandinave, une pêcherie, comme commun dans les pêcheries.

Gardonner (*Gloss.* de Roquefort), médire, litt. mal donner, donner en mal. V. Ducange au mot *gardo*; il donne aussi *gardonner*.

Garbure, potage épais fait de pain, de seigle, de choux et de lard, pour Littré « paraît venir de l'esp. *garbias*, ragoût », étym. qui ne rend pas compte de la finale *ure*. La garbure a été sans doute une grossière soupe au beurre, au lieu de lard, du moins pour les jours maigres : or beurre est *burre* dans la plupart des patois : *burre* en norm., *bure* en pic., en it. *burro*. La garbure serait donc la mauvaise ou grossière soupe au beurre. Le sens péjoratif est marqué dans un mot analogue : « des reliefs des beurres on fait la *burate* pour servir à l'appareil de la grossière famille » (Ol. de Serres).

Garbuge, v. fr., grabuge, ainsi que galburge. V. ce mot, chapitre ii.

Garfouler, un mot du Berry (v. *Gloss. du Centre*, par Jaubert), litt. fouler grossièrement, salir en foulant.

Gargache et gargaisse, sorte de culotte (*Gloss.* de Roquefort), du mot soupçonné d'être composé du préfixe *gar* et du prov. *gacher*, gros drap pour les paysans. Toutefois, ce peut être la métathèse de grègue, avec un suffixe (*asse*, *ache*) péjoratif : *guergasse*.

Gargamelle, le nom de la femme de Grandgousier dans le roman de Rabelais, lequel avait adopté ce nom populaire, au sens de vilaine truie, car *gamelle* a toujours le sens de truie en Berry (v. *Gloss. du Centre* de Jaubert).

Gargantua, mot pop. fort ancien, que Rabelais a donné au héros de son œuvre pantagruélique : sa vraie définition est « personnage gigantesque ». Aussi, malgré l'autorité de M. Baudry, qui tire le mot du prov. *gargante*, gosier, nous y voyons le préfixe *gar* et le mot géant, qui s'est dit *gayant*, témoin Gayant, le géant des fêtes de Douai.

Garguille (Gautier), nom de théâtre adopté par le célèbre far-

ceur Hugues Guérin vers 1588, litt. la mauvaise goule (Jehan Gargoule, XVe siècle), ou bien la mauvaise blague, du v. fr. *guile*, bourde. Il réunissait en son nom deux noms très-distincts qu'il trouvait dans la langue populaire, dans ces dictons : « prendre Gautier pour Gargouille », se méprendre, et « n'épargner ni Gautier ni Gargouille », c'est-à-dire personne. Ce dernier dicton a été employé par Régnier (sat. XIII). Du reste, Garguille peut se rattacher à *garguille*, gorge, et en bourguignon *garguillot* a cette signification.

GARGUETON (*Gloss.* de Roquefort), charençon : cet insecte si nuisible doit recevoir des noms injurieux; le mot charençon est lui-même formé de notre péjoratif. V. le chap. XIII, sur CHAR ; mais le radical de gargueton nous est inconnu.

GARMENTER, se lamenter, en v. fr. pris en mauvaise part, radical inconnu.

GARGOTTE, litt. mauvaise *cotte* ou *cottage;* Littré donne pour étymologie le berichon *garcot,* cabinet noir, qui est la forme première de *gargotte.*

GARGOUSSER, mot norm. composé du préfixe *gar* et de *grousser,* gronder ; ainsi *gargousser* est gronder grossièrement. Ce mot peut réclamer l'étym. du fr. gargousse, qu'on ne peut tirer de l'it. *cartocchio,* car il n'y a pas d'exemple de *t* changé en *g,* et *cartocchio* ne peut faire que cartouche.

GARNOTTE. V. GERNOTTE.

GARNEMENT, mot qui a le sens péjoratif, mais qui ne peut se décomposer en *gar* et un radical. Il n'est introduit ici que pour la critique de son étymologie par Littré. Il est rare qu'un nom de chose devienne un nom d'homme : à ce titre il est difficile que garniment, primit. défense, puis arme, puis vêtement, s'applique à une espèce humaine. Sa forme la plus ancienne est « garnemenz » dans la chanson de Roland. C'est vers le XIVe siècle qu'on trouve *garniment* dans le sens de mauvais sujet : « La trève ne donnai à de tels garniments » (*Vie de Guesclin*, v. 1174). « Lors avait nom Saules il mauvais garniment » (*Girard de Rouss.*, v. 5897). Il y a là deux mots distincts : *garniment,* issu de garnir, et *garniment,* homme, d'origine inconnue, à moins qu'il ne soit *ward-man*, homme de

garde, soldat, un des nombreux termes militaires dus à l'invasion germanique. Remarquons que ce mot n'est pas en soi péjoratif et qu'aujourd'hui, comme autrefois, on dit « mauvais garnement ».

Garrabot (*Gloss.* de Roquefort), petit bateau, mot d'aspect péjoratif, mais qu'il tire du lat. *carabus*.

Garsouiller ou gasouiller, en norm. a le sens de salir une chose, de gâter, d'exécuter grossièrement une besogne : « Ce champ n'est pas labouré, il est gasouillé », litt. grossièrement souillé. Le fr. pop. possède *arsouille*, homme souillon ; c'est le même mot dont le *g* s'est éteint.

Garwal, loup-garou, en v. fr. Littré le tire de *were-wolf*, homme loup, par le bas-l. *gerulphus*, mais qui est *gar-wal* faux homme. V. garwal, au chap. Ier.

Garousse, nom qui, avec plusieurs variantes, s'applique à des légumineuses voisines les unes des autres, mais plus spéc. à la gesse cultivée, *lathyrus sativus : jarousse* et *arosse* (*Flore de Norm.* de Brébisson), et *garousse*, *gairousse* et *jarosse* (*Flore de la Manche*, par Besnou). Nous prenons pour type la forme *garosse*, où se montrent le préfixe *gar* et le sens péjoratif, car les synonymes *févouette*, *minçon* (mince), *féverolle*, *bois à crapaud*, *lentille bâtarde*, *pesette* (petit *pès* ou pois), *macusson* (mauvaise cuisson), *mitrouillet*, accentuent suffisamment l'idée de dépréciation. Quant à *osse*, c'est le nom d'une espèce voisine, l'*orobus*, en fr. orobe, en v. fr., au nomin. singulier, *orobs*. De cette dernière forme à *orosse*, il n'y a qu'un pas. On obtient donc *gar-orosse*, *garosse* et garousse, formes identiques, comme dans le *jarousse* et *arosse* précités. Littré déclare *jarosse* et *jarousse* d'origine inconnue. C'est le même mot que *garousse* ; en effet, *g* s'adoucit en *j* : par ex. *galbinus* devient *jaune*, *gaudium* joie.

Garuche (jeu de la mère Garuche). C'est le nom de celui ou de celle qui fait ses enfants de tous ceux qu'elle saisit à la course et qu'elle emporte dans son réduit. V. *Jeux des adolescents*, par Belèze. Ce mot a un certain aspect péjoratif, mais le radical nous est inconnu ; ce pourrait être la mauvaise rouge ou rousse, le poil roux, celui de Judas, étant regardé comme un signe de perversité.

Garrus (*Gloss.* de Roquefort), sorte de houx, litt. faux houx, comp. de *gar*, faux, et du v. fr. *uls*, houx, dérivé du l. *ilex* ou plutôt du l. *ulex*, ajonc, arbrisseau piquant.

Garvache (*Dict.* de Lacombe), habit long, mot de physionomie péjorative : or *vachin* en v. fr. signifie cuir de vache ; ce pouvait être, dans l'origine, un vêtement grossier fait de cuir de vache. Les paysans bretons et normands portent un long habit de peau de *bique* (chèvre). Distinct par le sens de *gargache*.

Garvane, le pois chiche ou *pesette* (*Flore de la Manche*, par Besnou, où l'on trouve aussi *garvance*) ; c'est une variante de *gourgane*, appliqué par les marins à la féverolle, et pour Littré *gourgane* est d'origine inconnue). Le sens diminutif est évident dans *garvane* et *gourgane*, d'après leurs synonymes *pesette* (petit pès ou pois) et *féverolle*. Le radical pourrait être le *banetos*, haricot en cosse, que donne le *Dict.* de Lacombe ; mais un autre étym. est beaucoup plus sûre. V. gourgane. Quant à garou, arbrisseau de la famille des daphnés, nous demandons à l'introduire ici, quoique étant en dehors de notre théorie, mais uniquement parce que son étym. a échappé à Littré : c'est le *caryon* de Pline, du grec καρυον noix, un des éléments du nom de la famille des caryophyllées ; c'est le *garum* du bas-latin, noix à écorce médicinale, comme le garou.

La mention de *garousse*, la gesse (le même mot que *vesce*, selon Littré), nous rappelle qu'une de ses variantes, *aresse* et *arousse*, est aussi le nom pop. d'une plante d'espèce et d'aspect bien différents : c'est l'arroche, en lat. scientifique *atriplex*. Littré s'efforce de tirer arroche de *atriplex* ; il cite l'italien *atrepice*, qui en sort bien, ainsi que le wallon *aripe* ; mais le namurois *aurause*, le berrichon *arrosse*, le fr. pop. *arosse* et *arousse* n'en peuvent sortir. Philologiquement, l'arroche et la bourrache sont le même mot. Littré dit que bourrache est d'origine arabe, *bou rack*, père de la sueur, dont les botanistes ont fait *borrago*. Cette plante sudorifique est originaire d'Orient. La disparition du *b* initial est un fait assurément insolite, et elle ne peut être constatée dans l'anglais *orach*, arroche. S'il n'y a pas de rapport botanique entre l'arroche et la bourrache, il y en a beaucoup d'autres : communauté de patrie, l'Orient ; communauté d'usage, toutes deux étant usités en décoc-

tions; communauté d'effets salutaires; communauté culinaire, puisqu'en certains pays la bourrache est une plante potagère comme l'arroche des jardins.

CHAPITRE VIII

Transformation de GAR *en* GUER.

Dans toute la vieille langue française la première lettre de l'alphabet se prononçait généralement *e*, comme aujourd'hui en anglais et dans nos patois. Il n'y a donc rien d'insolite dans le changement de *gar* en *guer*.

GUERBOULÉE, forme supposée d'après une forme du XVIe siècle *guéblette* (*guer-boulette*), pour giboulée. Son synonyme *triboulée* nous livre le radical, qui est *bouler*, rouler par terre. Pour le changement de *gue* ou *gui* en *gi*, il y a beaucoup d'exemples : le fr. *guigner* se dit *gigner* en génevois; le v. fr. *giler*, jaillir, donne le fr. guilée, ondée. On dit également *guibre* et *gibre* de navire; le fr. guichet est *viquet* en norm. Le v. fr. *gangle*, moquerie, était en prov. *jangla*, du l. *joculator*, d'où *jongleour*, qu'il ne faut pas confondre avec *gengleour*, farceur, joueurs de gobelets, du l. *cauculator*, du l. *caucus*, espèce de vase.

GUERJOLER, mot picard (*Gloss.* de Corblet), bégayer, maljoler; mais qu'est-ce que *joler?*

GUERLINGUET, nom dans Buffon pour désigner un petit quadupède ressemblant à l'écureuil. Ce mot annonce un péjoratif par son préfixe et un diminutif par sa finale. Qu'est-ce que *linguet ?* En norm. *elingué, elingard* se dit de tout être à la forme allongée, élancée, et ce terme s'appliquerait bien à l'écureuil. Le guerlinguet serait alors le faux et petit écureuil.

GUERLOPER, du patois picard (*Gloss.* de Corblet), bouillir par intervalles, c'est-à-dire mal bouillir; mais qu'est-ce que *loper ?* (Voir page suivante.)

GUERMENTER, le même que *garmenter* et *gaimenter*, v. fr., se lamenter, radical inconnu.

GUERMENDIER, forme supposée pour etymologiser le péjoratif, inexpliqué jusqu'ici, *quémander*, dont le sens de *mendier* est pris en mauvaise part. Les deux mots se superposent pour la forme et pour le sens, car le *r* de *guer* tombe devant la consonne *m*.

GUERNOTTE, adouci en *gernotte*, qui est dans la *Flore de la Manche* de Besnou, et le *r* est sensible dans la forme générale GÊNOTTE : c'est le *carum bulbocastanum* dont le bulbe est comestible. Le fr. est terre-noix. C'est en effet la forme et le goût de la noisette : c'est la *no-notte* des enfants, le *nut* de l'anglais. Ainsi la *guernotte* ou *gernotte* est la fausse noisette.

GUERDONNER, en v. fr. récompenser, n'est pas introduit ici comme renfermant le *gar* ou *guer* péjoratif : c'est pour en donner une interprétation nouvelle. Elle sort du prov. *gazardonar*, facilement contracté en *gardonar*, probab. de *gaza donare*. De *gaza* est venu *gazetta*, pièce de monnaie, et en prov. *gazan* sign. gain, profit (*Dict.* de Lacombe).

GUERGANTUA. Un philologue, M. Le Vallois, me signale à Saint-Georges-des-Rivières (Manche) le *grouet* (caillou) de Guergantua. V. GARGANTUA.

GUERLOPER (*Gloss. pic.* de Corblet), bouillir par intervalles, litt. mal bouillir; toutefois c'est la métathèse de grelotter, c'est-à-dire *guerlotter*.

GUERPELÉ, mot d'Avranches que je trouve à la marge de mon *Gloss. norm.* avec cette définition : « gros insecte qui vit sur les bêtes bovines, et qui troue la peau ; on l'appelle aussi barbelet. » C'est donc litt. le mauvais peleur, en roman *peléor*, d'où la forme actuelle de *guerpelé*.

CHAPITRE IX

Transformation de GAR *et* GUER *et* GER *et en* JAR.

G s'adoucit en *j*, comme nous l'avons vu dans *galbinus*, jaune ; dans *gaudium*, joie ; Guibert-Gibert. Littré cité jarsette comme identique à garzette.

JAROUSSE, JAROSSE, JAROUGE, les mêmes que GAROUSSE. V. ce mot.

JARBOSSE, terme de marine, corde garnie d'un crampon pour accrocher l'anneau de l'ancre. On l'appelle *candelette* et *bosse* de bossoir (*Dict.* de Trévoux). C'est litt. la fausse bosse du bossoir; *candelette* offre aussi un sens diminutif. Pas d'étym. dans le *Dict.* de Littré.

JARLOT, entaille dans la quille où l'on fait entrer une partie du bordage (*Dict.* de Trévoux), mot soupçonné péjoratif ou diminutif. Pas d'étym. dans le *Dict.* de Littré.

JERNOTTE, mot norm., ainsi écrit dans la *Flore de la Manche*, par Besnou. V. GUERNOTTE au chap. précédent.

JAVART, d'origine inconnue pour Littré, peut-être fausse varice (jar-varice), javart nerveux, celui qui vient sur le nerf.

JAUCOUER, à Avranches, couper la queue d'un cheval, litt. mal couer, couper la *coue*, la queue.

JARNOTTE, en picard, le même que *gernotte* en norm.; c'est le tubercule du *carum bulbocastanum*. V. GUERNOTTE, chap. IX.

CHAPITRE X

Transformation de GUAR *et de* GUER *en* GRA, GRE *et* GRI.

Cette métathèse est assez commune : *guerlot*, en norm. grélot; *garbeau*, grabeau, grumeau de pharmacien; en v. fr. *grabel* et en angl. *garble*, crible; en esp. *garbillar*, cribler; *guersil*, en norm. grésil; *guénouille*, en norm. grénouille. Pour le changement de *e* en *i*, citons le l. *brevis*, v. fr. brief; le v. fr. *grever* et *griever*, le norm. *grégir* et *grigir*, serrer les plis d'une étoffe.

GARBOLISER et DÉGARBOLISER, litt. bouler salement.

GRABOUILLER, brouiller salement, le même que *garbouiller*. V. ce mot, chap. VIII.

GRABUGE, le même que *garbuge* et *galburge*. V. GARBUGE.

GRAFUS, charogne et malotru (*Dict.* de Lacombe).

GRAJALET, petite jatte, en v. fr. *jalle,* vase.

GRAPASSER, criblure, mais peut-être grains passés.

GRÉGALADE, coup de vent du nord-est, qui renferme *grécal,* grec, selon Littré ; mais *grécal* n'existe pas en v. fr. C'est le mot *gale,* vent fort, signalé dans le *Gloss.* du Haut-Maine, de même en angl. *gale,* forte brise ; alors *grégalade* est la mauvaise forte brise.

GRÉLUCHON, l'amant de cœur d'une prostituée, le souteneur; c'est un faux mari. Le rad. *luchon* est difficile à déterminer, s'il n'est le v. fr. *luquer,* regarder en dessous, et le fr. loucher; en norm. *louchon,* sournois.

GRÉOU (*Dict.* de Lacombe), lisez gré-houx, un houx ; la forme est péjorative, mais le sens ne l'est pas, à moins que ce mot ne désigne le faux houx, le houx fragon.

GRÉSIL, mot introduit ici uniquement parce que Littré n'en donne pas une étym. décisive : c'est le v. fr. *greisil,* verre cassé.

GRIBOUILLER, du v. fr. *garbouiller,* brouiller grossièrement. Le nom pop. de Gribouille a le sens de se mouiller salement. Quand G. Sand, dans son conte de Gribouille, a appelé sa mère Brigoule, il n'y a eu qu'une transposition de lettres.

GRIBICHE, acariâtre, accolé ordinairement à tante, « la tante gribiche » ; *gri* est donc péjoratif ; mais quel est le radical? Est-ce le v. fr. *bigle,* louche, ou le v. fr. *bigue,* boiteux?

GRIBOURI, nom vulg. de l'eumolpe de la vigne, dit aussi coupe-bourgeon et *bêche.* Au XVIe siècle *griboury,* un esprit, un follet; c'était à lui qu'on attribuait les ravages; litt. le petit bourreau. L'insecte n'a rien de gris; il a de brillantes couleurs. Oudin (XVe siècle) donne à *griboury* le sens de follet, de lutin.

GRIBOURIN ou GARBORIN et GABORIN, le mobilier, pris en mauvaise part, comme aujourd'hui *bazar,* même sens, et par suite l'avoir : « manger son *gribourin* ». V. GARBORIN, chap. VI.

GRIBANNE, sans étym. dans le *Dict.* de Littré, prob. fausse banne, péjoration plus accentuée dans le v. fr. *gabanne,* espèce de barque, pour *garbanne.* Le sens de fausse banne est rendu très-probable par la définition que donne Jal : « ce navire ressemblait d'autant

plus à une grande banne qu'il était à fond plat et sans quille » (*Gloss. nautique*).

GRIGOU, gueux, misérable, avare: « étym. incertaine », dit Littré. Gueux et queux viennent du l. *coquus*, profession méprisée, d'où le fr. coquin. En v. fr. *cous*, cuisinier: grigou égale donc le sale, le mauvais *cous* ou cuisinier. Signalons ici une fausse étym. de du Cange, qui tire cocu de *cous* redoublé. C'est le l. *cuculus*, coucou, qui avait un sens péjoratif en latin, d'imbécile dans Plaute, de fainéant dans Horace.

GRIMAUD, qui est d'humeur maussade, sens péjoratif; mais qu'est-ce que maud? Est-ce un abrégé de maudit? très-douteux, plus probablement un diminutif en *ot*: *grimot*, qui fait la grimace.

GRINGALET. Au XVIe siècle, selon Oudin, c'était un bouffon, peut-être un nom propre. Toutefois, comme la gourmandise est le thême commun de la bouffonnerie populaire, le v. fr. offre, pour radical, *galet*, gorge, gosier. Mais dans tout le v. fr. les mots *gringalet* et *guingalet* désignent un cheval, sans doute mince et léger, puisqu'ils s'appliquent aujourd'hui à un homme mince et grêle V. le mot suiv.

GRINGOLER, le simple supposé du fr. dégringoler, dont l'origine est inconnue à Littré. En picard, c'est *dégrigoler*, forme première où le fr. a intercalé une nasale; or *grigoler* est composé du péj. *gré* ou *gri* et du v. fr. *galer*, sauter. Quant au changement de *a* en *o*, il est commun dans plusieurs provinces de France. Le prov. a passé de la finale *a* à *o*; le v. prov. *messa, filla*, aujourd'hui *messo, fillo*.

GRINGOTTER (Henri Estienne dit *gringuenotter*) se dit familièrement pour mal fredonner. Ce sens péjoratif existait en v. fr.: « comme il deschante et gringotte » (XVe siècle, *Martyre de saint Pierre*). *Gringuenotter* une messe, dit M. Estienne, c'est la mal chanter, la dépêcher. Le préfixe *gri*, avec l'intercalation fréquente de *n*, s'adapte à un radical inconnu.

CHAPITRE XI

Transformation de GAR *en* GOR *et* GOUR.

Le changement de *a* en *o* n'est pas très-commun; cependant on peut citer en v. fr. *grae* et *groe*, grès, rocher; *gramment* et *graument*, grandement. Mais le passage de *gor* en *gour* est très-fréquent: ainsi on dit indifféremment *gorgousser* et *gourgousser*, *gourmander* et *gormander*, *gorfouler* et *gourfouler*.

GORFOULER et GOURFOULER (*Gloss.* de Roquefort), gâter, détruire, maltraiter, fouler grossièrement.

GORGORIER, v. fr., murmurer, gronder, peut-être une onomatopée; mais ce mot peut se réduire aussi en préfixe péjoratif et le v. fr. *gorgier*, murmurer.

GORGOUSSER et GOURGOUSSER, gronder grossièrement, malproprement.

GOURMACHER, patois norm., manger goulument, mal mâcher.

GORMANDER et GOURMANDER, v. fr., manger immodérément, comp. du péjoratif et du l. *mandere* : c'est l'étym. du fr. gourmand, que Littré déclare d'origine inconnue; en berrichon *gormand*, gourmand; en bourg. *gorman*, id.

GORVELLE, poisson ainsi nommé au Croisic, et qui diffère peu de la sardine, mot obscur, mais qui, d'après cette définition, semble renfermer l'idée de fausse sardine. Mais qu'est-ce que *velle ?*

GOURGALLE, nom vulgaire du tourteau, crabe qui est d'un vilain jaune, et *galle* peut bien être une forme de *ganne*, jaune, en v. fr., qui avait le dim. *gannet*. V. le mot suivant.

GOURGANE, petite fève de marais, féverolle, en bas-norm. *cabouret*. Ce mot est composé du préfixe *gor-gour* et du v. fr. *ganne*, jaune, dim. gannet, litt. la petite jaune, terme resté dans le dim. *gannille*, la plante jaune par excellence, la plante d'or, le beau *calthe des marais*, vulg. *populage*.

Gourgandine, femme de mauvaise vie, coureuse. Littré dit ce mot « d'origine inconnue ». et il cite Le Héricher qui, s'appuyant sur un passage de la *Muse norm.* : « Pour s'en aller gourgandir sur ses rivaux », le tire de *gore*, prostituée, et de *gaudir*, se réjouir (*Hist.* et *Gloss.* du normand, p. 381, IIe vol.). Il n'accepte donc pas notre étymologie, et nous-même nous ne l'admettons plus. C'est le composé du péjoratif *gor* et *gour*, et le v. fr. gaudir; se *gourgandir*, c'est se réjouir grossièrement, salement.

Gourouflé, en norm. et à Bayeux *gouroufe*, d'après Pluquet (*Essai sur Bayeux*, p. 29), désigne un insecte odieux, la blatte orientale, qui ronge les aliments et les vêtements, dite encore la *boulangère*, sens péjoratif, radical inconnu. Cependant en norm. *roufle* signifie vigoureux, brutal; en angl. *ruff*, dur, cruel.

Gouspin, pour *gourpin*, rad. obscène, petit garçon, avec sens méprisant, dont une forme est à Avranches *crouspin*. Littré dit que c'est pour gousse-pain, litt. mangeur de pain, ce qui n'a guère de sens.

CHAPITRE XII

Transformation de GWAL-GAL *en* CAL *et en* CALI *et* CALIN.

Le changement de *gwal-gal* en *cal* se rencontre partout dans la langue française : c'est un échange entre deux gutturales. Mais dans la composition des mots s'introduit involontairement un *e* muet : ainsi, par exemple, cal-borgne se prononce cale-borgne. C'est ainsi que dans le passage des noms masculins latins en *or* (*calor*, *amor*) au français en *eur*, on fait entendre un *e* muet à la fin de cette terminaison, prononciation qui s'est traduite dans l'orthographe de *caure*, chaleur, au XIIe et au XIIIe siècle. C'est même une des causes de la féminité de ces noms en français. (V. notre thèse sur ce sujet, lectures de la Sorbonne 1881 et *Revue de linquistique*.) Cet *e* muet de *cale* étant très-sourd, on a senti le besoin de le renforcer par un son très-voisin, par le *i* bref. Burguy en donne des exemples dans sa *Gram. de la langue d'oil*, au chap. intitulé *Renforcement* des voyelles; c'est ainsi qu'on arrive de *cale* à *cali*. Le

patois bas-normand pousse ce besoin du renforcement jusqu'a renforcer le *i* lui-même, et nous touchons ici à un des points les plus originaux de ce dialecte. Ainsi on dit *finin* pour *fini; m'n amin,* mon ami; la *rinfle* pour la rifle. De même pour renforcer *u:* il est *venun* pour: il est venu. Le français nous offre dans cette catégorie, pour *i*, califourchon, charivari; mais le vieux français et les patois sont beaucoup plus riches. Pour l'introduction d'une nasale, les exemples abondent; nous en citerons quelques-uns.

Le fr. grimper est sorti du v. fr. *griper;* le l. *labrusca* est devenu lambruche; le l. *laterna* est devenu lanterne; le v. fr. *briborion,* issu de *bribe,* s'est nasalisé en brimborion, *bibelot* en bimbelot; le l. *brachium* a produit branche, par l'italien *branca.* On disait indifféremment en v. fr. *cabouler* et *cambouler,* faire des bosses à la tête; *briber* et *brimber,* manger avidement. Le l. *hasta* est devenu *hante, reddere* rendre, *joculator* jongleur. On a même préposé la nasale: *umbilicus,* nombril. D'autres lettres ont été ntercalées. Par l'introduction de *b*, le l. *rememorare* s'est nasalisé en *remembrer,* et *camera* en chambre, et par celle du *d, tener* devint tendre. Le *r* s'est introduit dans plusieurs mots, dans thrésor, du l. *thesaurus;* dans fronde, du l. *funda;* dans vendredi, du l. *veneris dies.* Un nom de saint de l'Avranchin, saint Pancrace, est devenu saint Planchers, par trois opérations : par l'introduction d'une liquide, *plan;* par la métathèse de *crace* en *crèce,* et par le chuintement, *cherce.* Ces observations sont une introduction naturelle à la série suivante de termes péjoratifs, qui leur serviront de confirmation à leur tour. Elles mettent en évidence ce caractère de nasalisation, qui est l'originalité peu musicale du français entre toutes les langues, et qui était encore plus prononcé dans l'ancien français, comme le témoigne l'accent du Théâtre-Français, où l'on dit toujours *môn âme, môn* ami. Deux ou trois mots seuls, hymen, examen et dolmen, nous font rentrer dans la communion des langues européennes.

Calalou, mot des nègres aux colonies, ragoût de différentes herbes, espèce de ratatouille; rad. inconnu; préfixe supposé péjoratif.

Calfourchon dans Ronsard, califourchon dans Saint-Simon

et CAFOURCHON dans d'Aubigné ; nous avons toute la série de transformations : *calfourchon*, *cafourchon* et *califourchon*, mais v. CALIFOURCHON.

CALBERTAS, v. fr., petite caisse de bois, comp. du péjoratif *cal* et du v. fr. *bers*, berceau, et du suffixe péjoratif *as*, *asse*.

CALBOT et CAILLEBOT, l'obier, espèce de viorne dont la fleur est inégale et irrégulière, puis « dont les fleurs de la circonférence sont stériles, planes et plus larges » (Brébisson, *Flore de Norm.*), par conséquent bouton mal venu, car *bot* en v. fr. signifie bouton. La variété cultivée est la boule-de-neige, dite aussi dès lors *calbotte*. De là par assimilation les cailles de lait ont été dites *calbottes* et *caillebottes*. Peut-être le mot norm. *talboe*, tache noire, et *talboter*, salir de noir, rentre dans la classe des *cal* péjoratifs, pour *calboe* ; c'est un subst. masc. dont le radical nous est inconnu, à moins que ce ne soit le v. fr. *boe*, boue.

CALBERTAIS, v. fr., petite caisse de bois, mot composé du péj. *cal* et du v. fr. *bers*, berceau : lisez *calbertet*, forme diminutive.

CALBOTIN, petit panier sans anse ou cul de chapeau, où les cordonniers mettent le fil et les alènes (*Dict.* de Trévoux). Comme c'est aussi souvent une vieille botte, on peut traduire le mot par faux bottin.

CALCHAMBON, mais écrit *calechambon* dans le *Dict.* de Trévoux, cordage qui appuie les mâts de hune et les perroquets, terme soupçonné péjoratif d'après sa forme, mais radical inconnu.

CALEBASSE, prob. cal-bassin, faux bassin, petit bassin. V. au chap. XVI.

CALEMBOUR, mot pour lequel Littré n'a d'autre étymologie que celle de Chasles : « nom de l'abbé de Çalembert, personnage plaisant des contes allemands ». Calembour est expliqué par le mot suivant. La forme génevoise *calembourdaine* nous livre l'étym. : c'est litt. la mauvaise bourde, ou la mauvaise plaisanterie.

CALEMBREDAINE, *calemberdaine* en picard, mot pour lequel Littré n'a que des conjectures. La meilleure leçon est calembredaine,

du fr. populaire *bredi-breda*, bavardage confus: « *bredi-breda, taribara* », et encore « *bredi-breda*, j't'embrouille ». L'introduction d'une nasale euphonique n'est pas rare en français. Cf. *Gringoire* et *Gringore* pour Grégoire ; brimborion, du v. fr. *briborion*.

Calenou (*Dict.* de Lacombe), qui est, croyons-nous, écrit fautivement pour *cal-hou*, le faux houx, le petit houx, le fragon (*ruscus aculeatus*), et *calenou*, en prov., désigne la fête de Noël, celle du faux houx avec lequel on décore la maison à la fête de Noël.

Calfater et calfeutrer, deux mots que Littré identifie, mais à tort : calfater nous vient des Arabes; c'est leur verbe *kalafat*, introduire des étoupes dans des fentes ; il nous est venu par l'Espagne : *calefatar* en esp. et en port., puis par la Provence, où il se dit aussi *calefatar*. Mais calfeutrer est d'origine germanique : il renferme évidemment le fr. feutre, le même que le *feltre* du v. fr., devenu filtre, issu du haut-all. *filz*, avec le péj. *cal*. Littré a fait aussi une erreur pour calquer, que, par inadvertance sans doute, il tire de *calcare*, fouler aux pieds Quel rapport ? Il vient de *calx, calcis*, chaux ; calquer, c'est tracer à la chaux, à la craie.

Calibarder, causer, blaguer, litt. mal bavarder. Dans l'Avranchin, le *calibard* ou *colibard* est l'ambassadeur, l'entremetteur de mariages, l'orateur, l'enjôleur.

Calibariau, dans le département de l'Eure, à moitié ivre, faux ivre, pour *calebrieu*, du v. fr. *ebrieu*, ivre, du l. *ebrius*.

Calibaudée, grand feu de branchage, de broussailles, en norm. On dit *charibaudée* en berrichon et en nivernais. Ces mots ont un sens et une forme de péjoration : la *calibaudée* est un feu inférieur à celui du bois, au feu ordinaire, au feu de réjouissance, où l'on se *baudit*.

Calibaudeux, à Saint-Lô, glaireux, visqueux comme la bave du limaçon, mot pris en mauvaise part, radical inconnu, s'il n'est *baue*, boue.

Calibérda (aller à), à califourchon, mais à poil, sans étriers, locution péjorative : or *bèrda* signifie laisser-aller, négligence,

désordre, dans le mot pop. *berdi-berda* et le fr. bredi-breda, onomatopée de brou-brou, de froufrou, de brouhaha. En norm., une *berdasse* est une femme de désordre, de bavardage.

CALIBISTRI, mot populaire, *feminale pudendum*, composé du péjoratif *cal*, *cali*, et de *bistri*, couleur de suie, d'où le fr. bistre, mot d'origine inconnue pour Littré, mais qui doit se rattacher à la famille de l'adj. bis, bise, par le diminutif *biset*, par le verbe *bisetter*, dim. de *biser*, terme d'agriculture, avec le sens de devenir noir, et par l'intercalation de *r*, *bistrer*. C'est avec *calibistri* que Rabelais a fait le titre d'un des livres de sa bibliothèque fantastique de Saint-Victor : *Callibistratorium confreriarum*.

CALIBURNE, l'épée du roi Arthur, ou CALIBURNIE, semble offrir *cali*, préfixe, et le radical *burnie*, cuirasse (brunie).

CALIBORGNE et CALIBORGNON, mot norm., borgne, avec un sens d'injure, de mépris, c'est-à-dire vilain borgne. Le *calorne* du Haut-Maine, que cite Littré, peut bien être la réduction de ce mot normand : dans son interprétation, Littré entre pleinement dans notre théorie : « *ca*, préfixe qui a une signification péjorative, et qui se trouve dans *calorne*, mot du Haut-Maine, signifiant borgne, et composé de *ca* et de *borgner*, et dans le prov. *calucs*, qui a la vue courte (Guessard, *Gloss. prov.*, 17), composé de *ca* et d'un radical *luc*, qui signifie voir et se trouve dans le fr. reluquer ». Toutefois, Littré ne rend pas compte du passage de *b* à *l*, de *caborne* à *calorne*; le norm. *caborne* (cal-borgne), que je trouve dans mon *Gloss. norm.*, n'offre pas cette difficulté. Le *calucs* prov. cité ci-dessus, et son abrégé *calu*, également prov., signifie myope, litt. faux louche, mauvais louche, *louchard*, dit-on en norm., avec le sens de laideur et l'intention de mépris.

CALIFRESTAN et CANIFRESTAN, néant ! brosse ! Le préfixe *cali* est assez visible; *frestan*, origine inconnue, s'il n'y a pas dans ce mot *freste*, sifflant, un mimologisme comme dans brosse !

Si vous gaignez queuque quenette,
Chest pour le pain plat comme une galette,
Car pour le poids on dit canifrestan.
(Muse normande.)

Califourchon, dont les variantes sont *calfourchon* et *cafourchon*, indiquées à l'article calfourchon. On voit ici l'intercalation de *i*. Pour ce mot, Littré oublie la péjoration qu'il a reconnue dans *ca* et *cal* à l'article calorne. V. le mot caliborgne : « On reconnaît fourche dans *fourchon*, mais le préfixe *cali*, *cal* ou *ca* reste inexpliqué ». Califourchon a gardé un sens de dépréciation et de vulgarité : « Aller à califourchon » n'a rien de distingué, mais le sens est plus accentué dans « aller à caliberda ». (V. ce mot.)

Calimafrée : « calimafrée ou saulce paresseuse », dans le *Ménagier*, II, même mot que galimafrée.

Calimas, prov., chaleur étouffante (*Dict.* de Lacombe), sens péj., radical inconnu.

Calmande, espèce de plie, litt. *cal-limande* ou fausse limande.

Calmande, espèce d'étoffe, mot dont la définition emporte une idée péjorative : « étoffe de laine lustrée comme du satin ». C'est donc un faux satin : radical inconnu.

Calvanier, homme de journée, terme d'agriculture, en norm. *calvenier*, sens péjoratif ; c'est le faux bannier, du v. fr. *bannier*, homme sujet au ban, à la corvée.

Calvari, V. calivari.

Calvardine, v. fr., le même que galvardine. (V. ce mot.)

Calimuron. On trouve dans la *Flore de la Manche* de Besnou un nom pop. du fruit de la ronce, en norm. mûre et *moure*, nom que nous croyons altéré. Au lieu de *catimuron*, il faudrait lire *calimuron*, forme très-claire, qui renferme le péj. *cali* et le dim. *mûron*, et signifie la fausse mûre, la mauvaise mûre.

Calipette, serre-tête de femme dans la plaine de Caen, dont le radical est inconnu, mais qui ne vient pas du grec καλυπτω, couvrir, comme des philologues l'ont prétendu. On dit au Teilleul *calipopette*, forme première de calipette, litt. *cali*, faux, et *popette* ou pompette, ornement de rubans.

Calivari, et avec le chuintement *chalivari*, litt. le mauvais *vari*. En effet, *vari*, en v. fr., a le sens de tumulte. Nous avons dès lors

l'étym. du fr. charivari, mot pour lequel Littré n'a que des conjectures. En prov. c'est *calibari*. Le *chalivari* est le bas-lat. *chalvarium*, cité dans du Cange. La même finale se trouve dans le fr. hourvari, le cri pour ramener les chiens, dont le préfixe est le v. fr. *houer*, crier, aujourd'hui huer.

Avec ce mot charivari, pour lequel Littré n'a que des conjectures, nous abordons la très-intéressante famille du suffixe *vari*, qui se trouve dans le fr. *hourvari*, *boulvari*; dans le prov. *chafari*, tumulte, la réduction de charivari; dans le piémontais *zanzi-vari*, gargouillement; dans le prov. *calibari*, tapage. Cette terminaison *vari* offre, pour Diez, l'idée de tumulte, mais il n'en donne pas l'étymologie. Elle est pour nous le germ. *werra*, guerre, en angl. *war*, en bourg. *gare*. Ainsi le *carivari* du v. fr., spéc. du picard, d'où le fr. charivari, veut dire la fausse guerre, le simulacre de la guerre. Pour hourvari (litt. *houe-vari*), c'est le v. fr. *houer*, huer, litt. pousser le cri de guerre, et *boulevari* renferme le *bouler* pop., litt. le boulement de la guerre; *vari-vara*, pop., confusion, désordre, litt. le cri redoublé de *werra*, guerre. Pour *caribari*, navette volante, c'est le même que charivari, tapage.

Calivie, en prov. la viorne, du l. *viburnum*, prob. la fausse viorne, par la contraction de cali-viorne, d'où *calivie*. Toutefois, comme nous ne connaissons pas cette forme intermédiaire de *caliviorne*, et que le peuple, pour les assimilations botaniques, procède par de larges analogies, on rendrait mieux raison de ce mot péjoratif par faux if : *ivin*, if en breton, *hivin* en cornique, *iva* en esp. et port. On a appelé en fr. ivette, litt. le petit if, une plante bien éloignée de l'if, le *teucrium iva*, une espèce de germandrée.

Calvardine, même mot que galvardine. (V. ce dernier.)

Calpito, espèce d'ivette, mais écrit *calapito* dans le *Dict.* de Lacombe, forme qui pourrait être *chamæpitys*, qui désigne une espèce très-voisine du *teucrium iva* ou l'ivette (petit if, de sa forme, ou faux pin) ; pour nous *calpito* serait *cal*, faux, et le *pitys* des botanistes, usité dans *chamæpitys*.

Caluche, dans le patois de Moulins, désigne les restes de la bûche de Noël, gardés dans l'étable comme préservatifs. Ce reste

de la bûche semble signifier la mauvaise, la fausse bûche, la *calbûche;* mais comme l'échange de *b* en *l* est très-rare, il faut supposer une faute d'impression à la page 341 du *Congrès de Moulins* où nous avons trouvé ce mot, et lire *cabûche*. La supposition est légitimée par une autre faute : l'*exicumacriosos* des formules de Marcellus Empiricus y est écrit *exicumucriosos*.

CALUCHOT (*Gloss. du val de Saire*, par Romdahl), mauvais bonnet de nuit : c'est *luchot* avec un sens péjoratif.

CAROUGE, litt. faux rouge, espèce de passereau des Antilles, qui est d'un brun rougeâtre.

COLIFICHET, expliqué par collier-ficher (Littré) ou par col-ficher, ficher au cou, selon d'autres, ne rend pas compte du sens injurieux et dépréciateur du mot : nous aimons mieux y voir *calfichet*, mauvais *fichet* ou affiquet ; en norm. *fiche*, objet qui s'attache, épingle, broche ; d'une femme qui n'a nulle fortune on dit : « elle n'a ni fiche ni digue ».

COGOURDIER, nom vulgaire d'une plante du Midi, où nous soupçonnons la fausse gourde, si ce n'est le v. fr. *caourde*, courge, du l. *cucurbita*.

CHAPITRE XIII

Transformation de CAL *en* CAU *et de* CHAL *en* CHAU.

Que *al* se change en *au*, c'est une affirmation qui trouve cent preuves dans la langue : *alter*, autre; *almosne*, aumône; *alveus*, auge ; *altanus*, autant, etc. La plupart des mots préfixés en *cau* le sont aussi en *chau*, comme on le verra dans cet article.

CAUCHÊNE, litt. le faux chêne, l'érable, en norm. V. GAUCHÊNE.

CAUCOGNIDE, dans Rabelais *coccognide :* « une boîte pleine d'euphraise et de grains de coccognide confits en eau ardente ». Nous croyons que c'est le coqueret.

CAUFRÊNE, litt. le faux frêne, l'obier, en norm. V. GAUFRÊNE.

CAUVÈCHE, litt. la fausse vesce, en norm. V. GAUVÈCHE.

CAUMOMI, à Bayeux, d'après l'*Essai* sur cette ville par Pluquet, au *Gloss.* du Bessin, avec le sens de desséché, qu'un *Gloss. norm.* traduit par momie ; litt. fausse momie.

CAUQUELICOT, pour coquelicot, V. GAUQUELICOT.

CAUROSSOLIER, qu'on écrit corossolier, l'*anone muricée,* préfixe péjoratif, et rossol, du l. *ros solis,* litt. le faux rossolis ; son autre nom de *cockiman* offre aussi une physionomie péjorative.

CHAUBITER, en Berry (*Gloss.* de Jaubert), maltraiter, litt. mal *biter :* en norm. *biter,* frapper, mot importé par les Normands au Canada, et *biter* est traduit par l'angl. *to beat* dans le *Gloss.* canadien des mémoires de *Smithsonian Institution.*

CHAUBOULER, mal cuire, litt. mal bouillir, bouillir à demi.

CHAUFFOURER : « Ils lui chauffourèrent tout le visage » (*Journal d'Henri III*). (V. CHAFFOURER.)

CHAULORE, en Basse-Normandie femme fainéante, inerte, du v. fr. *lord, lorde*, lourd, lourde.

CHAUMENI, v. fr., se dit du pain moisi, en patois poitevin *chauveni*, sens péjoratif, radical inconnu, le même que *caumeni.* (V. CHAUMOISI.) Rabelais dit « pain chaumeny ».

CHAUMOISI, tout à fait moisi, salement moisi. Dolet écrit aussi chaumoisi.

CHAUMOUFLET, le même que CAMOUFLET (v. ce mot). Chaumouflet est cité pour le XVe siècle sous la forme de *chault-mouflet,* qui mène à une fausse étymologie.

CHAUPI, prov. (*Dict.* de Lacombe), fouler aux pieds, litt. piétiner grossièrement, en v. fr. *piétier;* le wallon approche plus encore, *pitier,* fouler aux pieds.

CHAUPITRE, en Berry, le genêt épineux, litt. mauvaise pâture ou mauvais *paître ;* ce dernier mot, synonyme de manger, est resté dans deux expressions norm.; « se lever dès le paître au minet (le chat), dès le paître au jacquet (l'écureuil) », altérés en pétron-

minet et en pétron-jacquet. On dit aussi GAUPITRER, piétiner ou pétrir d'une manière sale.

CHAUVALER, v. fr., tomber à val, maladroitement ou malheureusement.

COLLINE et COULINE, en norm. torche de paille, par conséquent fausse torche, mauvaise torche : nous supposons *cal-line*, mais radical inconnu. Le mot *couline* entre dans un chant pop. qui se dit quand on brûle avec cette torche de paille les plantes parasites des pommiers : « *couline* vaut lolo » (lait).

CHAPITRE XIV

Transformation de CAL *et* CALI *en* CAR *et* CARI.

CARABAS, vieille et lourde voiture, qui est la caractéristique du marquis de Carabas. Littré croit que c'est la voiture qui tire son nom du marquis ; nous croyons que c'est le contraire. Ce marquis ridicule, fier et gueux dans sa vieille et lente carriole, s'appelle naturellement le marquis du Carabas, comme nous dirions du Coucou ou du Berlingot. Quoi qu'il en soit, si le sens de ce mot est péjoratif, nous ne pouvons en dire autant de sa forme : nous l'interprétons par *car-à-bras*, du v. fr. *car*, charrette, qui subsiste en anglais. Le prov. *carabasso* indique un objet de peu de valeur, le bilboquet; en v. fr. *carabas* (du Cange), grand carrosse.

CARABIN, nom pop. du sarrasin. Ce dernier mot ne représente pas le peuple dit Sarrasin ; il est synonyme de noir, selon l'étymologie de de Candolle, comme le v. fr. *more*, qui est aussi un nom de peuple. En effet, le sarrasin vient si peu de chez les Arabes, qu'il est originaire du nord-est de l'Europe, comme son frère le *Sibéri*, qui indique bien par son nom son pays natal. D'ailleurs, le sarrasin n'a été introduit en France qu'au XVe siècle. Cependant il se peut que l'on ait substitué ici arabe à sarrasin, dans la pensée d'une origine orientale que suggérait ce dernier mot. Enfin, c'est

un grain inférieur, et il s'attache en outre une idée de déprécia-tion à *carabin* relativement à sarrasin. Si l'on objectait que le mot *arabe* n'est pas populaire, on répondrait qu'il est resté, comme terme de mépris, avec le sens d'avare. Mais le *c ?*

CARABOT, homme court et chétif, un nabot; ce mot figure en ce sens dans la chanson : « Il était un p'tit homme qui s'app'lait Guilleri, carabi, toto, carabot », où l'on entrevoit le sens d'homme gai (*guilleri*) et petit (*toto carabot*). L'idée péjorative est assez claire; quant à la composition de ce mot, nous la trouverions dans le norm. *carabot*, bossu, par le péjoratif *car*, et *ragot*, homme petit, chétif.

CARABOSSE (la fée), fée bossue, vieille et malfaisante, tout ce qu'il y a de plus péjoratif; c'est donc la vilaine bosse ou bossue; c'est le féminin du norm. *carabot*, bossu.

CARACAL, nom vulg. du chat sauvage, prononcé *caracat*, litt. le faux, le mauvais *cat*, chat.

CARACALLA. La caracalle était un vêtement gaulois, une casaque à capuchon, vêtement de double emploi, par conséquent faux manteau. Ce mot est présumé péjoratif.

CARACAT, littéralement, le faux, le mauvais, *cat*, chat. V. CARACAL.

CARACOT, mot norm. et pop., justaucorps de femme, litt. chétive, petite *cotte*, v. fr. jupon, qui se dit encore « lever la cotte »; resté dans l'angl. *coat*; *caracot* a changé de genre, comme le fr. *surcot*, un pardessus.

CARACOT, en norm. mauvais petit cheval, mot comp. du péjoratif *car* et du fr. *ragot*, court et gros, qui se dit surtout du cheval, « cheval ragot, ou tout uniment « un ragot ». Il s'applique aussi à d'autres animaux, au sanglier, au cochon.

CARAMBOLER, dont l'étym. n'est pas résolue par Littré : c'est le péjoratif *car* et le norm. *rabouler*, renvoyer la boule; au jeu de quilles, le *rabouleur* est celui qui replante les quilles et renvoie la boule. Le *m* est introduit pour appuyer la voix, suivant de nombreux exemples (v. chap. XIII). Scheler dit sur ce mot : « étym. douteuse. » On ne saurait méconnaître l'élément *boule* dans ce mot. Pour l'intercalation de *m*, citons la rifle ou dragonnée, en norm. *rinfle*, ou *rimfle*.

Carangue et calangue, enfoncement, abri pour les caboteurs. Pas d'étym. dans le *Dict.* de Littré ; il y a peut-être ici une idée diminutive ou péjorative ; radical inconnu.

Carastelle, que Littré définit « corbeille faite en lames de gaulis entrelacées comme les bourriches d'huîtres »; c'est donc un panier grossier ; or, la lame de gaulis est le v. fr. *astelle*, copeau de bois, en norm. *âtelle*, radical du verbe atteler.

Carbouiller, et avec le préfixe d'extraction le fr. écarbouiller, comp. du péjoratif *car* et de *brouiller*, en norm. *écrabouiller*, qui se contracte en *écrabouir* et *écabouir*. Nous ne pouvons accepter l'étym. de Littré, c'est-à-dire *excarbunculare*, réduire en charbon.

Carboter, et avec le préfixe d'extraction, de séparation, *escarboter*, du patois norm., éparpiller, mettre ou *bouter* en désordre, en v. fr. *boter*, mettre, d'où *escarboter*, mettre mal, mettre à mal. Il y en Basse-Normandie ce dicton du coin du feu : « Souffle, Pitoufle ; attise, Louise ; escarbote ou esquerbote, Charlotte » (éparpille, remue les cendres).

Carcajou, grand chat d'Amérique, mot où l'on distingue *car-cat*, faux chat, mauvais chat.

Carcagnole, en berrichon mauvaise viande, péjoré par le préfixe et le suffixe, de *carniole*, dim. de *carne*, chair. V. Carcan.

Carcan, mot pop., un mauvais cheval, litt. *car-carn*, mauvaise *carne*, en norm. *querne*, et par conséquent *quercan*. Comme *car-carn* eût été difficile à prononcer, le second *r* s'est éteint devant la consonne *n*. D'ailleurs le synonyme de ce mot *carcan* en norm. a le même sens : c'est *caraigne*, charogne, qui se dit encore *quéroigne* et se contracte en *cairne* ou *querne*.

Carcalou, en Berry, limaçon. Or, *caloue* en ce pays sign. langueur, lenteur, ce qui suppose l'adj. *calous*, inerte ; alors *carcalou* serait le vilain paresseux, le sale traînard.

Carcasse. Tout annonce pour ce mot « mauvaise caisse », caisse à jour, incomplète ; carcasse de navire, corbeille à poisson, monture en laiton, en baleine, d'un chapeau de femme ; tout ce qui forme une charpente, châssis, etc., et par extension l'ensemble des os qui forment le tronc de l'animal, ce qu'en norm. on appelle la

caisse, synonyme de charpente. Aussi le bourg. dit *carcaisse.* Le v. fr. disait aussi *carcois,* le dos, le buste. Caisse est le lat. *capsa.* Littré propose *car,* chair, et *cassa,* caisse, litt. caisse à chair, forme qui, en préapposant le déterminatif, est contraire au génie de la langue ; mais il a bien vu que carcasse, en Berry *charcois,* est le même que carquois. V. CARQUOIS.

CARCASSER, casser grossièrement, salement.

CARCOMILLE, nom. pop. de plusieurs plantes, du bleuet entre autres, qui semble offrir *car-camomille,* mauvaise ou fausse camomille. L'inflorescence du bleuet et de la camomille est la même, et quelquefois le bleuet est blanc comme l'autre ; aussi, on le nomme aubifoin (*album fenum*), et les Allemands disent *klein blant.*

CARGUAGNA, inquiéter, presser (*Dict.* de Lacombe), prob. composé du *car* péj. et du v. fr. *guigner,* regarder de côté, c'est-à-dire regarder d'un mauvais œil.

CARIBARI, navette volante ; Littré dit avec raison, mais avec hésitation : « peut-être est-ce une forme de charivari, à cause du bruit que produit la navette. » En effet, c'est la forme prov. pour charivari. V. CALIVARI au chap. XIII, et, pour l'intercalation de *i,* même chapitre.

CARIBOU, nom donné au renne par les habitants du Canada, dont la plupart sont d'origine française, spéc. normande. Ils ont dû appeler faux-bœuf ou *caribou* un animal qui avait de la ressemblance avec le bœuf. Or *bu, bou,* bœuf, existe dans plusieurs patois fr. ; en picard, c'est *bu* ; en wallon *bouf,* en prov. *buou.* Dans Villehardouin, c'est *bues,* ainsi que dans Rutebeuf.

CARICACA, type de vieille femme sale en Normandie, où l'on joue toujours le jeu de la « bonne femme Caricaca ». Ici se révèle avec évidence le préfixe péjoratif, et le radical se devine. A propos de certains mots d'un naturalisme pur, citons-en deux que Littré a manqués, quant à leur étymologie : c'est *chassieux,* simple métathèse du mot pop. *chiasseux,* puis *cliché,* dont la définition, « matière fondue sur des caractères mobiles », suggère aussitôt l'idée d'un excrément liquide que le peuple appelle *cliche.* En Basse-Norm. *clichard* est le sobriquet que les paysans appliquent

aux citadins. Il y a encore un mot très-naturaliste que Littré a manqué : c'est *coyer*, la pierre à aiguiser qui pend entre les jambes du faucheur : lisez *couiller*, et vous ne le tirerez pas, comme lui, du l. *cotarius*, de *cos*, *cotis*, queue. L'interprétation positive et réaliste est toujours la plus probable ; l'interprétation poétique gâte encore la philologie. Littré s'en est méfié, mais pas assez. Ainsi il adopte l'étym. de la plante orvale, par « qui vaut de l'or »; c'est le bret. *aourdal*, *aouret-tal*, tige dorée.

Carimouero, bohémien et sorcier en patois pic., d'après le *Gloss.* de Corblet, et ce mot devient *caumaro* en roman, dit celui-ci. C'est un péjoratif, litt. le mauvais Maure, *cari-Mauro*, d'après le pays d'origine des Bohémiens, venus en Europe par l'Afrique.

Carisel, nom d'une étoffe grossière, péjoratif, sans étymologie dans le *Dict.* de Littré. Le *Dict.* de Trévoux la définit « grosse toile claire qui sert comme le cannevas ».

Carmagnole. Littré dit qu'il ignore l'étymologie de cette espèce de veste. Cependant ce mot offre le péj. *car* et le v. fr. *manoile*, paquet, litt. habit-mauvais paquet. En v. fr. il se disait par métathèse *cramignole*, selon le *Dict.* de Lacombe, avec le sens d'espèce de bonnet. V. Cramignole.

Carmenet, nom vulg. d'un cépage secondaire que Littré appelle « assez productif », litt. mauvais-menuet, ou menu, *minutus* ; en norm. *menuet*, dim. de menu. Littré donne ce dim. pour racine à la danse de ce nom, « danse à pas menus », dit-il.

Caroubleur et caroublage, vol à l'aide de fausses clefs, avec instrument probabl. appelé *carouble*, litt. faux rouble ; or, le rouble est le fourgon du boulanger ; c'est aussi un outil de briquetier ; c'est une espèce de rabot ou fourgon recourbé : le rossignol est un rouble en petit, un faux rouble.

Carousse, excès de boisson, mot pris en mauvaise part : « boire carrous », dit Rabelais ; soupçonné péjoratif. L'étymologie par l'all. *garaus*, finir, n'est pas acceptable : c'est celle de Littré.

Carpelouse, la chenille, spéc. la chenille velue, mot norm. On dit aussi *charpeleuse*, litt. la vilaine, la mauvaise poilue, en v. fr.

pelouse, et non la chair-pelue. Le nom propre Pélous est assez commun, en angl. *Pelew,* pron. Pélou.

CARQUOIS, en prov. *carcais,* en bourg. *carcaisse*; même étymologie que *carcasse*. V. ce mot dans ce chapitre.

CARTAHU est un terme de marine non étymologisé par Littré. Trouvant dans le v. fr. *tahut,* bière, cercueil, je suppose qu'il veut dire mauvaise boîte, faux cercueil; *tahut* a pu signifier la boîte qu'on hisse, et par suite ce terme s'est appliqué au cordage qui sert à hisser le fardeau, la caisse, la boîte.

CARTOUDER pour COURTAUDER et *coutauder,* couper la queue et les oreilles à un animal, litt. mal tondre; *touder* vient bien du l. *tondere,* comme le fr. *coustume* vient de *consuetudo.* Toutefois *courtauder* peut bien sign. tondre court, et on dit encore *court-tondu,* comme court-perdu, court-vêtu.

CATACOUA, nom vulg. du catogan, dans un sens méprisant; le radical *coue*, queue, est très-probable; quant à *cata*, il pourrait être pour *car,* avec intercalation de *a,* comme dans CARACOT (v. ce mot); en effet, car-coua appelle un son fort et fait entendre un faible son de *a*. Mais *t* substitué à *r* fait difficulté.

CATACOUA, se dit aussi du perroquet, peut-être aussi dans un sens méprisant de vilaine queue.

CHAPITRE XV

Transformation de CAR *et* CARI *en* CHAR *et* CHARI *par chuintement.*

C'est exactement la même opération phonétique déjà signalée dans CAL et CALI passant à CHAL et CHALI.

CHALBINDER (ou bander), terme obscène, v. fr. (du Cange).

CHALEBONDE, v. fr., feu de joie. C'est une forme chuintée du patois norm. *calibaudée*, grand feu clair. V. CALIBAUDÉE, chap. XIII.

CHALEMASTRE, le même que calemastre, mauvais maître. Maistre

est la contr. du v. fr. *mahistre* (*magister*), d'où le fr. maheutre, qui est pour Littré d'origine inconnue.

CHALUE, espèce de poisson de mer, dit Lacombe (*Dict.*), sans doute un faux *lus*, v. fr., brochet, du l. *lucius*.

ÇHALVARI, une des formes de charivari. V. ce mot et CALIVARI, chap. XIII.

CHARABIA, le langage des Auvergnats, mot pris en mauvaise part, pour lequel Littré ne donne pas d'étymologie. C'est prob. l'esp. *garabia*, langue formée d'esp. et d'arabe, terme qui semble venir de *gar-arabia*, mauvais, faux arabe.

CHARAPOT, nom vulg. du *chara*, dont l'autre nom vulg. est charagne, dans lequel le botaniste Besnou voit une forme de charogne « d'après l'odeur fétide de quelques espèces; » son synonyme *charapot* peut bien avoir aussi un sens péjoratif.

CHARBOUILLER, gâter, en parlant de l'action de la nielle sur les blés. Littré voit dans ce mot *carbunculare*, de *carcunbulus*, *carbunculus*, charbon, ce qui convient bien au sens, mais non à la forme, car on n'obtient que *escarboucler*, comme le fr. escarboucle et le v. fr. *escarbucle*, nielle des blés. D'ailleurs, c'est une étymologie bien savante. Il est probable que le peuple a péjoré un mot court, connu et très-significatif, le verbe *brouir*, noircir par l'effet du feu ou de la gelée : « Dieu broï par gelée tous les arbres ». (*Psautier* du XIII[e] s.)

CHARBOUTEUX et ACHARBOUTEUX : « Acharbouteux et litigieux » (Gilles, *Gouv. des princes*), ap. Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue fr.*

CHARENÇON, le même que calandre. V. ce mot au chap. XVI.

CHARFOUIR, en norm. fouiller la terre malproprement, mal fouir, du l. *fodere ;* en fr. serfouir ; cf. le patois norm. *serchier*, chercher, d'où l'angl. *search*. V. le mot CHARFOUILLER.

CHARFOUILLER, patois norm., fouiller salement : c'est le fr. farfouiller, pour lequel Littré n'a pas d'étymologie, et le fr. serfouir. L'adoucissement du *ch* en *s* est assez commun en norm., du moins dans l'Avranchin : *sieus nous*, chez nous ; *serchier*, chercher (*circare*). Le peuple dit *sérugien* pour chirurgien, en angl. *surgeon* ; chirographe est en v. fr. *cirograph*. Le *charfouiller* norm. est en pic. *cafouillir*. V. ce mot.

CHARIVARI, le même que *chalivari*. V. ce mot, chap. XIII.

CHAROTE, espèce de panier ou de hotte pour la chasse au pluvier, litt. *car-hotte*, fausse hotte, mauvaise hotte.

CHARPAGNÉE (de bûches), cité dans l'*Ecureuil* par Thieuret, *Rev. des Deux-Mondes*, litt. mauvaise *panerée* de copeaux, de débris.

CHARPIGNEUX, mot du Berry (*Gloss*. de Jaubert), hargneux ; en norm. *pigner* ; c'est crier, criailler, pleurer à haute voix, à voix aiguë. On dit de quelqu'un qui chante mal : « Il chante comme une barrière qui pigne » ; de là *pignard*, pleurard.

CHARRADISSO, en prov. (*Dict*. de Lacombe) pot-pourri, salmigondis, du rad. *radix*, racine, litt. mauvais potage de légumes, de racines.

CHERFAIX, nom vulg. d'un insecte aquatique, appelé aussi portefaix, comme s'enveloppant dans des pailles et branchettes, mot soupçonné péjoratif ; quant à *char* passant à *cher*, cela se conçoit et d'ailleurs se rencontre dans *charfouir*, égal à *cherfouir*, forme normande.

CHAPITRE XVI

Transformation de CAR *en* CRA, *et en* CRAU *ou en* CRO.

Que *car* se métathèse en *cra*, c'est ce qui est prouvé par de nombreux exemples : écarbouiller et écrabouiller ; cramoisi, de l'arabe *karmesi* ; le v. f. *carvanter* et *cravanter*, accabler; de même *cer* devient *cré* dans le fr. crécelle, issu du v. fr. *cercelle ;* garantir est le v. fr. *gréanter* et *créanter ;* carmagnole est le v. fr. *cramignole*.

CRABANTER et CRAVANTER, v. fr., briser, qu'on a prétendu tirer du l. *gravare* ; mais il faudrait avoir *gravatare*, qui n'existe pas. On peut expliquer ce mot par notre préfixe péjoratif *car* métathésé et le verb. battre : *crabattre*, l'intercalation de la nasale ne faisant pas difficulté. Reste la finale *ter*, qui peut être la métathèse de *tre*, finale de battre, ou venir directement du l. *batuere*, en bas-lat. *batere*, d'où l'it. *battere* et l'esp. *batir*, de là CRABATER.

CRABASSER, v. fr., détruire, litt. mal abaisser, abattre malproprement.

CRABOUILLER, le même que le v. fr. *chabrouiller*, salir grossièrement : ce dernier est dans un texte cité par Génin, d'après un vieux noël lorrain, où l'on parle du roi d'Éthiopie : « Qui est ce put chabrouillé ? » Qui est ce sale grossièrement barbouillé ? V. *Charbouiller*, troisième forme du même mot.

CRAJOLER, en wallon, d'après Grandgagnage, cajoler ; il reconnaît là l'adj. joli et un préfixe *cra* ou *ca*, car le wallon dit aussi cajoler, mais il n'explique pas ce préfixe. V. CAJOLER.

CRAMIGNOLE, v. fr., espèce de bonnet, mot formé du péj. *car-cra* et du v. fr. *manoile*, paquet, trousseau ; de là le fr. carmagnole, sur l'origine duquel Littré ne conclut pas. Il cite, d'après du Cange « lesquels vingts hommes d'armes avoient en leur teste cramignoles de velours » (XVe s.).

CRAMINER, fouler les peaux avant de les tanner, les étirer sur un chevalet, par conséquent les amincir ; or, en v. fr. *miner*, du l. *minuere*, signifie diminuer, et *aminer* sign. *amincir*. Le fr. miné (par la fièvre) a le même sens. Ainsi *craminer*, c'est amincir grossièrement, ébaucher les peaux.

CRAPAULT (*sic*), v. fr. (*Dict.* d'Hippeau), guichet, petite porte ; lisez prob. *craporte*, fausse porte.

CRAPONCER et CRÉPONCER, mot norm., presser, serrer d'une manière désagréable, du norm. *poncer*, presser, serrer, d'où le fr. pierre-ponce et le *poncif* des ateliers. Au catéchisme d'une paroisse bas-norm., les enfants, trop serrés, s'écriaient : « Monsieur l'abbé, un tel me créponce. »

CRAPOUSSIN, personne grosse et courte, dérivé de crapaud, selon Littré ; mais ce mot ne peut donner que crapaudin, comme il donne *crapaudine*, nom pop. d'un lichen du chêne, et crapaudaille, et le fém. crapaude. Notre préfixe *car* metathésé en *cra*, avec *poussin*, objet gros et court, rend compte de l'expression.

Remarque. Pour l'étym. de crapaud, Littré montre beaucoup d'hésitation et semble aboutir, avec Grandgagnage, au frison *creopan*. Un mot du patois norm., imitant la double note du petit

crapaud des murailles, indique une onomatopée : on l'appelle *clopaud*. C'est le passage de *o* à *a*. Ce changement, rare d'ailleurs, suppose l'inverse ou permutation de *a* en *o*, ce qui mène à l'étymologie, non encore trouvée de *corrossol* (l'annone muricée en bot.), qu'on devrait écrire *carrossol*, le faux rossol ou rossolis, le nom des *drosera*, en même temps que d'une excellente liqueur. Son autre nom de *cachiment*, rad. inconnu, a bien aussi une physionomie péjorative. Pour le changement de *a* en *o*, nous citerons *pos* pour *pas* en pat. bas-norm. et cette note de Burguy : « La lettre *a* s'assourdit en *o* dans quelques provinces du centre de la France. » (*Grammaire de la langue d'oil*, I, 30.) Nous ajouterons, pour l'échange inverse, que le prov. moderne termine en *o* les mots que l'ancien terminait en *a* ; on disait *messa*, *filla* ; on dit aujourd'hui *messo*, *fillo*.

Craupêcherot, un des noms vulg. du balbuzard : ce mot que nous écririons *crapêcherot*, signifierait le faux petit pêcheur, le balbuzard étant un poisson pêcheur.

Crocote, animal légendaire, v. fr. (Hippeau, *Dict.*, sans autre définition), peut-être pour *cra-cote*, faux-coq, ou fausse-cocote.

Croquignole (*craquignole* (?), chiquenaude, mot sans étym. définitive dans Littré, mais soupçonné d'être composé du préfixe péj. et d'un radical inconnu, si ce n'est un dérivé du v. fr. *quiner*, faire mauvaise mine, et de là à frapper il n'y a pas loin, et *quinoler* serait le diminutif. Pour le changement de *a* en *o*, v. Craupêcherot, Crossepin, etc.

Crossepin et Choussepin, à Avranches, petit garçon, en sens méprisant, rad., *obscène*, comme le fr. *goussepin*, trois formes à peu près semblables.

CHAPITRE XVII.

Transformation de cal *et* car *en* ca.

En général les deux liquides s'éteignent devant une consonne : cet effet de la loi du moindre effort est constant dans le français

de tous les âges, dans les patois et dans la prononciation de la langue anglaise, du moins pour le *r*.

Littré a reconnu l'existence d'un péjoratif dans le préfixe *ca*, dont il dit : « préfixe qui a une signification péjorative et qui se trouve dans *calorgne*, mot du Haut-Maine, signifiant borgne, et composé de *ca* et de *lorgner*, et dans le prov. *calucs*, qui a la vue courte (Guessard, *Gloss. prov.*, 17), composé de *ca* et d'un radical *luc*, qui sign. voir et se trouve dans le fr. reluquer. » Comment se fait-il qu'après cette déclaration Littré ait pu dire sur colimaçon, qui pour Voltaire était *calimaçon*, ce qui est la forme pop. constante, que ce mot « vient de limaçon avec la particule *co*, dont le sens reste obscur, si tant est qu'elle ait un sens ? » Cette remarque est contradictoire et en soi peu digne d'un esprit aussi scientifique.

Cette série des préfixes en *ca* est très-opulente : nous y comptons une cinquantaine de mots, et cette liste est destinée à s'enrichir plus que les autres, par la raison phonétique indiquée ci-dessus.

Cabasser, bavarder, et par extension tromper, voler, composé du péjoratif *ca* et du v. fr., *bocier*, ouvrir la bouche, de *boce*, bouche, en v. fr., litt. ouvrir la bouche en mal, mal à propos.

Caborne, litt. vilain borgne, nom norm. V. notre *Gloss.* norm. Sa composition est plus régulière que le *calorne* du Maine, que Littré explique aussi par le péj. *ca* et le rad. *lorgner*.

Cabosser, mot norm., bosseler grossièrement, bosser salement, ou déformer par des bosses, très-usité à Avranches ; la vraie forme norm. est *cabochier ;* cabosse désigne la gousse de cacao, qui offre une série de bosses, qui est bosselée. Roquefort écrit *cabocer*, bosseler la vaisselle d'argent.

Caboulot, méchant petit cabaret : « Bouis-bouis, bastringues et caboulots de Paris (1861, in-12), » un mot dont le sens est péj., mais qui n'est qu'une forme diminutive de cabaret, passant par *cabalet*. V. Cabaret à la fin de ce chapitre.

Cabouret (Basse-Norm.), la petite fève, la fève des marais, péj. relativement à la grosse fève, mais rad. inconnu, à moins que ce ne soit le v. fr. *broel*, broussaille, litt. la fève-broussaille, qui se confond avec les broussailles. C'est la fève que l'on mange à bord

des navires et que les marins appellent *gouſganne*, comp. du péj. *gor* et du v. fr. *ganne*, jaune. V. son article, chap. XII.

CABRESSE, mot français du Canada (V. Mém. de *Smithsonian Inst.*) avec le sens de *lasso*, à physionomie péj., mais à radical inconnu. En définitive très-prob., d'après sa terminaison féminine, affectionnée du norm., c'est l'adjectif d'un nom sous-entendu, corde par ex., corde cabresse, celle qui fait cabrer, comme le *lasso*.

CABROUARD, mot norm., grosse et lourde brouette, sens évidemment péjoratif. Le fr. brouette est la contr. du v. fr. *berouette*, qui se dit encore dans les patois et qui marque mieux la dérivation : *bar*, mot gaulois, caisse, et *bar* en norm. est une caisse à chaux portée à deux bras. Le *bar* primitif, d'après la pron. ordinaire, est devenu *ber*, qui en norm. signifie berceau : « ce qui s'apprend au ber ne s'oublie qu'au ver ».

CABROUET, cité par Littré, même dérivation, terme des Antilles pour la charrette qui sert à porter les cannes à sucre.

CABÛCHE, dans le patois de Moulins, désigne la bûche de Noël, à demi-brûlée, gardée dans l'étable comme préservatif ; c'est litt. la fausse bûche, la demi-bûche. Nous adoptons la forme *cabûche* et non *calûche*, que nous regardons comme une faute d'impression au compte-rendu, p. 341, du *Congrès archéol.* de cette ville, d'autant plus qu'il y en a d'autres : par ex. l'*exicumacriosos* de M. Empiricus est écrit *exicumucrioses*.

CABUSER, tromper (*Dict.* de Lacombe, et *Dict.* d'Hippeau), pour *ca-abuser*, très-mal abuser.

CACHALOT n'est pas un péjoratif, nous ne le citons qu'à cause de l'étym. très-douteuse de Littré. C'est un de ces mots populaires dont l'étym. saute aux yeux. *cache-l'eau* (*chasse-l'eau*), comme *chiasseux* (*chassieux*), etc. En norm. *cachier*, chasser.

CACHERIN, sorte de ficelle grossière, péjoratif de sens et de radical inconnus.

CACHEVEAU, un des noms vulgaires du plongeon, prob. péjoratif.

CACHIMENT, un des noms vulgaires du *drosera*, en fr. *rossolis* (*ros solis*, rosée du soleil) ; mais la liqueur gluante de leurs feuilles

I

oı
fo.
qu
cal

C
cab
mai
caba

CA
relati
ne so
confoı

fourniro, la terminaison prov. en *o* était primitivement en *a.* Le sobriquet du boulanger est *mitron;* or *mitré* en norm. signifie sali, noirci, dont le synonyme est *talboté,* de *talbot,* tache noire. On raille aussi par un mot semblable, mais de sens différent, une fureur ridicule. « Voyez donc la furie, *talbot!* » Serait-ce un souvenir des guerres anglaises, et de Talbot, le violent général?

Cagarel, sorte de poisson, litt. mal vairé (varié), du v. fr. *garel* (*variolus*), de diverses couleurs; *cagarelle* est le nom pop. de la mercuriale annuelle, plante terne, à fleurs mal variées, mais ses propriétés laxatives, son autre nom pop. de *foirouse,* lui assurent l'étym. par le l. *cacare.*

Cagouille, colimaçon, dans le patois de l'Angoumois, litt. vilaine goule, vilain visage; *cagoule* s'est dit en v. fr. par métaphore pour un homme laid et dégoûtant, comme on appelle *chenille,* une femme très-laide.

Cagot, étym. très-controversée, mais quand on lit l'histoire du midi de la France, on comprend que ce mot signifie mauvais Goth ou Visigoth; nous n'admettons que pour son sens injurieux, l'étym. du Fr. Michel, par *canes gothi,* chiens de Goths, car il faudrait que *ca* ou *cun,* eût signifié chiens dans les patois pyrénéens. Ce nom d'une race maudite, les *cagots,* gens de fausse religion, explique le fr. cagot.

Cahoter : « Cahoter, dit Littré, équivaudrait à *conhotter,* mais on ne connaît pas de verbes *hoter,* à moins qu'on ne le rattache à *hotte.* » Très-probablement *hotte* est le radical, mais *con* ne peut rendre le sens péjoratif de l'expression. Si on ne trouve pas de verbe *hoter,* on trouve *hoterer,* porter dans une hotte et *cahoterer,* d'où *cahoter,* exprimerait la désagréable secousse d'une mauvaise hotte, d'une *ca-hotte.*

Cahuet, espèce de bonnet (Gloss. de Roquefort). Le v. fr. avait *huet,* chaperon, *huve, huvette,* coiffure, du v. all. *huba,* houppe, coiffure, qui serait, selon Littré, le nom lat., de l'oiseau, *upupa.* Pour l'aspiration, les Allemands l'ont appliquée à beaucoup de noms français d'origine latine : *halt* et *haut,* du l. *altus;* huile, *d'olea;* huître, d'*ostreum.*

Cahuet désigne aussi le derrière du capuchon, c'est alors le faux *huet*, le faux bonnet. Cf. à l'all. *huba*, l'angl. *hood*, capuchon.

Cahuer, v. fr. huer grossièrement : de là, le norm. *cahuant*, en fr. chat-huant; ce mot s'est contracté aussi en norm. en *chouant*, d'où le nom des bandes contre-révolutionnaires où l'on correspondait par des cris de chat-huant. Dans l'Avranchin, on dit même simplement « un huant », pour cet oiseau nocturne.

Cahute, litt. pauvre, petite hutte : « Que *hutte* soit dans ce mot, dit Littré, avec le péjoratif *ca*, c'est ce qui devient douteux, quand on voit *cahuette* et *quahute*. » D'abord *quahute* n'est qu'une manière d'écrire *cahute*, puis il n'y avait pas d'autre forme que *cahuette* pour exprimer l'idée diminutive.

Caïeu, pour Littré, origine inconnue. C'est un petit bulbe qui naît à côté, en dessus ou en dessous, par conséquent, c'est un faux-œil, le véritable naissant au centre de la plante : c'est donc *ca-œil*, mauvais œil, ou plutôt le pluriel *ca-yeux*, faux yeux.

Cajoler, le péjoratif de caresser, litt. mal-*jolier*, du v. fr. *jolier*. s'amuser, faire le joli, du l. *gaudialis*. Littré accepte l'étym. de Grandgagnage, *joli*, avec un préfixe *cra* ou *ca*, car le wallon dit *crajoler*, et *cajoler*, mais il n'assigne pas de sens à ce préfixe. V. Cro au chap. xv.

Calande : dans le cadastre de Sacey (Manche), il y a un terrain appelé Calande ou les Calandes : on m'écrit que c'est un terrain de 3e et 4e classes, et même de 5e vers le nord ; c'est donc la mauvaise lande. Ce dernier nom est commun dans ce quartier : la Grand'lande, la Lande-Colin, etc.

Calangue, crique ou petite baie dans la Méditerranée, non étymologisé par Littré, peut-être pour *calande*, fausse terre, terre amphibie, ce que Wace dit de la baie du mont Saint-Michel, « la terre marine ».

Calebasse. La calebasse vidée forme une coupe comme celle du bilboquet qui se dit *carabasse* en prov. ; en catalan, *carabassa* signifie calebasse ; mais la calebasse est antérieure au bilboquet ; c'est un mot d'aspect péjoratif, mais radical inconnu, à moins que ce ne soit faux-bassin, petit bassin : *cal-bassin*.

CALENDRE : en norm. on appelle *lente*, l'œuf du pou; c'est de même en v. fr. *lens* et *lente;* le l. *lens*, lentille. De là, par ext. le nom de l'insecte, dit en fr. calendre granaire, et dans le midi : *cusson*, dont le synonyme est le fr. charençon; c'est donc la *cal-lente*, la méchante lentille ou *lente*; pour Littré, origine inconnue. Le terme charençon est identique à calendre : c'est un bas-lat. *calandrus*, en prov. *carence*, avec le chuintement *charence* et charençon, finale augmentative. L'idée de *lente* est tellement inhérente à cet insecte, qu'on appelle en fr. teignes, tous les insectes mangeurs de blé, par exemple l'alucite est une des teignes des grains.

CALIMAÇON, en fr. colimaçon (Voltaire écrit calimaçon), se dit en norm. et en pic. Sur ce mot, Littré s'exprime ainsi : « Vient de limaçon avec la particule *co*, dont le sens reste obscur, si tant est qu'elle ait un sens. » Remarque peu sérieuse, d'un esprit aussi scientifique et d'autant plus étonnante, que sur le préfixe *ca*, il dit : « préfixe qui a une signification péjorative et qui se trouve dans *calorgne*, mot du Haut-Maine, signifiant borgne. » Aussi colimaçon est-il *calimaçon*, litt. le faux limaçon par rapport à la grosse limace rouge, sans coquille, qu'en norm. on appelle *limard* ou *limas*.

CALIMANDE et CALMANDE, poisson, litt. fausse limande.

CALOBE, tunique sans manches, pardessus, fausse tunique, peut-être composé du rad. *lodier*, couvre-pieds de laine, du l. *lodix*, couverture de lit.

CALORGNE, qui a la vue courte, mot du Maine, litt. qui lorgne mal.

CALUCS, qui a la vue courte (Guessard, *Gloss. prov.*, 17). Du préfixe *ca*, et d'un radical *luc*, qui signifie voir, et se trouve dans le fr. reluquer, et l'angl. *look*, regarder.

CAMAILLER, en pic. se battre. V. CHAMAILLER.

CAMARGUE, delta du Rhône, sol de sable marécageux, limon, mot qui ne vient pas de *Marius ager*, comme on le prétend, ce qui eût fait *mariage* simplement, mais qui vient du péj. *cal*, et du mot *marga*, marne, que Pline donne comme gaulois, resté, dans le fr. *margouillis*, dans le norm. *margouis*, *margois*, décombres.

Camois, souillure, boue, mot cité par Raynouard comme radical du fr. cambouis, en v. fr. *canbois* (Le Menagier, 11, 5). Ces mots ont la forme et le sens de péjoration, et équivalent à *ca-boue*, mauvaise boue.

Camion, très-petite épingle, étym. inconnue pour Littré et Camion, très-petite voiture, semblent être un seul et même mot, et être formé du péj. *cal* et *ca*, et du v. fr. *mion*, petit. (*Dict.* de Trévoux.) Toutefois pour *camion*, véhicule, il faut prendre en considération le l. *cama*, bas, étroit, grec *χαμαι*? donné par Isid. de Séville, qui nous a transmis plusieurs mots gaulois.

Camot, en berrichon (Jaubert, *Gloss. du centre*), tout honteux; tout honteux équivaut à *muet de honte;* or *mut*, en berrichon, *mut* en pic., signifie muet; or *camut*, serait sottement muet, ou mieux faux-muet. Rage mue, pour rage muette, sans aboiement, se dit encore en français; en v. fr. *beste mue*, une brute.

Camouflet : en norm. *mouffle*, et en langage popul. signifie muffle : c'est l'all. *muffel*, chiens à grosses lèvres pendantes; en v. fr. *meufle*, en norm. *moufflard*, celui qui a le visage plein et rebondi. Le fr. moufle, gros gant, qui n'a que le pouce, vient de la ressemblance avec le museau de l'animal. Dès lors *moufflet* est un coup sur le muffle, et *ca-moufflet* est le péjoratif. Le mot a deux sens, l'un affront, comme on dit dans le sens moral, un soufflet, l'autre sens, c'est-à-dire fumée, qu'on souffle au visage, au muffle, le sens physique. En argot, *camoufler*, c'est se faire une tête, un faux muffle ou mouffle.

Camourlot, mastic pour remplir les joints des pavés, non étymologié par Littré, soupçonné de péjoration.

Camuche, en patois pic. (*Gloss.* de Corblet), est « une retraite cachée » et une petite cabane; c'est le péjoratif de *muche*, lieu où l'on se *musse*, et se cache.

Capendu, espèce de poire : étymologie de Littré : « peut-être le préfixe *ca* et *pendu*, mal pendu, court pendu : « cette interprétation rentrerait donc dans notre théorie; si elle est contredite par le *Dict.* de Trévoux, qui écrit *court-pendu*, par La Quintinie, qui écrit aussi *court-pendu*, il ne faut pas en tenir compte, il faut s'en tenir

au péjoratif *ca;* en effet, il ne se peut guère que *court* se soit changé en *ca;* du moins on ne le connaît pas sous cette forme, il a été *cors* en v. fr.; il est *cors* en bourg., *cort* en prov., *couert* en norm.

Capilotade, en v. fr. *cabirotade :* « *cabirotades*, longes de veau. » (Rabelais, Pant. IV, 59). Littré admettait l'étym. de Ménage, par l'esp. *capirotada*, chaperon, parce que ce plat aurait été appelé plat au chaperon : explication peu admissible. Le patois normand en offre une autre plus directe et plus acceptable : l'oie s'y appelle *pirote*, d'après son cri que l'on imite en lui criant : *Perrette ! Perrette !* Or *pirotade* serait un mot bien fait pour dire un plat de viande d'oie, le régal populaire, puis un sens péjoratif s'y est attaché, comme dans *ratatouille*, et l'on a formé *ca-pirotade*. L'idée de plat de viande de chevreau, de *cabri*, peut aussi se présenter, mais il faut l'écarter, car *cabri*, issu du l. *capra*, ne pourrait produire que *cabriotade* et même *cabritade*.

Capotin, petit encensoir d'enfant. litt. mauvais petit pot, péjoratif et diminutif à la fois.

Catacoua, terme péjoratif norm., dont le radical semble être le v. fr. et norm. *coue*, queue. On dit d'une femme mal coiffée, qu'elle est « coiffée à la *catacoua*. » *Catacoua* est la forme pop. pour *catogan*, vulg. une *qüeue* ou *coüe*. Pas d'étym. chez Littré. V. *catucoua*, à l'art. Caracoua.

Parmi les mots commençant par *ca*, il y en a deux qui ont un certain air de péjoration, mais qui n'en ont pas la réalité. Nous les introduisons ici, parce que leur origine a échappé à la sagacité des étymologistes, spécialement de Scheler et de Littré : c'est *cabaret*, taverne, et *cabaret*, plante.

Sur *cabaret*, taverne, Scheler dit que son étymologie est encore à trouver, et Littré, que son origine est « encore inconnue ». Le mot cabane est fort ancien : « *hanc rustici* (les Gaulois) *capannam vocant* » (Isid., *Orig.*); son diminutif est *cabaneau* et *cabanet*; par le changement normal de *n* en *l*, qui égale *r* (diacre, de *diaconus*, coffre, de *cophinus*), on obtient cabaret, litt. petite loge, petite cabane; le dim. *cabanneau*, est devenu le fr. cabanon.

Pour *cabaret*, plante, le *comarum palustre*, il n'y a pour Littré, qu'une « étymologie douteuse ». Il cite, sans l'adopter, le *combre-*

tum, de Saumaise, qui désigne une autre plante. Cependant nous avons ici un mot saillant, *obvius*, comme disent les Anglais. Le *comarum*, en fr. comaret, devient aisément cabaret, comme le l. *cumulare*, devient combler, *marmor*, devient marbre, *camera* devient chambre. Il est de règle que la combinaison *mr* intercale un *b* euphonique. Littré a bien reconnu l'intercalation de *n* dans galantine, qu'il tire justement du v. fr. *galatine*, gelée de viande.

CHAPITRE XVIII

Transformation de CA *en* CHA.

Beaucoup de mots préfixés en *ca*, le sont en même temps en *cha*, cela dépend du dialecte; le normand et l'auvergnat affectionnent le chuintement, qui, en outre de la valeur phonétique d'énergie, a été propagé par l'influence germanique : *chamailler* est fr. et norm., *camailler* est pic. On dit également *chabosser* et *cabosser*; *cacüe* (cigüe) devient *chüe* en norm.

CHABICHON, fromage local en Poitou, à odeur de chèvre, litt. le mauvais *bichon*, ou faux *bichon*, fromage de bique ou chèvre, à moins que *cha* ne soit le l. *caseus*, en bret. *caus*, fromage, en angl. *cheese*, en v. fr. *casie*, laiterie.

CHABERNOT, savetier, en norm. *chavetier* : c'est un terme de mépris; dans la haute Norm., on le métathèse en *chabrenat* : « Après may crient ces chabrenats. » (*Muse norm.*) De là *chabrenal*, sale, négligent. (*Gloss. norm.* de Le Héricher, 11, 232.) Ces deux sens, spécialement le dernier, conduisent au fr. *bran*, matière fécale, *bren*, dans les patois fr., dont le sens original est le *son* de la farine; en vieil esp. *bren de la farina*. et dans plusieurs patois it. *brenno*, excrément. Ce mot est dans tous les dialectes celtiques *Chabrenat* signifie donc le vilain *embrené*.

CHABIN, nom vulg. de l'hybride du bouc et de la brebis, n'a de péjoratif que l'apparence : c'est la forme chuintée de *cabre*, et dans plusieurs patois *cabe*, du l. *caper*, avec la finale diminutive en *in*.

CHABOSSER, en v. fr., le même que *cabosser*. V. ce mot.

CHABOULER, houspiller, forme chuintée du fr. sabouler, litt. bouler mal, bouler grossièrement; pas de rapport avec saboter, comme semble le dire Littré.

CHABROUILLER, en v. fr. salir, tacher grossièrement; il est dans un vieux noël lorrain, cité par Genin : « Qui est ce put chabrouillé? » en parlant d'un roi mage, du roi d'Éthiopie.

CHABUISSEAU, un des noms de la chevanne, ou meunier, mot de physionomie péjorative, le *meûnier* était un poisson inférieur; radical inconnu.

CHACHIPOTER, chicaner, péjoratif de chipoter, qui est peut-être lui-même un péjoratif: prob. un terme de potier; litt. travailler les mauvais petits pots. Du reste l'étym. est fixée par *capotin*, petit encensoir d'enfant. V. ce mot, et *chachipoter* offrirait un préfixe redoublé.

CHACOUAT, le plus chétif du nid, le dernier oiseau *coué*, ou couvé; *couer* pour couver est norm., un œuf *coué* est un œuf couvé, du l. *cubare;* alors le *chacouat*, ou *chacouet* (*cubatus*), ou *chacoué*, est le chétif, le mal couvé. Du reste en fr. pop. *couvi*, en berrichon, *coui* (*cubitus*).

CHACROTE, litt. petite, mauvaise crotte, un vil objet.

CHAFFOURRER : vieux mot, dit le *Dict.* de Trévoux, défigurer, barbouiller, griffonner : « Ils lui barbouillèrent et chauffourèrent tout le visage. » (Journal d'Henri III.) « C'est ce méchant diable qui nous avait ainsi chaffourré. » (*Sat. Ménipp.* 1, 271.) Le radical fourrer n'est pas admissible ici; ce qui l'est, c'est *fouler* ou fouiller; c'est le même que *charfouiller*. V. ce mot et le fr. *serfouir*.

CHAHUTER, sans étym. dans le *Dict.* de Littré : c'est le v. fr. *hutin*, tapageur, *hutiner*, quereller, issu de l'onomat. *hut*, cri d'entrain, de charge; c'est le cri de guerre des Saxons contre les Normands dans le R. de Rou. D'où *huter*, encore inconnu, mais qui a dû exister. Alors *chahut* est un vilain *hut*, un mauvais hourra, et aujourd'hui, c'est une danse populaire désordonnée. Le mot a été employé par Barbier dans ses Iambes : « La populace en rut, s'enlace en tournoyant, et danse le chahut. » Le peuple dit encore *cha-*

huter et faire le *chahut,* synonyme de branle-bas. « Je vais te chahuter », signifie te remuer, te faire danser.

CHALAND, espèce de bateau plat, grossier, lourd; mot d'aspect et de sens péjoratifs, que Littré déclare d'origine inconnue : nous ne l'introduisons ici que pour citer l'étym. très-probable de du Cange, par le bas-grec *chelandion,* petite galère à Rome, et aussi pour l'assimilation que Littré a faite avec *chaland,* acheteur, et *chaland,* bateau. Quel rapport? Or *chaland,* acheteur, celui qui fréquente une boutique, est le participe présent du vieux verbe *chaloir,* s'intéresser à. En norm. le *chaland* d'une femme, en mauvaise part, est celui qui la fréquente, qui s'intéresse à elle, qui se *chault* d'elle. Le *d* final est aussi fautif ici que dans le fr. marchand. En vérité ce mot est de mauvaise chance, Hippeau tire de *chaland* bateau, l'étym. bien connue de charlatan, comme il tire de *bateau,* le terme bateleur, qui est bien pourtant l'homme à la *batte,* ou bâton magique.

CHALUC, *Dict.* de Lacombe, espèce de poisson de mer, litt. le mauvais, le faux *luc,* du l. *lucius,* brochet, qui entre dans merluche et dans *merlu.* fr. pop., en v. fr. *merlus,* du l. *maris lucius,* brochet de mer.

CHALUT : « C'est, dit un article spécial sur la pêche, un filet terrible, fait en forme de sac, et muni à son extrémité de chaînes de fer; il racle impitoyablement le sol sous-marin. » Cette définition n'indique-t-elle pas un engin qui bouleverse, qui *chahute?* Littré pose, sans la résoudre, la question suivante : « Serait-ce une forme provinciale de chalit? » Quel rapport? V. CHAHUTER.

CHAMAILLER, dont le sens primit. et en v. fr. est frapper, se battre, litt. mal-mailler; or, *mailler* signifie battre au maillet : « et se prendrent à mailler sur lui, comme deux mareschaux sur l'enclume. » (Perceforest.)

CHAMARRE, d'où la forme fr. simarre, et chamarré : ce dernier mot se prend en mauvaise part, dans un sens de ridicule. Il semble formé du préfixe *cha,* et du prov. *marre,* bélier, ou de l'esp. *marra,* peau de mouton : *cha-marré,* mal vêtu de peau de mouton.

CHAMBARDER, bousculer, jeter dehors, dans l'argot militaire, litt.

pour *cha-barder*, transporter dehors un objet sur un bard ou civière; mot qui entre dans débarder, débardeur. On obtient aussi la péjoration avec le v. fr. *barde*, hache, arme offensive, c'est-à-dire hacher cruellement, salement, *mal-barder*.

CHAMBRANLER et CHA-BRANLER, avec la nasale *m*, fréquemment intercalée en fr., est le péjoratif de branler, litt. mal branler, branler de manière à tomber. Ce verbe conduit à l'étym. du fr. chambranle, l'encadrement d'une porte. D'où est issue cette partie de la bâtisse ? Des trois bâtons mal assurés de la cabane, prototype de la maison. En Berry, on dit *chabranler*, d'après le *Gloss.* de Jaubert.

CHANFREIN : comme cette partie de l'armure est un auxiliaire du frein, un faux frein, on pourrait l'expliquer par notre préfixe péjoratif; cependant une étym. latine est plus admissible : c'est le l. *camus*, muselière, et c'est bien cette partie qui couvre le museau. On traduit aussi *camus* par frein. Alors chanfrein est un pléonasme.

CHANLATTE, pour *cha-latte*, avec l'intercalation fréquente d'une nasale. C'est une latte plus longue et plus grossière, c'est un simple chevron fendu, c'est donc une fausse latte, une grossière latte, L'étym. de Littré « latte posée de champ », n'est pas admissible, puisque la chanlatte est posée à plat.

CHAPOUILLER, dans le *Dict.* de Lacombe, couper, tailler, semble être le même que CHARFOUILLER. V. ce mot.

CHAPOTER, terme de potier, ébaucher un pot, par conséquent faire un faux pot, un mauvais pot, un *chapot*, d'où *chapotin*, l'instrument qui sert à *chapoter*, d'où aussi *capotin*, petit encensoir, litt. petit pot.

CHATOURNE, en norm. litt. coup qui fait tourner la tête, une *tourniole, torgnole;* litt. une mauvaise *tourne*, ou tourniole, à Coutance, contracté en *chorgne*. Le fr. tourniole, ou panaris, veut dire, mal qui tourne autour du doigt.

CHATROUILLE et SATROUILLE, femme sale, et aussi le nom du polype octopode, ou la *pieuvre*, dans les îles norm., parce qu'il ressemble à un tas d'ordures. Rabelais dit *chatouille* pour une es-

pèce de poisson. Le norm. *trouiller* et *tatouiller*, qui se trouve dans le mot pop. ratatouille, avec le sens de sale, est le v. fr. *touaille*, torchon.

CHARUP, mot prov. que le *Dict.* de Lacombe définit « ce qui est terrible » étym. douteuse, à moins que ce ne soit *cha*, péjoratif, et *rapa*, se raidir.

CHARIVARI. Avec ce mot, pour lequel Littré n'a que des conjectures, nous abordons l'intéressante série des *vari*, *hourvari*, *boulevari*, etc. Le piémontais *zanzivari*, gargouillement, le prov. *chavari*, etc. Pour le radical, voir l'article suivant.

CHAVARI et CHAFARI, prov., tumulte, mot composé du préfixe *cha*, et de *vari*, dérivé du germain *werra*, querelle, guerre, en angl, *war*, en bourg. *gare*. Le prov. a aussi la forme de *calibari*, v. ce mot, et le picard *a carivari*, le fr. charivari, etc.

CHAVIRER, terme de marine, tourner sens dessus dessous, en parlant d'un bateau, litt. mal virer du l. *gyrare*, mal tourner. Son synonyme était autrefois *trévirer* (*Dict.* de Trévoux), c'est-à-dire virer au delà, trop virer, *trans-gyrare*.

CONCLUSION.

Ainsi, à travers des transformations insensibles, produites par des affinités de lettres et par la loi du moindre effort, nous sommes arrivé du celtique *gwal*, à trois séries de péjoratifs, dont l'étymologie était à peu près inconnue : 1° à la catégorie GAL, GALI, GAR, GA, et à ses variantes CAR, CALI, CAR, CA ; 2° en chuintant cette variante, à la catégorie CHAL, CHALI, CHAV, CHA ; 3° en métathésant, à la catégorie GRA, CRAU, CRO, GER, GRE.

DEUXIÈME PRÉFIXE.

INTRODUCTION.

En commençant une seconde série de préfixes inexpliqués, je crois devoir essayer d'interpréter quelques mots que ni Génin, ni Littré n'ont pu résoudre, à cause de la bizarre orthographe de la syllabe finale. Ce sont les mots CHIQUENAUDE, BAGUENAUDE, NIGAUD, NIGAUDE, GRINGUENAUDE. La raison de la difficulté pour les philologues, c'est qu'ils ont cru voir dans *naude, aude,* un mot entier. Leur sens commun à tous est celui de *petite chose,* et la présomption qui se forme dès lors, c'est qu'ils sont des diminutifs. Or une des finales diminutives dans notre langue est *ot* et *otte :* anglot, veillot, vieillotte, pétiot, pétiote, elignoter, tapoter. Aussi pouvons-nous écrire : chiquenotte, baguenotte, gringuenotte, nicot, nicotte, et il ne reste plus qu'à déterminer les radicaux.

Pour CHIQUENOTTE, mot que Rabelais, qui parle le patois tourangeau, écrit *chiquenaulde,* et auquel Palsgrave donne à peu près la finale *otte,* c'est-à-dire *chiquenode,* nous trouvons dans le provençal *chinca,* toucher (*Dict.* de Lacombe), qui a dû donner le dim. *chincoter,* toucher légèrement, d'où *chincotte,* petit coup, et *chinquenotte.*

Pour BAGUENAUDE (et pour nous *baguenotte :* ce mot signifiant petit sac), c'est une gousse à fruit, remplie d'air et de petites graines; c'est un dérivé de *bague,* sac, reste dans le français « bagues sauves », et dans l'anglais *bag,* sac. En terme de tailleur, de couturier, *baguer* se dit d'un habit qui fait des plis, des bourses. Bague donne aisément *baguette,* d'où, par une réduplication diminutive assez commune, *baguelotte.* Le fr. bagatelle est un dim. du même radical : Diez le tire de *baga,* et il signifie petit bagage.

De NIGAUD, NIGAUDE, la racine est le v. fr. *nice,* simple, niais, du l. *nescius,* ignorant, d'où facilement *nicot, nicotte.*

Quant à GRINGUENAUDE, un reste, un débris, c'est ce qu'on *grignotte*, et par une intercalation commune de *n*, ce qu'on *gringnotte* ou *gringuenotte*.

C'est encore avec une bizarre orthographe qu'on écrit GRIPPEMINAUD, au lieu de *grippeminot*. C'est le composé de *grippe*, signifiant griffe, et du v. fr. *mignot*, doucereux, gentil, mignon. Alors griffemignot a le sens de patte de velours, mignot étant pris adverbialement comme un entend-dur, pour un sourd, en norm. un *jodu* (j'ouis dur). De *mignot* vient le fr. mignoter, mignotise.

Il y a d'autres mots de cette physionomie, comme MINAUDER, MARAUDER, TARAUDER. Le premier dérive de mine, dont il est le diminutif; il veut dire faire de petites mines ou *minoter;* le v. fr. avait *minettes*, mines, grimaces. Pour MARAUDER, que Littré ne peut expliquer clairement, c'est simplement mal-roder (*malè rotare*), mal errer : il y a en pic. *raudier*, rôder, et le *Dict.* de Lacombe donne *rauder*, errer. Quant à TARAUDER, il est de la famille de tarière, du l. *taratrum*, tarare, et suppose *taroter*, faire de petits trous, des cannelures.

Avant d'entrer dans la série des transformations, nous voulons tâcher d'expliquer un mot, qui commençant par *per*, offre la physionomie d'un superlatif, mais qui n'en a pas la réalité. Nous l'introduisons ici, d'abord pour l'expliquer, peut-être pour la première fois, et ensuite pour protester contre la définition de Littré, qui l'appelle « un mot de fantaisie », et contre la croyance aux mots de fantaisie en général, comme nous l'avons déjà fait dans cette étude : « Des mots de fantaisie et des origines normandes de la chanson de Roland », insérée dans le bulletin des *Ant. de Norm.* Le curieux mot dont il s'agit est « la poudre de perlinpinpin ». D'abord *perlin*, metathèse de pèlerin, se dit en normand et se montre dans le nom propre très-commun, Peslin. Voilà pour le radical; or, au moyen-âge, pèlerin, souvent synonyme de croisé, désignait un homme arrivé des pays lointains avec des recettes merveilleuses, dont il faisait le boniment; c'était, sauf qu'il y croyait peut-être, le charlatan. Nous avons encore entendu sur nos places des charlatans disant revenir d'Égypte, des Pyramides, offrant des remèdes transmis par les mamelucks de l'empereur. Pour le suffixe *pin-pin*, ou *pinn-pinn*, c'est l'analogue du *boum-boum*, *zinn-zinn*,

ritournelle du boniment du charlatan. On rapproche de notre mot le terme *brouhaha,* une onomatopée où l'on reconnaît un bruit confus, une basse sur laquelle se détachent des notes claires, *ha! ah!* Les enfants qui forment des mots à la manière de l'homme primitif, c'est-à-dire imitatifs des sons naturels, et avec redoublement, parce que la nature donne des sons redoublés, ont tout un vocabulaire à eux, dont des termes sont restés dans la langue régulière, comme bonbon, panpan, bébé, papa, maman, et même pipi. (V. Littré, *Dict.*) Avec ce dernier, nous voudrions faire un essai d'étym. du *liripipion* de Rabelais, désignant le chaperon de docteur de la Sorbonne. D'abord il est bien certain que c'est un terme railleur et satirique : or, *liri* est le nom vulgaire d'un coquillage, d'une patelle, et pipi est l'urine : l'ensemble aurait le sens de vase à pisser. Ce ne serait donc pas un mot de fantaisie; du moins, en fait d'étymologie, commencer, c'est déjà beaucoup.

CHAPITRE I

Transformation de PAR *en* PA.

Que le l. *per,* soit devenu le fr. *par,* c'est ce qui n'a pas besoin de démonstration. Que cette forme remonte aux origines de notre langue, c'est ce qui est prouvé par les textes les plus anciens que nous possédions. Il est dans sa forme latine, dans le Serment, « per dreit », par droit; il est déjà dans sa forme française, dans le cantique de sainte Eulalie, « *par soune clemencia.* » On ne doute pas non plus que, comme préfixe, cette particule ne soit un signe d'achèvement de l'action, du plus haut degré, en un mot de superlatif. Elle a ce sens en latin, non seulement devant les verbes, mais aussi devant les adjectifs, comme dans *permagnus,* très-grand, un mot resté dans le nom pop., d'une pomme, la *permaine*. Le français a reçu la plupart de ces mots, et il a appliqué largement ce procédé facile et nécessaire dans la composition de ses mots. La langue actuelle en a beaucoup perdu : *paraller,* aller jusqu'au bout, *parbattre, paramer,* aimer avec excès, *paratteindre, parbouiller, parcherchier,* chercher minutieusement, etc. Ce préfixe se rencontre

même en normand devant un substantif, comme dans *parpleuté*, une très-grande pluie. Le français poussa l'imitation du latin, pour ce mot, jusqu'à le séparer de son radical. Si le latin disait : *per castor scitus, per enim absurdum*, le vieux français disait de même : par vraiment habile, par en effet absurde : « *molt par est fol qui s'accreit sor autre.* » (*Rom. du Mont Saint-Michel*, v. 2982.) Aujourd'hui l'on dit encore : « c'est par trop fort. »

Rabelais a beaucoup de ces superlatifs, soit du patois tourangeau, soit formés par lui : *parfond*, le fond, la profondeur, *parforcer*, *parfournir*, *perdurant*, qui dure très-longtemps, *perforaminé*, lardé, *permaner*, être en permanence.

Un de ces superlatifs archaïques s'est perpétué dans une rime proverbiale : « Qui sert et ne persert, son loyer perd. » C'est le l. *perservire*, qui est dans Vopiscus. Le fr. offre *permaine*, espèce de pomme, du l. *permagna*.

Bien que le fr. pourlécher, soit un composé normal, il peut être une altération de *parlécher*, et *perlechier* en berrichon.

Pacachaer, coup à la tête, d'après le *Dict.* de Lacombe (lisez : frapper des coups à la tête), composé du préfixe *par*, et de *cacha*, frapper, battre, d'après le même; alors *pacachaer* équivaut à parbattre.

Pacolet, nom propre de cheval dans les contes de féerie. On dit « c'est le cheval de Pacolet, » d'un cheval ou d'un homme qui va très-vite; alors il faudrait dire « le cheval Pacolet », ou bien Pacolet serait un individu. Quant au radical, il offre l'idée et la forme du verbe courir, en v. fr. *corir* et *core* : or *par-coréor* serait un parfait coureur, et la dernière syllabe de Pacolet serait le *e* accentué.

Palourd, en patois de Genève, excessivement lourd, même forme et même sens que l'esp. *palordo* : ce serait le l. *per-luridus*. V. Balourd.

Paourd, lourdeau, rustre, paysan, le même que *balourd*, qui dans quelques idiômes a la forme de *palourd*, que nous adoptons comme la forme normale; par ex. le gènevois *palourd*, l'esp. *palurdo* : c'est litt. le tout à fait lourd, qui serait en latin *per-luridus*.

PARFOND, comme adj. signifie très-profond; comme subst. c'est l'extrême fond; le propriétaire a le fond et le *parfond* de la propriété; en fr. le parfond est le fil à plomb qui va tout au fond, et *parfondre*, c'est faire fondre l'émail également partout, litt. fondre complètement, cf. *parforcer* (Rabelais), contraindre.

PARDI et PERDI : c'est le nom vulg. du charençon chez les vignerons. Nous ne le citons que pour le livrer à l'interprétation, en essayant la nôtre. Est-ce *perditor*, le destructeur? C'est bien douteux. N'est-ce pas plutôt le ravageur qui fait pousser le cri : *pardi!* par Dieu! Beaucoup de familles ont été dénommées d'après le cri, le juron que faisait entendre leur auteur.

PAPELARD est un mot en dehors de notre théorie; nous l'introduisons ici pour présenter une étym. moins contestable que celle de Littré, pour qui ce mot est *pappe-lard*, mangeur de lard. Or ce mot n'a nullement le sens de gourmand : c'est une nuance de l'hypocrite, le frère de *patelin* (d'origine inconnue pour Littré). Or *patelin* se rattache à patte; c'est celui qui fait la petite, la jolie patte, la *patteline*, et patteland est pour *pattelard*, le gros, le lourd hypocrite; l'un est un diminutif, l'autre offre un suffixe péjoratif, comme pendard, paillard, soiffard (ivrogne en norm.). Littré dit ne pas savoir d'où vient le titre de la comédie de Patelin : son auteur a trouvé les mots dans la langue de son temps, dans *patiller*, jouer joliment des pattes, aujourd'hui *patiner*, comme Molière a pris Tartufe à l'italien, comme Rabelais a pris Panurge au grec, comme Beaumarchais a pris Figaro à l'espagnol. Il est impossible à l'homme de créer un mot.

PARBOUQUET, en v. fr., le même que *barbouquet*, coup sur la bouche. En fr. bouquer existe, dans le sens de faire baiser de force. V. ce dernier mot à BAR; mais en norm. le *parbouquet* ou le *barbouquet*, est la dernière bouchée, la bouchée qui achève, qui complète.

PATOUILLER, litt. *touiller* au plus haut degré, c'est-à-dire débarbouiller avec une *touaille*, v. fr., pour serviette et torchon. En norm. *touiller* a le sens d'essuyer avec un torchon, une touaille : une femme sale se dit *touiller*, comme ailleurs on l'appelle torchon.

PATROUILLER, patauger; c'est le même mot avec un *r* très-ex-

pressif, une liquide d'imitation du bruit de la boue : c'est l'étym. du fr. patrouille; en norm. *patrouille* et *patouille,* est le chiffon au bout d'une perche, qu'on mouille, et avec lequel on essuie l'aire du four.

CHAPITRE II

Transformation de PAR *en* BAR *et en* BA.

Ce changement de *p* en *b,* selon la remarque de Burguy (*Gram. de la langue d'oil,* 131), se faisait déjà en latin : *poplicola,* plus tard *publicola*. Dans l'intérieur des mots, la même substitution s'opéra pour la formation des mots français : *apicula* devint abeille, *duplus,* double, *cæpula,* ciboule. Mais nous renvoyons à l'introduction de cet ouvrage pour de nombreux exemples de cette mutation empruntés à plusieurs langues, nous y ajoutons : *pruina*, en fr. bruine, *poculum*, bocal, et l'esp. *poblo,* du l. *populus*.

BADIGEONNER, dont l'étym. est inconnue pour Littré, et dont nous essayons l'interprétation. Lisez *badijonir,* et vous obtenez *bardejonir :* on jaunit le barde ou bardeau, dont on recouvre les murailles.

BAGARRE, composé du fr. garer, préserver : *bagarrer* serait donc se garer à l'excès, se *par-garer*.

BAGASSA, en prov. que Lacombe traduit par putaniser, en v. fr. *bagasser*, litt. courir les *garces* avec excès. Le *Dict.* de Trévoux dit *putasser,* mot nécessaire à la langue, que du reste, Littré a mis dans son *Dict.* Ainsi, *bagasser* équivaut au latin *per-mæchari.*

BAGOUL et BAGOU, bavardage poussé à l'extrême, se rattache à *bâgouler,* litt. gouler ou gueuler à l'excès, que nous n'avons pas encore rencontré, mais qui doit ou a dû exister, puisque *débagouler* s'est dit et se dit encore : « débagouler mille injures. » (Brantôme.) Le fr. pop. possède *gueuler* et les comp. *dégueuler* et *engueuler*.

BAFOUER, dont l'étym. est très-embrouillée dans Littré : il y aboutit à *baf,* lèvre; mais *baf* ne rend pas compte du mot entier.

Bafouer, c'est crier *bah! fouah!* en angl. *foh!* et *pouah!* C'est dans l'onomatopée qu'il faut chercher beaucoup de radicaux : elle est le tuf des langues. Littré n'a pas non plus expliqué *pouah,* qui est un comp. de *pou* et de *ah!*

Balafre, en wallon, *barlafre,* en namurois, *berlafre,* en milanais, *berlaffe,* dans Rabelais, *barleffi;* la forme française a pour radical le v. fr. *nafre,* blessure, *nafrer,* blesser, d'où le fr. navrer; alors *bar-navrer,* signifie entailler au plus haut degré.

Balourd, forme française actuelle, en v. fr. *palourd;* de même *palourd* en genevois, de même *palordo* en esp.; en ital., c'est comme en fr. *balordo;* le sens du préfixe est augmentatif : ce serait en l. *per-luridus,* et primit. en fr. *parlourd.*

Balivaginer est un mot employé par Rabelais dans le sens de divaguer, dire la baliverne. On voit se dessiner dans ce mot le l. *per-vagari,* d'où bar-vaguer, avec l'intercalation de *i,* pour soutenir la voix.

Barboter, fouiller la boue jusqu'au fond. Littré arrive de dérivés en dérivés au radical *barbitus,* barbot; jouer du barbot, espèce d'instrument de musique. La distance est honnête. Génin pénètre bien dans ce mot qui est pour lui *bar,* péjoratif et boue; or, dit Littré, boue ne peut pas donner un dérivé en *ot;* mais le v. fr. *boe,* boue, est devenu en lorrain *bodere,* qui serait en fr. *boder;* comme la dentale s'échange facilement avec une autre dentale, on obtient *boter,* de là, *par-boter,* ou *bar-boter,* superlatif et non péjoratif, remuer la boue au dernier degré.

Barbouquet, en v. fr. *parbouquet,* formé de *bouquet,* coup sur la bouche, litt. très-fort bouquet, du v. fr. *bouquer,* toucher à la bouche et *parbouquer,* signifierait y toucher avec excès. En norm. *parbouquet* a un autre sens : c'est la dernière *bouchée,* celle qui complète, achève le repas.

Baricave, un vieux mot qui signifie fondrière, précipice au pied des montagnes; Mezerai s'en est servi, dit le *Dict.* de Trévoux. Sa composition offre *bar-cave,* extrêmement profond, avec intercalation de *i;* ce serait en latin *percavus.*

Barlong, qui se dit d'un carré long, litt. très-long, *perlongus*; on

a dit en v. fr. *bélong* : « images droites, belongues et enverses. » (*Rom. de la Rose.* v. 8375), forme très-voisine de *perlong*.

Barloquer, en wallon, pendiller, du haut-all. *lok,* chose pendante, d'où le fr. loque, le norm. *lockier,* secouer un objet branlant, et *barloquer* est secouer fortement. V. Breloque.

Baroque, bizarre. Littré croit ce mot dérivé de l'argument *baroco,* ce qui est très-peu probable. Ce mot s'est dit et se dit encore des perles qui ne sont pas rondes, qui par conséquent sont inégales, rugueuses : *per-rugosus.* C'est en esp. *barrueco,* et en port. *barroco.*

Bassuer, dans Rabelais, signifie coudre, c'est un composé du l. *suere,* coudre, et du complétif *par ;* or, achever de coudre, coudre à toute extrémité, c'est ravauder, raccommoder, exactement le sens du l. *persuere.* Ce verbe avec son dérivé *sutor,* cordonnier, subsiste dans le nom propre Lesueur.

Bavolet, subst. masculin, en norm. *bavolette,* fém., coiffure féminine très-légère, avec des volants, et même simple ruban, litt. ce qui vole beaucoup, qui *per-vole,* comme le l. *pervolitare.* En v. fr. *bavoler,* voltiger.

Nota. — Puisque nous parlons de l'onomatopée, première source des langues, renvoyons au livre très-original de Gratiolet, la *Physionomie,* où l'on apercevra la naissance de plusieurs expressions, spécialement celles qui sortent du radical *hi,* qui forme *hinnuomai,* pleurer, le l. *cachinnus,* puis *hians,* puis *ridere* pour *hidere,* et *hilaris,* et même *gêlaô,* le *etha,* s'étant prononcé *itha,* comme on le voit dans le terme, l'*ithos* et le *pathos.* Il dit encore : « ces quatre bruits *frrr, trrr, rrrr, grrr,* sont la racine primitive et naturelle d'une multitude d'expressions, froid, trembler, rigide, gronder. » Quelques mots français en *ba,* ont l'air d'appartenir à la catégorie de ce chapitre, mais ils n'en ont que l'air : nous en citerons trois, parce qu'ils sont encore indéterminés.

Tel est *baliveau,* que nous déterminons par *bas-level,* du v. fr. *level,* niveau, qui est resté dans l'anglais, litt. arbre de *bas-niveau,* arbre inférieur aux arbres de haute futaie. Tel est *baliverne,* d'origine inconnue pour Littré, et que nous avons expliqué au chap. iii.

Tel est encore *baderne*, objet usé, mot qui n'a pas été déterminé. Ce peut être le norm. *balai-erné*, du v. fr. *erner*, éreinter (du privatif *è*, et de *ren, renis*, rein). On dit avec un *t* euphonique, *balai-t-ernè*, objet de rebut.

BAGASSE, nous ne citons ce mot que parce que Littré n'a pu lui donner d'étymologie, son vieux sens de servante, son sens injurieux aujourd'hui, justifiera l'étym.; par tout à fait garce; garce, fém. de *gar*, est très-ancien.

CHAPITRE III

Transformation de PER *en* BER.

BERBAUDIR, forme inductive expliquée à la fin de ce chapitre.

BERBOUISSET n'a que l'apparence superlative, non étymologisé par Littré : lisez vert-buisson, le juste nom du fragon.

BERCOCHER, du v. fr. lancer une flèche, litt. décocher à fond, très-loin; radical, la *coche*, ou cran de la flèche.

BERHOURDER, que nous croyons avoir été la forme première du v. fr. *behourder*, joûter, combattre, litt. dans le *hourd*, la lice, l'enceinte des palissades; de là, *horder*, v. fr., garnir de palissades, palissader. Littré dit qu'on ne peut déterminer le préfixe *bé*. Cependant *behourder* ou mieux *berhourder*, c'est hourder à l'excès, jusqu'à la fin de la lutte; d'autant mieux que Littré lui-même donne à *hourd*, le sens de lance. La chûte de *r* ne fait pas difficulté.

BERLAFRE, milanais, balafre. V. ce mot, chap. II.

BERLONG, en v. fr., du l. *perlongus*, le même que barlong. Ce mot français a d'assez lointaine origine : au XIII[e] siècle, c'est *belongue*, adoucissement de *berlong*, et au XVI[e] siècle, selon O. de Serres, c'est un mot qui veut dire *très-long*. Or, une voiture *très-longue*, ou *berlongue*, est un objet léger et branlant, qui a dû se dire *berlingue* et *brelingue* : « la populace a commencé ses excès par une brelingue. » (*Journal d'un bourgeois de Caen.*) Ensuite est venu le péjoratif fr. berlingot, espèce de coupé. La forme ci-dessus *berlingue*

s'est facilement abrégée en berline, terme qui, dès lors, n'a pas de rapport avec la ville de Berlin. Le v. fr. *berlingue,* mesure de deux pintes, suppose une bouteille allongée, et le v. fr. *berlongue,* désignait une cuve ovale, c'est-à-dire longue par rapport à la cuve ronde.

BERLOQUE, le même que BRELOQUE. V. ce mot.

BERLUE, en v. fr. *bellugue,* en prov. *beluga,* au sens propre et primitif, étincelle, litt. vive lumière, lumière complète, *per-lux, perlucis.* Avoir la berlue, c'est litt. voir une vive lumière, ou, comme dit le peuple, voir des chandelles. Ce n'est donc pas un péjoratif; c'est un superlatif. Amyot écrit *barlue;* en norm. *berluette,* petite étincelle, forme qui conduit au français bluette, petite lueur. Le synonyme italien, avec un autre radical, offre la même composition : c'est *berlume,* du l. *per-lumen,* lumière complète : du reste le latin possède *perluminare,* jeter une vive lumière.

BERLU, resté dans le français hurluberlu, signifiait au XVIIe siècle, un homme léger, inconsidéré; on disait c'est un *berlu-berlu,* reduplication superlative d'un superlatif, qui s'est altérée en le hurluberlu d'aujourd'hui, avec l'addition du mot *hure* et *ahuri.* Un berlu est litt. un homme qui voit très-mal, qui est très-louche, *per-luscus;* or louche en v. fr. était *lusque,* du l. *luscus,* donc *berlu* égale berlusque. Pour ce terme hurluberlu, Littré le traite de mot de fantaisie, comme *tourlourou:* mais ni l'un ni l'autre ne sont tels. Voir l'art. *godelureau,* où nous avons démontré que le *tourlourou* est le jeune homme gai, joyeux, expansif qui chantonne, fredonne, et *turlure.*

BERTAUDER, le même que *bretauder,* litt. tondre entièrement; en v. fr. *bertauder,* couper, châtrer. Littré reconnaît justement le latin *tondere* pour radical.

BERNICOT, en norm. désigne un très-petit coquillage en spirale, une hélice, *turbo-littoralis,* et par extension le bernard-l'hermite, dont la coquille-abri a la même forme; on dit aussi en norm. la variante *bernigot,* et *verlingot* et *verlin.* En fr. un autre mot semblable, le *berlingot,* désigne un très-petit bonbon au caramel; Littré ne l'a pas étymologisé. Toutefois *Verlingot* et *Verlin,* du fr. virer, d'après leur spirate, conduisent à BERNICOT.

Bernique. Rappelons d'abord la vieille locution, « être au berniquet, » c'est-à-dire être ruiné. Littré, pour qui toutes ces suppositions sur ce mot ne sont que « toute incertitude », au mot bernique, l'appelle étrangement une interjection. Tout annonce que c'est un substantif, et il demande : mais d'où vient berniquet? Dégageons d'abord le radical. La *nique*, le *niquet* était en v. fr. une petite monnaie de cuivre, valant trois mailles; *niquer* était donc synonyme de liarder, et avec le préfixe *per* ou *par*, *berniquer* était liarder à l'excès, jusqu'à la dernière maille. Une bernique était donc presque rien, et quand on s'écrie « bernique pour un tel! », c'est la même chose que de dire : rien pour lui! Ce dégagement du radical *nique* nous conduit à l'étymologie du mot *pique-nique*, qui ne vient pas de l'anglais, comme le croit Littré, puisque *pick-nick* n'est que du français anglaisé. Un pique-nique est essentiellement et primitivement un repas où chacun apporte les restes de sa bourse, en *piquant* (ramassant, pinçant) ses mailles, ses liards, ses *niques* pour les mettre en commun, et par extension les restes, les reliefs de la cuisine.

Berbaudir, forme inductive ou conjecturale proposée pour aider à une étymologie difficile. Sur le mot bilbaude, Littré dit « origine incertaine ». Or *bil* se résout très-bien en *bir*, et *bir* se résout en *bil* : voilà pour le préfixe. Le radical serait le v. fr. *baudir*, s'égayer et *bilbaude*, serait une joie vive et hardie. Si l'on cherchait l'origine de ce radical, on la trouverait dans le germ. *bald*, hardi, bien mieux que dans le l. *gaudere*. Toutefois le latin avait *pergaudere*, se réjouir entièrement. Il y a un autre mot préfixé en *bil*, c'est-à-dire billevesée, que Littré a essayé d'expliquer par « belle vessie », sans donner de preuves pour cette forme assez étrange. Or, une billevesée est une pensée creuse, futile, légère : c'est une « bille soufflée » ; or *bille* est du v. fr. pour bulle, et *veser* signifiait souffler, d'où le fr. vesse. En norm. on appelle *veson*, un rut des vaches qui les fait vesser et souffler.

Berlauder, travailler très-mollement, de *lauder*, agir nonchalamment, dire des riens.

Belitre, est un mot français dérivé du l. *balatro*, mais le latin lui-même ne serait-il pas préfixé en *per*, sur le radical *latro*, litt.

extrêmement coquin? Nous pouvons rapprocher de ce superlatif le mot *galitran* (v. ce mot à son article de *gali*), cité au *Dict.* de Lacombe, dans le sens de bélitre, pendard, et composé du *gal* péjoratif, et du l. *latro,* changé en *litran,* comme il l'est en *litre* dans le fr. bélitre.

Beuiller, pour *ber-œuiller,* fortement *œuiller, per-oculare: beuiller* est un « vieux mot qui signifie regarder de près, et avec attention », dit le *Dict.* de Trévoux. Le v. fr. avait *ocler* (*oculare*), que M. Hippeau dans son *Dictionnaire* n'a pas exactement défini par tromper au jeu. Il fallait dire jouer de l'œil, faire l'œil, *œiller,* d'où le fr. œillade.

CHAPITRE IV

Transformation de BER *en* BRÉ.

Pour ce changement de *ber* en *bré,* nous citerons *berbis,* v. fr. et norm., devenu en fr. brebis, du l. *berbix,* brélan et berlan, berloque et breloque, berlue, en bourg. *brélue.*

Brédonner, norm. tonner à l'excès : dans un vieux conte normand, un paysan s'adresse au diable qui fait tonner, et le défie à qui fera le plus de bruit : « tonne, tonne, men c... brédonne », c'est-à-dire tonne plus fort encore; c'est le l. *pertonare.*

Brédouille. Il y a ici deux mots : brédouille, de brédouiller, est le péjoratif du v. fr. *brédir,* hennir, crier, onomatopée ronflante, et brédouille, terme de jeu. Quelle est l'essence de cette expression du trictrac? Écoutons sa définition dans le *Dict.* de Trévoux : « Si vous gagnez douze points sans interruption, ils vous valent deux trous que l'on appelle partie bredouille, ou partie double. Au jeu de piquet celui qui fait cent points gagne la partie brédouille, c'est-à-dire le double de ce qu'on joue; le plus haut degré est la grande brédouille, c'est-à-dire celle où l'on *double,* au plus haut degré, où l'on *prédouble,* en l. *per-duplicare.* On comprend que le terme de chasse « revenir brédouille » appartient au premier mot de cet article ; c'est le chasseur qui « brédouille » des explications embar-

rassées sur son insuccès. Le verbe *brédir* et *bréder*, qui est le radical de cette famille, se trouve aussi dans le fr. *hallebreda*, « grandes femmes qui tiennent des harengères », dit le *Dict.* de Trévoux, mot sur lequel Littré semble adopter la plaisante étymologie de Ménage par la « ressemblance d'une hallebreda, avec une hallebarde ». C'est un composé de *harer*, crier, v. fr., et de *bréder*, gronder : c'est la femme qui *hare* et *brède* tout à la fois. Cette forme en *a* est le reste de hallebredasse, car en norm., une *brédasse*, *berdasse*, est une femme bruyante et bavarde. Dans le parler populaire parisien, « vieille bibasse » pourraît être le même mot.

Breloque ou Berloque, d'après le wallon, *barloquer*, pendiller, du haut-all. *lok*, chose pendante, d'où le fr. *loque*, signifie un objet très-branlant, *barloquant* : aussi, à Vire, la cloche qui annonce la fin du travail, est dite la *bréloque*. Dans les régiments « battre la breloque », c'était battre pour le coucher des soldats. A Valognes, tout objet délabré, qui branle, qui pendille, qui *barloque*, s'appelle une *bréloque*.

Bréluche, dans le *Dict.* de Trévoux, désigne une étoffe mêlée de fil et de laine : elle a la trame de laine et la chaîne de fil. Étymologie inconnue, si le v. fr. *luchais*, peloton de fil, n'y jette quelque lumière. Ainsi *per-lucher*, s'il a existé, signifierait employer le fil au plus haut degré, relativement à la trame, c'est-à-dire plus de fil que de laine. Toutefois si l'étoffe est claire, le mot peut se rattacher au l. *perlucere*.

Brimballer, pour bré-baller, avec l'intercalation commune de *m*, signifie baller à l'excès. Il se dit des cloches qu'on sonne jusqu'à l'importunité, selon le *Dict.* de Trévoux. Mais baller est-il actif? Oui, témoin le mot *balle-queue*, l'oiseau qu'on appelle *hoche-queue* et *branlequeue*, c'est-à-dire la bergeronnette. Il est aussi actif dans le terme pop. *trimballer* : « J'vais te trimballer », c'est-à-dire secouer; mais ce dernier mot n'est pas une forme de *brimballer*. Il est aussi un superlatif, mais son préfixe est *trans*, en fr. très : c'est tréballer, aussi avec l'intercalation de la nasale.

Pretintaille, dans le sens pop., ornement sonore, bruyant, retentissant, et même, selon Joret, attirail, clochette, formé comme le l. *pertonare*, d'où, par analogie, *pertinnitare*, sonner, tinter forte-

ment, sonnailler, qui est fr., avec le suffixe péjoratif *aille*, pour *pertintailler*, de *pertinter*, sonner à l'excès.

CHAPITRE V

Transformation de BER *en* BES.

L'adoucissement de *r* en *s*, est prouvé par de nombreux exemples. Le latin, dit Burnouf dans sa *Grammaire grecque*, aimait le changement de *r* en *s* : il cite *asa* pour *ara*, autel. Nous pouvons ajouter *dossum* pour *dorsum*, d'où *dossuarius*, pour *dorsuarius*, bête de somme. En fr. *rorare* est devenu arroser, et *béricle*, est devenu bésicle, et en v. fr. *berlong* s'est dit *beslong*. La lettre *r* se change souvent en *s* dans le dialecte picard, selon Burguy, dans sa *Grammaire de la langue d'oil* (p. 19). Dans le patois jersiais, père et mère se disent *pèse* et *mèse*, et le verbe il aura, se dit il *esa*. Le peuple normand dit *roquelause* pour roquelaure. Tout cela est en vertu de la loi du moindre effort, et poussé plus loin encore jusqu'à l'indolence, cet adoucissement de *s* aboutit au zézaiement, caractère de la prononciation italienne.

BESCOUI, v. fr. escamoté, se trouve en ce sens dans la *Chronique des ducs de Normandie* III, 516 (litt. complètement *escoué* ou *escous*), secoué, l'escamoteur secouant plusieurs fois son gobelet.

BESIVRE, dans le *Dict.* de Lacombe, et dans du Cange, fort ivre : *per-ebrius*.

BESLONG, v. fr. forme adoucie de *berlong*, aujourd'hui barlong, très-long, *per-longus*. On trouve même *belong*, en v. fr., mot qui au XVIe siècle, selon O. de Serres, veut dire très-long. V. *Roman de la Rose*, v. 8375 : « Images droites, belongues et enverses ».

BESOIN, BESOGNE, deux mots reconnus comme ayant *soin* pour radical, et avec du Cange, on doit le tirer du l. *somnium*, qui donne le v. fr. *songne* et *songe*, soin et *songner*, avoir soin, ainsi que *exsoigner*, *essoiner*, tirer de soin, débarrasser d'inquiétudes. Déjà en latin, par ex. dans Columelle, *somniare* avait le sens de songer à, ruminer. Malgré cela, M. Brachet dans son *Dict. étymologique*,

attache à besoin et à besogne l'étiquette « origine inconnue ». Pour le préfixe *bé*, ou mieux *bés* (bes-soin, bes-sogne), Littré, lui donnant un sens péjoratif arrive à un faux sens, celui de mauvais soin. Avec le sens superlatif de *bé* ou *bès*, nous obtenons le sens juste, celui d'excès de soin, qui poursuit jusque dans le sommeil. Besogner est donc *per-somniare*. On trouve aussi les formes *bisognier* et *bisougner*. Pour M. Brachet, dans son *Dict. étymologique*, il déclare besoin et besogne d'origine inconnue.

Bestancer, en v. fr. contester, disputer avec acharnement, du préfixe superlatif *bès*, et du bas-lat. *tintiare* (Hippeau, *Dict. du français*, au XIIe siècle) ; *bestance*, v. fr. dispute, d'où le fr. tancer.

Bestorder, v. fr. contourner, litt. tordre à l'excès, du l. *per-torquere*, qui est dans Lucrèce ; de là le fr. bistord et bitord, cordage très-tordu ; en v. fr. *bestors, bestorte*, tortueux, d'où le nom de la plante dite bistorte.

Bestourner et Bistourner, châtrer, litt. tourner (les testicules jusqu'au bout, c'est par la torsion que se fait cette opération), jusqu'à complète mutilation. En norm. *Betourné* est un nom propre assez commun, qui d'ailleurs peut signifier le bien tourné. Pour *bestourner*, c'est le l. *per-tornare*. En v. fr. *bestourner*, mal tourner.

Bésucher, caresser, baisotter, en v. fr. litt. sucer à l'excès, du superlatif *bès*, et de sucer, qui en norm. est chuinté, *suchier*, en v. fr. une *besuchée*, une prostituée. Ce serait en l. *per-sugere*. Si en v. fr. *besucher* a le sens d'épargner, ménager, c'est au fond le même radical : sucer un os, un fruit à fond, c'est l'économiser.

CHAPITRE VI

Transformation de bes *en* bis (rare).

En règle générale *e* se change en *i* long : *brevis*, brief, *benè*, bien, et pop. *bin*, *febris*, fièvre, voiture à *lige* (en norm.), c'est-à-dire vide, en allège, du l. *levis*, en v. fr. *besogner* et *bisogner*, travailler.

Il faut avant tout, dégager des superlatifs en *bis*, les mots évidem-

ment préfixés par le *bis* latin, deux fois. Tels sont, en dehors du vocabulaire scientifique, bigarrer (*bis variare*), bigle (*bis oculus*), bigorne (*bis cornu*), bilan, le même que balance (*bis lanx*, double plateau), bisaïeul, bisaiguë, biscornu, bizarre, en v. fr. *bigearre*, le même que bigarre, le norm. *birouette* et *berouette* (*bis rota)*, bas-l. *birota*, donne *rouette* et *rouelle*, qu'on trouve dans le fr. rouet.

Biaubert, au *Dict.* de Lacombe, fanfaron, que nous avons admis, à tort dans notre première édition, litt. *beau-ber*, c'est-à-dire, bel homme, de *ber*, homme.

Bicoquet : nous n'introduisons ici ce mot que pour son air de famille, et pour accuser notre ignorance sur son préfixe. Ce mot norm. désigne le coq des tours d'églises : « deux sols pour avoyr racoustré le bicoquet et avoir mis des pièces près la queüe qui était cassée. » (*Comptes de la cathédrale de Lisieux*). En basse-norm. les enfants appellent *perlicoquet* une glane de quelques épis qui figure un petit coq.

Bihorreau, mot qui désigne un héron plus petit que le héron ordinaire, et qui ne peut s'expliquer par le préfixe latin *bis*, deux fois. Il y a donc lieu de chercher autre chose. La description que donne de cet oiseau le *Dict.* de Trévoux le montre très-bigarré, ce doit donc être le très-bigarré, le très-bigarreau. En norm. une cerise blanche et rouge, est appelée bigarreau. Quant à la syncope du *g*, elle se rencontre assez souvent, comme dans le passage de *frigidus*, à *freid*, froid, de *legere* à lire, de *regina* à reine. *Frigidus* lui-même s'était déjà contracté en latin populaire : « *da fridam* », dit une inscription de cabaret, à Pompéï : tant il est vrai que le fr est sorti, non pas de la langue classique, mais du langage vulgaire.

Bihore, mot soupçonné superlatif, et composé du préfixe *bi*, et de *hore*, cri d'excitation pour hâler les chevaux : « Nous avons beau crier *bihore*, c'est bien pour nous enrouer, mais non pour avancer. » (Note de Costé sur Montaigne). *Bihore* est expliqué par cri, dans les *Réglements sur Scelles*, (Paris, 1734). Or le radical a beaucoup de rapport avec cette clameur de *haro*, que nous croyons avoir ramenée à sa véritable valeur de *hourra*, de cri de charge dans un mémoire des *Antiquités de Normandie*. C'est peut être une forme concrète donnée au *hi-ho* des charretiers, mais plus probablement,

bi est un augmentatif préposé à *hore*, que possèdent les bretons dans leur *horé !* en avant, si voisin du hourra du nord.

BISTORDER, tordre beaucoup, d'où le cordage appelé bitord ; du l. *per-tortus*, le même que BESTORDER. V. ce mot. En botanique, il y a la renouée bistorte, que la Flore de Brébisson définit « racine épaisse, très-contournée » ; c'est bien ici *per-torta*.

BIBASSE, mot pop. parisien, sotte, « vieille bibasse », litt. tout à fait sotte, ou tout à fait *basse* ou *bace*, v. fr. jeune servante, simple, naïve. Le terme *basse* ou *bace* se dit encore en Basse-Norm. pour une jeune servante. Ce terme nous livre l'étym. longtemps cherchée de bastard, litt. fils de basse, de servante, avec un suffixe péjoratif. Il est vrai qu'on aurait besoin de la forme intermédiaire de *basset*, fils de basse, qui pourrait bien exister. Les vieux textes fr. écrivent « fils de bast », bâtard.

BIJOU, mot dont l'étymologie est controversée; on a proposé le breton *bizou;* mais c'est évidemment le mot français zézeié. Littré et Hippeau s'en tiennent à l'étymologie de Ménage, qui suppose *bis-jocari*, que Littré traduit par quelque chose qui brillerait de divers côtés; mais *jocari* n'a jamais signifié briller. Il faut donc trouver autre chose. La forme ancienne de joyau est le v. fr. *joel*, où l'*o* est long, du l. *gaudialis*, joyeux, d'où *per-gaudialis*, très-joyeux, ou *bi-joel*. La forme première a dû être *jaual;* donc bijou est l'objet très-joyeux. Cf. le fr. joaillier, qui devrait s'écrire *jauallier*.

Sur ce préfixe, M. Brachet professe une autre doctrine, car pour lui, ce préfixe est partout le l. *bis*, et cependant sur *besoin* et *besogne*, il dit « étymologie inconnue ». Mais pour que *bis* ou *bès* devienne *ber*, il faudrait des faits assez nombreux. Or si le *r* se change assez souvent en *s*, le contraire a lieu aussi, et les deux ou trois exemples que cite M. Brachet sont assez concluants : les mots qu'il cite sont : orfraie, du l. *ossifraga;* Marseille, du l. *Massilia*, et *vaslet*, qui est devenu varlet. On peut ajouter hurler, du l. *ululare*, en v. fr. *uller*.

Il y aurait eu lieu à faire un chapitre sur la transformation de *par* en *pour* dans des mots qui n'ont pas en latin pour préfixes *pro* ou *porrò*. La catégorie en est nombreuse. Pour entrer dans le détail, nous n'accepterions pas l'étymologie de Littré sur *pour-*

lécher, qu'il définit lécher tout autour : le v. fr. et les patois s'y opposent, témoin le picard *se perlécher*, le berrichon *perlécher* et *perlicher;* en effet le fr. se lécher et se pourlécher veut bien dire se lécher à l'excès, ce que le latin rend par *perlambere*. De même le v. fr. *pourpenser*, méditer profondément, représente le latin *perpensare*, car *propensare* n'existe pas. De même de pourparler, pourchasser, pourforcer, poursuivre (de *persequi*, plutôt que de *prosequi*), et même pourvoir se dirait en v. fr. *pervesir* de *pervedire*. Du reste, Littré reconnaît que le préfixe pour représente quelquefois le latin *per*. Enfin le v. fr. *pourpoindre*, d'où le fr. pourpoint est préfixé de la même manière, et on ne voit pas comment Littré peut le traduire par *pour* en *poindre*, alors qu'il cite le bourg. *prépoing*, le prov. *perpoing* et l'esp. *perpunte ;* d'ailleurs le latin offre bien *perpungere* et n'a pas *propungere*. Le mot *pertuisane* (du l. *pertusus*), était aussi devenu *pourtisaine* en v. fr. Il y a même des exemples de *per* devenant *pro : propoint*, v. fr. pourpoint, cotte d'armes; *proprise*, pourpris ; on préfixait même en *pur :* en v. fr. : *purférir*, porfrir, recrépir ; *purparler*, pourparler ; *purpenser*, réfléchir ; *purprendre*, dans du Cange, sont *porprendere*, *purgir* et *purgir*, forcer une femme, etc. Nous croyons même que sous l'influence de la nasalisation normande *par* s'est changé en *pin*, et que le chant enfantin de Granville sur le hanneton qu'on disait à l'heure du *tintaribaud* ou de la cloche qui vidait les cabarets :

Pinvole, vole, vole,
Feïs treis tours et pis t'envole
Tintaribaut.

Est une variante du même sujet dans la Bretagne :

Parvole, parvole,
Et si l'bon Dieu m'aime, t'envole.

Cette histoire de deux préfixes, l'une péjorative, l'autre superlative, est un cadre où viendront se placer les termes que pourront offrir les patois, et ceux que de nouveaux textes du vieux français rendront à la lumière. Déjà cette seconde édition, considérablement refondue, sans modifier sensiblement les cadres des permutations,

s'est enrichie d'un grand nombre de mots, et son glossaire en compte maintenant plusieurs centaines. L'auteur s'est attaché surtout à des étymologies difficiles, douteuses, controversées, à celles que des philologues tels que Littré, Scheler n'ont pu résoudre. S'il a quelque peu réussi dans sa thèse, qu'il ose appeler neuve, il tient en réserve tout l'ensemble des préfixes de la langue française. La conclusion scientifique qu'on pourra tirer de son œuvre, c'est qu'il n'y a qu'un petit nombre de radicaux et de familles de mots, ce que prouve le maître des langues, le peuple, qui ne crée pas, mais qui dérive, enfin que le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, dont le dernier progrès très-considérable est celui de Littré, n'est pas à la hauteur de la science actuelle, et qu'il est encore, sous ce rapport, loin d'en être le dernier mot.

SUPPLÉMENT au glossaire du préfixe GWAL.

Chap. II. — GAULEPART (Glossaire de Jambert), gourmand, litt. mauvaise et sale *lippe*.

GALUCHET, sobriquet railleur, ingénieux, appliqué à l'homme.

GALGAL, amas de pierres (funèbres), litt. faux cailloux, rocher artificiel, du péjoratif *gal*, et de *gal*, caillou en gaélique.

Chap. V. — GAUDEMICHÉ, phallus artificiel, litt. le faux-miché, ou Michel : « Miché, dit Littré, homme qui a une fille de joie pour maîtresse; Michel comme Jeannot est pris dans une acception générale. »

Chap. VI. — GARGUILLE (Gautier), la sale, la vilaine gueule.

GAFOUILLER en CAFOUILLER, et aussi CHAFOUILLER, fouiller salement.

Chap. VII. — GARRUS, lisez *gar-rusc*, le houx, litt. le faux rusc, ou latin *ruscus*, le petit houx, le fragon. Le *garlick*, de l'anglais *eap*, poireau, est peut-être égal à *gar-leek*, litt. faux-ail.

Chap. IX. — Ce serait peut-être trop forcer *jar* que de le ramener à *jir* ou *gir*. Toutefois nous signalons ici le *gironde* de l'argot

parisien : « Une femme crânement gironde », dit Alph. Daudet, dans JACK, ou très-ronde, trop ronde primitivement.

Dans un grand travail de langues comparées de M. de Charencey (*Mém. de l'Académie de Caen*, 1882), nous trouvons un passage qui appuie notre théorie : « La préfixe *gor* en gallois est une particule péjorative. On peut aussi citer *gorynnis*, presqu'île, fausse île, de *ynys*, île ; *yorderech*, concubine, de *serch*, amour ; *gourglezé*, poignard, litt. petite, fausse épée, de *glezé*, glaive ; *gorllewin*, l'ouest, litt. le petit brillant, la petite lueur, du radical *llewin*, brillant. Nous livrons à l'interprétation un mot gaulois cité par Ausone, c'est-à-dire *carroco*, désignant l'esturgeon.

Chap. VIII. — ENGUERBAUDER (une truie), dans l'Avranchin, c'est lui mettre un carcan, une espèce d'armure, aussi *enguilbauder*, et dans du Cange *entilbarder*, litt. mal, grossièrement *barder*. GARDONNER, v. fr. (du Cange), médire. litt. donner en mal.

Chap. XII. — CALAMBOURG et CALAMBOU, bois odorant de l'Inde, mot soupçonné péjoratif ; radical inconnu. GOLCOTON ? (Rabelais). « On nous offrit des grasses soupes, des colcotons, des fressures. »

Chap. XIII. — COLICHEMARDE ? Grande épée.

GAUPALME ou COPALME, le liquidambar, arbrisseau de l'Amérique du Nord, litt. le faux, le petit palmier : CAUCHOUAN, un des noms vulgaires du petit râle d'eau, litt. faux-chouant, ou chat-huant.

CAUQUIBUS et COQUIBUS : « Ne faites fourbir vos coquilles à seigneur ni à coquibus, s'ils ne vous baillent de quibus. » (R. de Collerye, p. 122). Ce mot, dans du Cange, est traduit par coqueluchon, sans doute synonyme de coqueluche, dans le sens d'amant, de favori, comme l'argot *gréluchon*. Mais qu'est-ce que le radical de *coquibus* ?

Chap. XVII. — CACHIBOU et CHIBOU, résine d'un arbre des Antilles.

Chap. XVIII. — GALUCHE, terme particulier au Poitou (Peiffer), pierre calcaire tendre, mauvais. CHAFTIQUEUR et CHOUFTIQUEUR, mauvais, maladroit ouvrier.

Au mot CHABOULER, litt. bouler grossièrement, bousculer, nous rattachons l'étymologie de giboulée, que nous croyons manquée par Littré, qui en rapproche cependant le v. fr. triboulée. En norm. on

dit *chibouler*, bousculer, et avec le préfixe de séparation, *dechibouler* : or *chibouler* conduit aisément à *giboulée*, la bousculade du vent, de la pluie et de la grêle, comme *triboulée*, charge du mauvais temps, se rattache à *tribouler*, bousculer.

Chap. XIV. — CARABOMBA, exclamation dans le Midi, mot d'aspect péjoratif.

Chap. VII. — CRAVATE (Lacurne), litt. faux-rabat.

GARLOPE, en limousin *varlope*, en espagnol, en portugais, *garlopa ;* mais qu'est-ce que *lope?* Varlope n'a d'étymologie nette dans Littré. COROSSOL, litt. le faux rossolis, le fruit de l'anone, autrement *cœur de bœuf*. Rapprochez de varlope le v. fr. *loper* (du Cange), élaguer, litt. *loper* grossièrement.

Le changement de *gau* en *vau* est si normal qu'il ouvre une veine que nous n'avons pas fouillée. Citons seulement VAUCRUER, du *Glossaire* du Val-de-Saire de Romdahl, signifiant mal cuire, cuire à moitié ; Vauplate : « Nom en normandie, dit Littré, d'un fût, grand et de bois épais ». Sa définition « plate en bonde, constructeur frauduleux », indique son sens pejoratif; VOUSSAULE, le myrica galé, litt. le faux-saule; VAUPUTE pour VAUPUTERIE (du Cange), péché contre nature, litt. sale puterie.

VADROUILLE, pour vatrouille, balai de laine pour nettoyer le pont des navires, radical *trouiller*, salir, *vaucour* pour *vautour*, faux-tour, table où le potier met l'ouvrage, quand il a été retiré du tour; VALDRAGE, terme de marine, en désordre, litt. à la drague, à la mauvaise drague ; VARVASSE, fondrière, litt. mauvais vase ; VAUDAN et GAUDAN, et GODAN, litt. un faux don, d'après une mauvaise plaisanterie qui consiste à offrir sans donner, ce qu'on appelle en Normandie l'*offre-bête ;* aussi dans le Hainaut *godan* signifie appât, leurre, d'où le dicton « donner dans le godan », c'est-à-dire dans le piège ; VALVASSEUR (du Cange), vavasseur, litt. faux vassal, vassal de vassal, ce qui détruit l'étymologie de *vassus, vassorum*.

Rapprochez de GALIBAMBOCHE, sale, mauvaise débauche, le norm. du géant (des *Chroniques*), admirable, avec lequel se mesura Gargantua, c'est-à-dire GALIMASSUE, litt. l'horrible, la laide massue.

Dans la classe des préfixes *ca*, et avec chuintement *cha*, nous mettons CHABROUILLER, v. fr. (Lacurne), charbonner; CHAFRESNER,

reprendre avec grossièreté (du Cange), au mot FRÆNARE, mettre un frein; CHALBINDER (du Cange) terme obscène. On trouve dans du Cange *warpois*, espèce de vesce, mot égal à *garpois*, litt. le faux port. CABANER, terme de marine, chavirer, qui est lui-même pour *chal-virer*, mal virer. A Paris, une rixe, un tapage se dit *chabanie*.

Joindre au chapitre V, GAUCHEFER, nom vulgaire du souci des champs (*calendula arvensis*), ou souci des vignes, vulgaire encore *petit souci;* mais nous ignorons le radical de ce mot péjoratif par rapport au grand souci. De même pour GALURIER, nom populaire de la mâcre (*trapa natans*), vulg. encore *cornes du diable*. Nous trouvons dans le *Glossaire* de Senoville (patois de Saint-Sauveur-le-Vicomte), le terme évidemment péjoratif, *cafri*, chétif.

SUPPLÉMENT au glossaire du préfixe PER et PAR.

Chap. I. — Le préfixe *par* forme *parfouiller*, fouiller à fond, entièrement, d'où farfouiller, et celui-ci a sans doute subi une transformation dans *tafouilleur*, celui qui fouille les sables et boues de la Seine, d'après Max. du Camp.

Chap. II. — A BAGASSER, ajoutez le v. fr. BAGASSE (La Curne), femme de mauvaise vie, litt. une tout à fait *garce*.

A BAGOUL, ajoutez la forme plus étymologique de *bargouler*, bavarder, citée dans le *Glossaire du Val de Saire*, de Romdahl.

Chap. III. — BOURBONDER, frapper (La Curne), litt. frapper jusqu'à faire rebondir, c'est-à-dire très-fort, pour *berbondir*.

Obj. à BERLUE : le berrichon possède *erberlute*, qui est égal à *éberlute*, et cette forme jette quelque lumière sur un terme berrichon cité par G. Sand dans ses *Maîtres sonneurs*. Un de ces personnages est surnommé Joset l'Ebervige, un mot qu'elle explique par « l'étonné », et qui a pour synonyme éblouir.

ED. LE HÉRICHER.

TABLE

DEUXIÈME PRÉFIXE.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.